HT

A 16

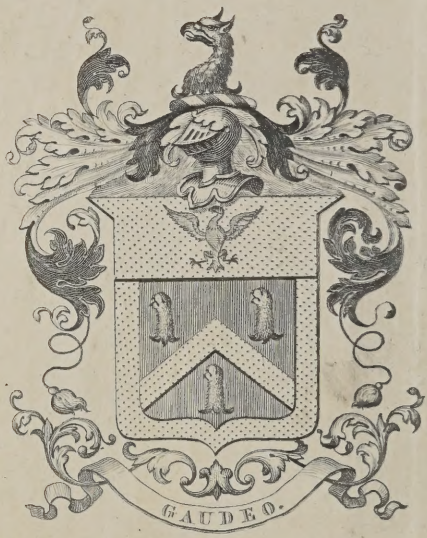

John Carter Brown.

HT-C.
D.15.

N° 1. Lettre a M. le Pr. Talleyrand. Londres 1814
* 2. Grouvel: Faits historique sur
Saint-Domingue . . . Paris 1814
* 5. . " Suit des Faits Hist. &c " 1814
* 4. Resumé du Temoinage en. Genève 1814
* 4* - " - autre edition . . Londres 1814
* 3. Refuration du Resumé. en.
par M. Palisrot de Beauvois Pais 1814
* 6. Mazeres, Lettre sur les Negres - " 1815
* 7. Labarthe Harmonie Coloniales
et Maritimes . . . . . " 1815

01135

2.

FAITS HISTORIQUES
SUR St.-DOMINGUE,
DEPUIS 1786 JUSQU'EN 1805,

ET

RÉSULTATS DES MOYENS EMPLOYÉS PAR LES COLONS DE LA PARTIE DE L'OUEST POUR S'OPPOSER A L'ENTIÈRE DÉVASTATION DE L'ILE, AINSI QUE DE CEUX MIS EN USAGE PAR LES ANGLAIS, EN 1796, 1797 ET 1798, POUR LA SOUMETTRE A LEUR DOMINATION.

PAR Mr. GROUVEL,

Employé à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce, des Arts et Manufactures,

ANCIEN GÉRANT DE ST.-DOMINGUE.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

A PARIS,

Chez { RENARD, Libraire, *rue Caumartin*, N°. 12.
et DELAUNAY, *galerie de bois, au Palais-Royal.*

1814.

2.

Avertissement.

Puisque des Colons s'empressent à l'envi d'éclairer le Gouvernement *sur les meilleurs moyens à employer* pour rentrer en possession de St.-Domingue, il m'a paru utile (désirant suivre leur exemple) de publier les faits historiques, qui me sont connus et qui touchent immédiatement aux causes de la ruine de cette colonie. Je crois, qu'en me bornant simplement à les rapporter tels qu'ils se sont passés et sans les altérer, je remplirais aussi ma tâche; car, dans tous les cas où il s'agit de prendre l'initiative pour réparer de grands maux, n'importe de quelque nature qu'ils soient, les meilleurs moyens à mettre en usage se trouvent dans le principe même des actions qui les ont produites : et comme la leçon des exemples,

instruit autant que celle des préceptes, les tentatives que les Anglais ont faites à Saint-Domingue pour y soumettre les Nègres révoltés, et la conduite qu'ils ont tenue à la Jamaïque où ils ont eu à lutter, pendant longues années, contre un grand nombre de Nègres Marrons, doivent fournir encore de fort bonnes instructions pour faire adopter à la France un plan de conquête sagement combiné.

Si dans le cours de la narration des faits, je vais quelquefois jusqu'à faire connaître, par leurs œuvres, plusieurs fameux personnages qui ont le plus figuré dans la révolution de St.-Domingue, c'est qu'il me paraît de l'intérêt de la colonie de ne plus les voir occuper des places qu'ils ne sauraient remplir désormais, sans compromettre en même tems et la dignité du Gouvernement, et la sûreté du pays.

FAITS HISTORIQUES

SUR St.-DOMINGUE,

ET

Résultats des moyens employés par les Colons pour s'opposer à l'entière dévastation de l'Ile, ainsi que de ceux mis en usage par les Anglais, pour la soumettre à leur domination.

Au tems heureux où St.-Domingue offrait des richesses abondantes à la vigilance et à l'industrie des colons, et jusqu'à l'époque où les premières étincelles de la révolution de France sont tombées dans cette île, l'habitant en quelque rang élevé que la fortune l'eût placé, se complaisait à voir dans un européen nouvellement débarqué, son égal en tout dans les relations de la société. Peut-être bien la présence des esclaves influait-elle sur la pratique louable de ce premier des principes politiques : quoi qu'il en soit, je ne fais que rendre hommage à la vérité, en disant qu'en général les habitans de St.-Domingue foulaient aux pieds

toutes différences de conditions, tous les préjugés de naissance, toutes les chimères des grandeurs; et si quelquefois la moindre préférence se prononçait plus pour un individu que pour un autre, elle était toujonrs en faveur de celui qui trouve dans sa bonne conduite et dans son intelligence, un état indépendant, souvent un talent auquel on porte envie et que tout le monde regrette de n'avoir pas, quand on se trouve transplanté loin de sa patrie (1).

Toutefois, si les avantages d'une sage prévoyance, et les faveurs de la fortune, ne se trouvaient pas également partagées entre les blancs des différentes conditions, l'indépendance de toute autorité mal entendue pour les intérêts de la colonie, et par cela même arbitraire, n'en était pas moins l'objet constant de tous les vœux. La liberté des colons et surtout celle des planteurs (qui me semble devoir être la plus ménagée), se trouvait parfois comprimée jusqu'à exciter des troubles dans l'Ile, et souvent l'anarchie. Il est

(1) Il est de vérité constante que tous les arts mécaniques, aux colonies, jusqu'à celui de simple maçon, conduisent rapidement à la fortune la plus réelle; et la fortune, comme on sait, est, dans tout pays, l'idole devant laquelle les hommes en général fléchissent.

malheureux, sans doute, en pensant aux calamités qui ont pesé sur ce beau pays, d'avoir à se rappeler que c'est, précisement dans une institution faite pour prévenir les désordres, que les dissensions civiles ont pris leur source, et que c'est dans son sein que se sont trouvés les premiers élémens d'une guerre intestine, qui devait détruire toutes les fortunes, et avec elles, tous ceux qui les possédaient.

Les habitans de St.-Domingue avaient toujours été, et étaient encore en 1790, assujétis plus ou moins à la milice, pour étayer apparemment le gouvernement de l'île, (car, jusqu'alors la sûreté du pays n'avait jamais été menacée) comme les bourgeois se sont trouvés en France, depuis la révolution, institués en garde nationale, pour soutenir les différentes autorités qui s'étaient emparées du pouvoir souverain. Mais la certitude où l'on était que la rigidité du service n'émanait que du caprice des chefs ou d'un grand abus de pouvoir, faisait qu'on ne se rendait pas aux revues, pour peu que les lieux où elles se passaient, fussent éloignés; chacun se tenait tranquille chez soi, et tous les habitans, en veillant ainsi privativement au maintien du bon ordre sur leurs habitations respectives, croyaient mieux faire pour la chose publique.

Cependant les souvenirs encore récens des violences exercées sur les colons, au sujet de la milice, allumaient dans tous les cœurs l'indignation la plus ouverte. (1) On en était même venu au point de desirer voir arriver une occasion favorable, sinon de pouvoir venger le sang qui avait été répandu, du moins de ne plus être exposés à de pareils attentats.

Le 14 juillet 1791 avait été précédé par des indices, précurseurs d'une révolution régénératrice dans le gouvernement de la métropole. L'autorité souveraine paraissait aux yeux des habitans de l'île, assise sur des bases mieux appropriées à l'éclat du trône, en même tems qu'elles semblaient être plus simpathiques avec les droits, que les hommes tiennent de la nature et de la société. Le gouverneur de St.-Domingue (2)

(1) Il y avait eu de tout tems des rixes, entre les commandans de la milice et les habitans, au sujet des revues. En 1787, j'ai vu le régiment du Port au Prince campé près de la ville, sur le chemin de Léogane; tandis que des habitans de la partie du Sud, excités à prendre les armes, étaient campés à Léogane même. Dans cette occasion, comme dans d'autres, il y eut des habitans sacrifiés à l'inhumanité des chefs des troupes de ligne.

(2) M. le Marquis Duchilleau.

fit, dans cette occasion, un appel général à tous les miliciens de la province de l'Ouest, pour se former en corps autour de sa personne, afin de célébrer ce jour d'ivresse, avec la pompe la plus imposante. Un autel fut élevé sur la place publique du Port au Prince: le *Te Deum* y fut chanté, et tous les habitans, en état de porter les armes, y assistèrent sous un habit nouveau et uniforme. Le coup-d'œil de quelques milliers de dragons coloniaux, blancs d'un côté, mulâtres et nègres libres de l'autre, était imposant; chacun se glorifiait dans son rang, dans son poste, de partager ainsi l'alégresse publique.

Mais le génie qui présidait à cette fête resta, sans doute sur l'autel, sans daigner en descendre pour la voir se terminer dans la paix et la concorde. Il manquait, malheureusement, à l'uniforme des dragons, un signe qui devait perpétuer le souvenir de ce jour mémorable, comme il représentait le symbole de l'union, de la liberté civile et de l'égalité de tous les individus, aux yeux de la loi. La distribution d'un ruban tricolore fut faite: déjà tous les dragons blancs en avaient orné leurs chapeaux; et les mulâtres et nègres libres s'attendaient à la recevoir, quand des voix s'élevèrent contre cette infraction, que l'on croyait attentatoire aux droits de la classe blanche.

Ce présent funeste de la révolution de France fut dédaigné, au même instant, de tous les gens de couleur, qui étaient très-nombreux, et laissé en partage aux premiers individus libres du pays. Quelques rixes seulement, aussi honteuses que deshonorantes, pour les blancs qui les provoquèrent, eurent lieu entre quelques dragons de la plus basse condition, dans les deux classes. La fête qui devait se prolonger sur le soir, et que chacun se proposait de rendre brillante, cessa tout-à-coup: les habitans blancs se retirèrent chez eux; les mulâtres et nègres libres s'attroupèrent loin de la ville, et la guerre civile la plus sanglante dans toute l'île, prit naissance sur cette même place, dans le refus aussi injuste que ridicule qui avait été fait aux gens de couleur de porter la cocarde nationale.

Je ne discuterai point ici les priviléges de la caste indigène libre des colonies, ni ceux des colons blancs qui y tiennent nécessairement le premier rang: mon objet étant renfermé dans la description des grands événemens, qui ont précédé et accompagné les différentes insurrections, dans la partie de l'Ouest de St.-Domingue, je ne ferai qu'effleurer les causes de ceux qui m'ont paru avoir leur principe dans les passions et l'immoralité.

Je faisais nombre dans le rang des dragons blancs; j'avais pris la cocarde, parce qu'on me l'avait donnée; comme je m'étais rendu à cette fête, par l'impulsion des gens de bien qui s'y rallièrent. Quand j'ai dit que quelques voix, parmi les blancs, s'étaient élevées pour s'opposer à ce que les cocardes ne fussent point distribuées aux gens de couleur et nègres libres, il ne faut pas qu'on pense, que c'était aucune voix d'habitant, tant soit peu honnête; c'était uniquement quelques gens sans aveu, des hommes vicieux et dépravés de la colonie, comme il y en a partout: ce fut enfin, un petit nombre de meneurs audacieux, une poignée de cannibales révolutionnaires qui allumèrent le foyer de l'insurrection, qui a réellement cousumé l'île avec tous ses habitans.

Il fallut, néanmoins, quelque tems aux mulâtres, (alors exaspérés par la mort ignominieuse que le nommé Ogé leur semblable avait subie au Cap), pour combiner leur projet de vengeance. Le pays était vaste; toute l'île devait se ressentir du traitement qu'ils préparaient à la ville, où ils avaient reçu l'injure la plus mortifiante. Il s'écoula plusieurs mois, avant qu'ils eussent pu intéresser à leur cause tous les individus de leur caste. Le plus profond silence régnait dans tous

les lieux; le plus grand secret restait caché sous le voile du mystère : quelques-uns d'entr'eux seulement, voyageaient sans affectation et sans inspirer la moindre défiance.

Le tems arriva, enfin, où ce volcan devait faire son irruption. J'étais à suivre les travaux de l'habitation que je gérais, dans le quartier du *Fond-Ferrier*, lorsqu'un jour, un des chefs de la révolte vint secrètement m'instruire, en bon voisin, que la guerre civile était sur le point d'éclater, mais que leurs coups ne devaient porter que sur la ville, et particulièrement sur les blancs de la trempe de ceux qui les avaient humiliés; qu'ainsi, je pouvais rester, en toute sûreté, sur l'habitation; de même que tous les habitans du quartier, qui, comme moi, étaient étrangers à leurs débats.

Cet aveu, que je m'empressai de communiquer à tous mes voisins, nous jeta dans la plus grande consternation. Quelle confiance, en effet, pouvait inspirer un individu qui, quoique modéré dans sa haine, était si peu sûr de tant d'autres compagnons qui devaient le suivre dans son entreprise sanguinaire! Après de mûres réflexions, le parti le plus sage nous parut être celui de rester passifs, et en repos chacun sur nos habitations.

Cependant le lendemain de ce jour, un camp

nombreux de mulâtres, commandé par le nommé *Rigaud*, vint bloquer et mettre le siège, devant la ville du Port au Prince du côté de Léogane, et du Morne de l'Hôpital; tandis qu'un autre chef nommé *Beauvais* la bloquait dans tous les côtés de la plaine. Il ne resta aux habitans de la ville d'autre débouché que la mer.

Ces camps formés virent bientôt naître le besoin d'être approvisionnés. Des bandes parcouraient les habitations les plus proches, qui furent les premières mises à contribution, et des détachemens sans discipline se répandirent immédiatement sur tous les points les plus retirés, pour y chercher des victimes sur lesquelles ils pussent assouvir leur fureur.

Ils ne manquèrent pas d'en trouver de ces victimes, dans un moment où les blancs n'avaient pris aucune mesure de sûreté. Beaucoup de malheureux qui tombaient sous leurs coups, allaient même avec confiance au devant de leurs impitoyables bourreaux (1) chercher la mort la plus affreuse. Leur rage ne portait effectivement

(1) Il est bon de remarquer que l'armée du mulâtre *Rigaud* était en grande partie composée de gens de sa caste, oisifs et parconséquent vicieux. Ce chef, qui réunissait la douceur la plus trompeuse à la cruauté la plus réfléchie, avait pu faire facilement un choix,

que sur les blancs d'une basse extraction ; mais cette rage était si effrénée, qu'elle faisait pâlir ceux même qu'ils ménageaient. Les forêts devinrent une retraite pour quelques propriétaires tremblans : d'autres plus confians restèrent à la merci de ces hordes, et ceux de la classe proscrite qui n'avait pas été atteinte, gagnèrent, à la faveur de la nuit et des forêts, la ville où ils avaient les premiers commencé leurs fatales aggressions.

Je crus néanmoins, dans cette occurrence, que le parti le plus prudent était celui de persister à rester sur l'habitation que je gérais, et que le seul moyen que je pusse employer avec avantage pour échapper aux poignards des mulâtres débandés, était d'affecter la plus grande sécurité. La ville du Port-au-Prince, qui était devenue le point de rassemblement de tous les ennemis des gens de couleur, fut aussi un théâtre de sang. Ceux-ci n'eurent point à parcourir ni les montagnes ni les plaines pour y chercher des victimes, ils les trouvèrent sous leurs mains et sous leurs yeux. Les autorités

---

pour exécuter ses ordres. Il est mort, grâce à Dieu, et la vengeance du Ciel n'aura pas manqué d'atteindre ses cruels satellites !

furent les premières renversées, la force armée corrompue, le riche atteint dans sa fortune, le sage dans sa personne; tout fut enfin culbuté et renversé. Les malheureux habitans de cette ville, réputés aristocrates, n'eurent d'autre sauvegarde que la mer et les campagnes.

Cependant un grand nombre d'habitations n'étaient pas encore abandonnées dans les montagnes. Les unes avaient été ménagées dans les propriétés, les autres dans les personnes qui les régissaient; et les nègres, pendant les premières hostilités, restaient tranquilles spectateurs de ces scènes tragiques. Aucun jour ne se passait, sans que j'eusse à recevoir ou à loger des bandits dispersés qui allaient et venaient de leurs expéditions nocturnes, chargés de butin et des dépouilles des habitans qu'ils avaient immolés. Ils se lassèrent enfin de rencontrer encore sur les habitations, des individus dont la couleur seule était pour eux un obstacle gênant et incommode. Un ordre émané de Rigaud appela auprès de lui tous les habitans qui désiraient se mettre sous sa protection, alléguant le vain prétexte de leur donner des saufs-conduits. Ici, je suis obligé de relater les événemens qui me sont personnels, pour pouvoir rendre compte de ceux qui sont d'un intérêt général.

Les porteurs de cet ordre se présentèrent sur l'habitation où je me trouvais. Ils étaient suivis de seize blancs propriétaires et gérans du quartier; il me fallut monter à cheval et suivre leur même destination.

Le camp de Rigaud établi sur une hauteur de l'habitation la plus voisine du Port-au-Prince, appelée *Bizoton,* était assez près de la ville pour en former le blocus, mais hors de la portée du canon de cette place. Cependant la proximité de la mer facilitait les premiers essais de la grosse artillerie des deux partis. Les assiégés, comme les assiégeans, savaient à peine charger et pointer une pièce : les blancs de la ville fesaient leur apprentissage sur quelques chaloupes canonnières; et *Péthion,* qui commandait l'artillerie de Rigaud, exerçait ses élèves dans une redoute en terre où il avait plusieurs canons en batterie.

L'entrée de ce camp intimida quelques-uns d'entre nous; c'en fut assez pour entendre les menaces les plus redoutables et les injures les plus mortifiantes. Cependant nous pénétrâmes, non sans danger d'être sacrifiés, jusqu'à la tente du général, où nous mîmes pied-à-terre.

La visite de ce chef nous fût annoncée, son nom seul le faisait connaître, car il n'avait d'ailleurs aucunes marques distinctives. Sa pré-

sence ne nous fut pas plus importune que ses paroles ne nous furent prodiguées. Il nous adressa seulement celles-ci du ton le plus véhément.

» Messieurs, nous sommes ici pour venger » l'affront qui nous a été fait au Port-au-Prince. » Comme ce sont les blancs qui nous ont hu- » miliés, nous ne saurions avoir de confiance » en vous pour nous aider à défendre notre » cause, vous n'êtes point en sureté dans mon » camp, comme vous venez de le voir; je vais » vous envoyer à Léogane, où vous serez à l'abri » de tout danger »; au même instant il nous invita à lui remettre nos armes, et il commanda une escorte pour nous conduire à la ville qu'il venait de désigner.

L'entrée du camp ne nous avait coûté que des mortifications, mais la sortie nous fut des plus périlleuses. Il fallut que le ciel eût placé parmi tous ces forcenés quelques braves propriétaires de leur couleur, pour que nous n'ayons pas été égorgés sans pouvoir opposer la moindre résistance, nous parvînmes donc par le plus grand miracle, à sortir de leur présence avec notre escorte et nous nous mîmes immédiatement en route pour Léogane. Le chef de l'escorte qui se contenta de jeter son dévolu sur nos chevaux,

pressa le voyage, et empêcha même le meurtre de quelques trainards d'entre nous, qui n'étaient pas assez bien montés pour le suivre à ses côtés.

Nous arrivâmes à notre destination à la nuit close ; on nous fit faire halte devant la porte du commandant qui se trouvait être encore celui que le Gouvernement y avait placé. Nous crûmes tous de bonne foi qu'à raison de cette circonstance, nous jouirions au moins de notre liberté dans la ville ; point du tout ; après une assez longue pause, on nous conduisit droit à la prison où le chef de l'escorte nous engagea très-civilement à lui confier nos chevaux.

Notre geolier était blanc, et avait cru bien faire de conserver son emploi, puisque le commandant, qui était un homme d'un nom distingué, conservait encore le sien. Il tenait bonne table, pour ceux qui voulaient la partager et en payer les frais : il avait aussi des chambres garnies pour ceux qui voulaient faire d'une prison un séjour de volupté. En un mot, il ne nous manquait dans cette geole que peu de chose, c'était la sûreté de notre existence, qui était on ne peut pas plus compromise.

Dix-sept prisonniers, enlevés de leurs foyers à l'improviste, ne pouvaient être toutefois, pour notre geolier, des convives, pour les quels, il

dut avoir beaucoup de prévenances. Quelques-uns purent accepter sa table ; quelques autres des lits seulement ; et les plus dénués d'argent se virent réduits à partager la paille et la chambre infecte destinée aux scélérats.

Depuis la déclaration des hostilités entre les mulâtres et les blancs du Port-au-Prince, qui avaient pris la dénomination de patriotes, aucun prisonnier de notre espèce n'avait encore été mis à la geole de Léogane : c'est nous qui en eûmes les prémices. Et comme les résultats avaient répondu à l'attente des emprisonneurs, que les propriétés se trouvaient par ce moyen à leur merci et que leur armée se montait parfaitement bien en chevaux, une semaine ne se passa pas que toutes les chambres furent occupées, tous les lits pris et sa table garnie de nombreux convives.

Ce train de vie n'allait pas trop mal encore. Nous entendions les canons du Port-au-Prince et de Bizotou, on s'y battait de loin, et nous n'avions pas la moindre crainte de leurs effets. Mais un vaisseau de ligne se trouvait en rade et était témoin de ces escarmouches. L'équipage obéissait encore au capitaine qui le commandait. Quel parti devait-il prendre ? Rester passif dans une guerre civile qui avait déjà pris un caractère des plus alarmans, était une conduite repréhen-

sible. Epouser la querelle des furibonds du Port-au-Prince était une action incompatible avec la raison et la justice : se ranger du côté des mulâtres brigands, c'était d'un autre côté une trahison et une lacheté. L'alternative du capitaine de ce vaisseau se trouvait en tout semblable à la nôtre : nous ne pouvions pas rester sur nos habitations, parce que nous y étions menacés d'y être assassinés par des mulâtres bandits et cruels : leur chef ne voulait point de nous par la raison que notre dévouement lui était suspect : nous ne pouvions pas non plus nous confondre avec ceux de notre espèce, qui commettaient des brigandages et des meurtres sans exemple. Que nous restait-il à faire? quelle conduite devions-nous tenir? La Providence seule pouvait nous tirer de ce labyrinthe inextricable.

Les mêmes malheurs qui pesaient sur nous à Léogane, gagnèrent en même tems toute la partie du Sud jusques aux cayes St.-Louis, c'est-à-dire, tous les lieux soumis à la dépendance de Rigaud. (Il faut en excepter cependant la pointe de cette partie de l'île dans toute la province de Jérémie où les blancs ont tous, d'un commun accord, exercé à tems de justes représailles sur les mulâtres et en ont purgé le pays au point, qu'aucun de ces derniers, qui ont pu se soustraire

à la vengeance des blancs, n'ont reparu dans leurs foyers que quand les anglais ont abandonné la conquête de St.-Domingue en 1798). L'accablante nouvelle circula dans notre prison qu'un mulâtre surnommé *Gros-Poisson* (1), maçon de profession, qui était à la tête d'une bande de nègres insurgés, s'était introduit dans la geole du petit Goave, et qu'il avait fait égorger de sang froid tous les malheureux détenus comme nous, sur la place publique, où il les a fait ensuite entasser et brûler.

Il est bon d'observer que la ville de Léogane est en partie habitée par des gens de couleur aisés et riches, et qu'ils ne voyaient pas, sans trembler pour eux et pour leurs fortunes, se former déjà des bandes de cette nature qui pillaient indistinctement tout ce qui tombaient sous leurs mains, et qui mettaient tout à feu et à sang dans leurs excursions.

Grand nombre de ces propriétaires mulâtres venaient voir le tableau touchant et pitoyable qu'offrait l'intérieur de notre prison, où plusieurs centaines d'individus blancs se préparaient à

(1) Ce chef de brigands a péri deux ans après à Léogane, par les mains même des braves gens de couleur de cette ville.

recevoir déjà la mort la plus affreuse. Ils ne purent s'empêcher de nous confirmer ces nouvelles, puis qu'elles étaient vraies. Mais soit l'horreur que leur inspirait l'idée de tant de sang innocent qui devait couler sous leurs yeux, soit qu'ils se sentirent pénétrés du danger où ils étaient eux-mêmes de devenir un jour la proie de ces féroces brigands, ils nous rassurèrent et nous protestèrent que pas un des prisonniers ne seraient atteint de leurs coups. Ils nous prévinrent que cette même bande s'était annoncée à Léogane, mais qu'ils l'attendaient de pied ferme, non pour la repousser, mais pour l'empêcher de verser une seule goutte de sang, ni d'incendier aucune maison : ils nous montrèrent dans leurs poches les armes avec lesquelles ils se proposaient de faire sauter la tête du chef, au premier geste qu'ils lui verraient faire, ou au premier ordre barbare qui sortirait de sa bouche.

En effet, nous entendîmes le lendemain matin de cette alarme, des cris et des gémissemens dans toutes les rues de cette petite ville. La prison était déjà pleine, mais elle fut en un instant encombrée : juges, avocats, prêtres, négocians, marchands, tout ce qu'il y avait d'hommes blancs, encore tranquilles chez eux, fuyaient leurs maisons et se précipitaient dans la prison. La

cour, les chambres, les cachots et les endroits les plus secrets pouvaient à peine contenir tout le monde. Les femmes y suivaient leurs maris, les mères y portaient leurs enfans ; en un mot, l'épouvante était à son comble et le tumulte était effroyable.

Cependant les braves gens de couleur, qui nous avaient inspiré tant de confiance la veille, ne manquèrent pas de se détacher de tems en tems d'auprès de cette horde, pour venir nous renouveller la résolution qu'ils avaient prise. Nous n'entendions que des cris de femmes éplorées, pas un coup de pistolet ne nous faisait soupçonner encore aucun assassinat. Ce chef de bande, ne trouvant plus personne dans les rues ni dans les maisons, arriva enfin en notre présence, suivi d'une cinquantaine de nègres, tous couverts de lambeaux ensanglantés et armés de pied en cap. L'aspect de ce monstre, muni de deux paires de pistolets à deux coups qu'il tenait à sa ceinture, faisait frémir. Sa suite était toute pressée par un plus grand nombre de mulâtres de la ville, tandis que lui-même était gardé à vue avec la plus grande attention. Dans cet état de gêne, les yeux rouges et hors de leur orbite, la bouche écumante, balbutiant à peine quelque mots pleins de rage, il parcourait les différens

endroits de la prison. A chaque pas tous les prisonniers croyaient voir approcher la mort. Ses bras étaient trop pressés contre son corps par nos fidèles gardiens, pour que seulement il put les étendre : il lui était impossible d'atteindre sa victime ni de près ni de loin; il ne pouvait que la fixer et la terrasser de ses yeux menaçans.

Ce mélange d'anthropophages et de gens de bien groupés ensemble, quoique nombreux, se renfermait néanmoins dans un petit espace. Il s'y trouva bientôt une issue ouverte aux malheureux qui se foulaient les uns les autres dans la cour. Un instant suffit pour les voir se précipiter vers la porte et fuir encore plus vîte en dehors, qu'ils n'étaient entrés. Ils avaient vu ces brigands féroces devant leurs maisons, ils les voyaient-là sous leurs yeux; ils ne savaient où aller pour les éviter.

Enfin la cause de l'humanité triompha! Ces misérables ne purent réussir dans rien de l'objet principal qui les avaient attirés à Léogane. Ils ne sacrifièrent personne, ni n'incendièrent aucune maison. Les gens de couleur de la ville avaient tout fait avec la plus grande sagesse pour paralyser leur cruauté; ils firent même tous leurs efforts pour les détourner de la vie criminelle qu'ils menaient; ils les régalèrent, ils les fêtèrent

et les reconduisirent jusques dans le morne du *Trou-Coffi* où ils avaient leur refuge.

Notre prison qui devait être le tombeau de tous les habitans de ces environs, changea donc tout-à-coup de nature; elle se trouva, en effet, un lieu de sauve-garde que nous étions heureux d'habiter.

Quinze jours s'étaient écoulés ainsi, tantôt bercés par l'espérance, tantôt accablés par le désespoir, lorsqu'un autre évènement, en tout aussi alarmant que celui auquel nous venions d'échapper, vint encore nous surprendre.

En parlant de la situation des combattans au Port-au-Prince, j'ai dit qu'nn vaisseau de guerre était mouillé dans la rade en présence de la ville et de la fortification de Rigaud, et qu'il n'avait encore pris aucune part active dans cette lutte. Je ne sais si le général des mulâtres avait fait des démarches auprès du capitaine et de l'équipage du vaisseau pour les attirer dans son parti; la conduite de ce chef porte à croire qu'il avait fait cet essai, mais qu'il ne lui avait pas réussi. Ayant donc perdu tout espoir d'en être secouru, il chercha à intimider ces spectateurs inquiétans, par une menace digne de lui et qu'il consigna dans une lettre qui leur adressa. Cette lettre portait « Que si le vaisseau avait le malheur de

» tirer un coup de canon sur son camp, il ferait
» incendier toutes les habitations des blancs et
» égorger indistinctement tous les individus qui
» s'y trouveraient ».

Nous avions connaissance à Léogane de cette menace terrible, que la renommée de celui qui l'avait faite, rendait on ne peut plus redoutable. Nous savions aussi que la troupe de ligne du Port-au-Prince avait secoué lâchement le joug de la subordination, et que celle de l'équipage du vaisseau se relachait de jour en jour. La crainte de voir accomplir ce forfait de Rigaud, se présenta à notre esprit comme le terme inévitable de notre frêle existence.

Nos premiers libérateurs vinrent encore une seconde fois adoucir l'inquiétude mortelle qui nous rongeait. Ils nous jurèrent que si ce grand malheur arrivait, ils partiraient tous en masse pour s'opposer à l'exécution du projet destructeur de Rigaud, et qu'ils étaient sûrs de le contenir par leur seule présence.

Malgré ces paroles rassurantes, qui méritaient cependant la plus grande confiance, puisque déja nous avions eu des preuves non équivoques de leur sincérité, nous ne pouvions nous empêcher de nous livrer aux plus sinistres réflexions. Les heures, les momens étaient autant d'années.

Ce n'étaient plus des coups de canons que nous pouvions compter sans peine, mais bien un bourdonnement continuel, semblable au tonnerre, et que l'écho des mornes voisins rendait des plus effrayans. Le vaisseau embossé près de terre faisait un feu roulant de toutes ses batteries sur le fort de Rigaud, et il ne le cessa que lorsqu'il ne resta plus vestige, ni apparence de canons montés, ni de palissades, ni de baraques.

Les poignards et les torches avaient été préparés : le dernier coup de canon du vaisseau fut le signal d'en faire usage. Tout ce qui entourait le camp démantelé fut saccagé et anéanti. Le bruit et la vue de ce désastre fut aussi le moment du *boute selle* pour les gens de couleur de Léogane : ils franchirent avec la rapidité de l'éclair l'espace qui les séparaient de leurs camarades furieux ; heureusement qu'ils les joignirent assez à tems pour pouvoir les rassembler autour de leur chef, et ils parvinrent avec beaucoup de peine à les ramener à leur primitive défense.

Ce succès glorieux pour l'équipage du vaisseau, ainsi que pour les blancs du Port-au-Prince, nous procura la visite de Rigaud. Ce Chef, en abandonnant forcément son poste, et en se rendant aux sages représentations qui lui avaient été faites, avait ordonné la formation

d'un nouveau camp dans une position plus éloignée de la mer et de la ville, et il en confia le commandement à *Péthion*, son capitaine d'artillerie.

Le jour de son arrivée à Léogane, Rigaud accompagné de quelques-uns des pacificateurs de la ville, vint visiter les prisonniers pour faire élargir ceux qui lui paraitraient le plus mériter cette grâce. Comme le bon ordre voulait que les premiers écroués fussent les premiers interpellés, je fus mis en liberté par suite du jugement qu'il porta sur ma conduite, d'après les réponses que je fis à ses questions.

Cependant la déroute des assiégeans du Port-au-Prince du côté des montagnes, l'incendie et les massacres qui en furent les suites, fixèrent les regards de ceux de la plaine. Ces derniers avaient dans leur chef un homme modéré et aussi tolérant que celui des autres était passionné et cruel. Le premier ne voulait que porter librement la cocarde nationale et jouir de la liberté civile; l'autre avait déjà des vues gigantesques; il voulait détruire ou éloigner du pays la classe d'hommes à qui sa caste doit le jour, et régner en Souverain dans cette Isle. En un mot, le mulâtre Rigaud repoussait loin de lui les conseils de la sagesse et l'approche des blancs, gens de bien; le quar-

teron Beauvais, au contraire, s'entourait des hommes de paix et grossissait son parti de tous les blancs honnêtes. Les habitans, sucriers de la grand-plaine du cul-de-sac, avaient fait scission avec les bandits de la ville, et trouvèrent dans leurs intérêts comme dans la justice, l'excuse de l'obligation où ils étaient de prendre part à cette guerre, et de faire cause commune avec ceux qui vengeaient leur amour propre offensé.

Ces nouveaux combattans se nommèrent un chef digne en tout, par sa moralité et son mérite distingué, de les commander. (1)

De riches et opulens propriétaires, des procureurs ou gérants d'habitation, et d'honnêtes entrepreneurs ou ouvriers, ne pouvaient tenter rien de mal, ni contre aucun individu, ni contre la fortune de personne. Leur principal objet était de se préserver des cruautés des hommes sanguinaires qui s'étaient emparés de vive force de tous les pouvoirs du Gouvernement, et qui avaient, par conséquent, tout bouleversé. L'armée alliée de la plaine harcelait les patriotes du Port-au-Prince, pour les forcer à abandonner la ville : les habitans avaient pris les armes contr'eux pour n'être pas exposés à être

(1) Mr. de Jumécourt.

égorgés de sang froid par ces forcenés. C'est donc dans cette plaine que se ralliaient tous les hommes sages; c'est là aussi où je résolus de me faire accompagner par un brave mulâtre nommé *St.-Martin*, à qui j'avais pu rendre quelques légers services, et qui ayant appris ma détention à Léogane, y avait suivi Rigaud dans le dessein de m'être utile.

Je viens de dire qu'immédiatement après sa déroute, Rigaud se souvenant de nous, se fit accompagner par quelques-uns des siens pour faire une tournée à Léogane. Ce jour même un envoyé (1) de Beauvais et du Général blanc du cul-de-sac n'ayant pu le joindre dans la route, l'y avait suivi de très-près. La mission de ce délégué était connue de mon guide; nous décidâmes que nous ne partirions que le lendemain, après que nous aurions vu l'effet qu'elle aurait produit.

Cet envoyé extraordinaire que tous les blancs et gens de couleur de Léogane voulaient voir et désiraient entendre dans ce tems de terreur, avait une mission analogue à son caractère : il apportait des paroles de paix, il avait des vérités consolantes à révéler; mais en digne ministre de la Religion, il voulut préalablement rassembler

(1) Mr. l'abbé Ouvière.

les plus grands pécheurs, et les réunir tous dans l'église.

Les mêmes mulâtres qui avaient sauvé déjà deux fois leur fortune, et qui conservèrent la vie à des milliers de blancs, prévenus sans doute de son arrivée, étaient parvenus le même jour à attirer dans Léogane la horde des révoltés du *Trou-Coffi*, qui ravageait toutes les habitations. Une messe avec sermon devaient le lendemain précéder la fête que les habitans de la ville se proposaient de donner au Général Rigaud et à sa suite. Ce chef, de même que les nègres révoltés n'avaient pu s'empêcher d'assister à cette cérémonie imposante à laquelle on avait donné un appareil militaire. (C'est-à-dire que tout le monde eut la liberté de s'y présenter avec ses armes). La nef était remplie de nègres couverts de haillons et armés comme ils se trouvaient être dans leurs expéditions nocturnes. Le moment vint enfin où ce bon prédicateur monta en chaire. Par son discours pathétique et plein de force, ce sage de l'église, en appelant d'abord la clémence de Dieu dans cette enceinte, réclama en même tems toutes les rigueurs de sa justice offensée contre l'auditoire souillé en partie des plus grands forfaits. Sa ferme et touchante éloquence, fruit d'une ame vertueuse, ne tarda

pas à faire apercevoir dans tous les yeux, les signes non équivoques d'un véritable repentir : les armes des coupables tombèrent de leurs mains, et le souvenir des flots de sang qu'ils venaient de répandre provoqua les sanglots, attendrit tous les cœurs et fit couler de tous les yeux des larmes abondantes.

Cependant l'apôtre parvenu ainsi à transformer ces loups en autant d'agneaux, profitant de ce moment favorable pour demander au nom de l'humanité l'élargissement de tous les prisonniers qui étaient détenus à Léogane, descendit de la chaire et quitta un instant l'exercice de son ministère pour se placer à la tête d'une légion toute formée de pélerins. Précédé d'une musique harmonieuse, il se dirigea vers la prison d'où j'étais sorti la veille, et en fit ouvrir les verroux par ceux-là même qui avaient ordonné de les tenir fermés. Tout le peuple suivit le cortège, je partageai aussi cette allégresse publique, et comme tous les spectateurs, je vis un jour des plus heureux au milieu des plus grandes calamités.

Le moment du départ pour me rendre à la plaine du cul-de sac fut fixé au lendemain de ce jour. Si je rends compte de toutes les circonstances de ce trajet, c'est pour faire connaître

jusqu'à quel point les hommes de couleur, envers qui on a de bons procédés, sont susceptibles de reconnaissance, et combien même ils nous surpassent en affection.

Rien ne devait plus m'inquiéter, j'avais auprès de moi un protecteur puissant et un ami sincère. Sa personne, son argent, son porte-manteau, son cheval, tout était à ma disposition : je n'avais qu'à le suivre ou l'amener où je voulais aller. L'itinéraire que je devais parcourir avec ce brave conducteur, était absolument le même que celui que j'avais tenu pour aller à Léogane. Il nous fallait passer dans la gorge de la rivière froide, où était le nouveau camp de Rigaud. Cette route ne fut pour moi ni pénible ni dangereuse. Tous les espaces que nous traversions sans rencontrer des allans et des venans du camp, le cheval de mon guide était à moi, et il me suivait à pied : appercevait-il quelqu'un de sa couleur, il montait son cheval, je le suivais à pied à mon tour; j'étais alors un protégé qu'il voulait bien accompagner par faveur. Arrivés au camp de Rigaud, Péthion qui y commandait en l'absence de son général, vint nous joindre dans e grand chemin où il nous fit faire halte un instant. Nous éprouvâmes plus de difficultés avec ce chef, que mon guide ne l'avait imaginé :

cependant après un quart d'heure d'un entretien analogue aux circonstances où nous nous trouvions, Péthion comme mulâtre et chef d'une armée, et moi comme blanc et par conséquent indigne de ses bonnes grâces, il nous laissa continuer notre route. Alors n'y ayant plus que des petits postes dans cette gorge, je n'avais aucun souci d'être inquiété : mon guide n'avait qu'à parler et le chemin nous était partout ouvert.

Puisque je voyageais librement et commodément dans les lieux où nous ne fesions aucune rencontre, j'eus la curiosité d'aller visiter l'habitation d'où j'avais été enlevé depuis plusieurs semaines, sous le vain prétexte d'une mesure de prudence : je voulais voir surtout l'effet que mon absence avait produit sur l'esprit des nègres.

Je ne fus pas trompé dans mon attente ; mon apparition fortuite fut le sujet de la plus grande joie pour tous les malheureux nègres attachés à cette propriété. Ils me croyaient du grand nombre de blancs qui avaient péri le jour de la débandade du camp de Rigaud. Ils n'avaient aucune nouvelle de leur bonne maîtresse, (1) depuis qu'elle était partie pour le Cap, et ils manquaient déjà de tout. Le chirurgien n'était

(1) Mme. de Proissy.

plus dans le voisinage pour les soigner dans leurs maladies : la viande fraîche ne parvenait plus du Port-au-Prince tous les Dimanches pour faire du bouillon aux convalescens : ils n'avaient plus de salaisons pour manger avec leurs bananes, plus de tabac, plus de tafia, plus de débouché pour vendre l'excédent de leur nécessaire ou les produits de leur industrie.

Ce tableau dans lequel je puis comprendre toutes les habitations de ce quartier, toutes celles de la province, et pour ainsi dire, toutes celles de la colonie dans ce tems là, n'est pas encore ce qu'il devait être peu de tems après: les nègres étaient au moins vêtus, et il y avait une petite pharmacie sur chaque habitation.

La joie de ceux dont je viens de parler ne put cependant durer long-tems. Il y avait encore moins de sûreté pour moi à rester parmi eux, que quand je les avais quittés; les mulâtres vagabonds avaient bien ménagé cette habitation, autant que des brigands pouvaient faire, par respect pour le nom et les grandes qualités de la propriétaire; mais un gérant, par cela seul qu'il était blanc, courait le plus grand risque de provoquer leur fureur. Je fus gardé, pendant la nuit, comme une relique précieuse, par ces bons nègres ainsi que par mon conducteur: on me

prépara un des chevaux de l'habitation qu'ils tenaient cachés dans les bois, (le mien m'ayant été enlevé à Léogane), et je quittai au point du jour, encore une fois, et bien douloureusement cette habitation et ces nègres.

Il n'y avait pas bien loin pour arriver à la plaine du Cnl-de-Sac, mais le chemin qui y conduisait était rempli d'une multitude de petits postes de mulâtres, que Rigaud y avait placés, et qui ne communiquaient, avec leurs alliés de la plaine, que politiquement. A chacun de ces postes, mon guide était questionné sur l'objet de notre voyage. Où me conduisait-il; où allait-il lui-même? Comme il était porteur d'une figure semblable aux leurs, ses réponses étaient fermes et laconiques : nous avancions toujours, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, jusqu'à ce qu'enfin nous arrivâmes au premier camp blanc de la plaine, où il me laissa, et où je lui serrai la main bien affectueusement, en signe de reconnaissance pour un aussi grand dévouement.

J'éprouvai donc le bonheur de faire nombre, avec ceux qu'un esprit de modération et de sagesse dirigeait. On voyait dans cette plaine, il est vrai, le tableau effrayant de la guerre; mais dans ce tableau, on y distinguait toutes les dispositions

de la paix : on n'y faisait pas le moindre mouvement pour atteindre, ni pour surprendre un ennemi cruel, on s'y tenait sur la défensive. On était soumis aussi à une discipline militaire, et on y était revêtu de l'armure d'un soldat, cet appareil n'en imposait á personne : on gardait sa fortune, et on se garantissait d'une mort prématurée. Il ne pouvait y avoir une meilleure armée que celle là, toute fois à son corps défendant.

Je ne relaterai point ici les manœuvres que le commandant du poste *Damiens*, (1) dans lequel je me trouvais, faisait exécuter à sa compagnie de volontaires; ni les évolutions militaires qu'il nous faisait faire, je me bornerai simplement à dire que l'excès de son zèle nous a compromis souvent et qu'il est cause de la mort de plusieurs, d'entre ceux nouvellement débarqués, qui n'ont pu résister ni aux fatigues, ni à la chaleur du climat.

Cette guerre allait bien, et les avantages de part et d'autre étaient balancés; seulement, toutes les caves extrêmement bien fournies des sucreries

(1) M. Le N***, Capitaine normand. Il avait abandonné son bâtiment pour défendre les intérets des mulâtres, et il avait même entraîné dans son parti quelques uns des officiers de son bord.

se vidaient grand train, comme les bêtes à cornes diminuaient sensiblement: les basses-cours furent les premières dégarnies. Quant au pain il n'en était plus question, quand j'arrivai dans la plaine: quelques barrils de farine que chaque habitant avait pour sa provision, et qu'il était à même de renouveller toutes les semaines, dans les magasins du Port-àu-Prince, furent bientôt consommés; heureusement qu'on avait pu y suppléer par des patates, qui sont trés-abondantes dans cette plaine.

Deux mois se passèrent ainsi, sans qu'aucun fait d'armes remarquable ait eu lieu; seulement quelques rencontres de tirailleurs faisaient connaître l'existence des deux armées.

La famine était donc dans nos camps, la disette et la contagion étaient aussi parmi les assiégés du Port-au Prince, lorsque des commissaires civils du gouvernement de France arrivèrent au Cap, dans l'objet de faire cesser la guerre civile. Cette nouvelle fut reçue à la plaine du Cul-de-Sac, avec enthousiasme; nos chefs en étaient tellement ravis qu'ils oublièrent les premiers principes de la tactique militaire.

Une simple lettre apportée par un courrier extraordinaire, précéda l'un de ces commissaires (1).

(1) M. St.-Léger.

Il nous convenait, peut-être, de l'attendre patiemment, sans faire aucun mouvement qui put faire soupçonner à l'ennemi quelque entreprise déterminée de notre part; mais nos généraux ne le jugèrent pas ainsi, ils crurent bien faire de manœuvrer sur la ville, de confondre l'armée blanche avec celle de couleur et d'aller camper ainsi réunis à la vue des assiégés. Leur intention était louable, sans doute, car cette disposition avait pour but de montrer aux yeux des républicains, la fin des dissentions civiles et la réunion sincère de deux armées, différentes par leur couleur, sous un même étendart, bien disposées à obtempérer aux vues pacifiques du commissaire que l'on attendait de jour en jour.

A peine nos chefs eurent-ils le tems de réfléchir à leur imprudente conduite, que les portes de la ville s'ouvrirent pour donner passage à tous les enragés patriotes qu'elle renfermait. Les remparts furent en un instant couverts de spectateurs, pour voir l'issue d'une bataille sanglante et décisive qui devait se livrer en leur présence.

Nos ennemis étaient soutenus par un corps nombreux de troupes de ligne qu'ils avaient corrompu, comme je l'ai déjà dit; tous les nègres domestiques et ouvriers formaient une colonne redoutable: ils achetaient dans cette action leur

liberté, avec les armes de leur maîtres. Ceux-ci étaient autant de lions que la faim fait sortir des forêts. Quelle fut notre contenanee ? la déroute la plus épouvantable. L'armée de la plaine, de laquelle je faisais partie, fut frappée d'nne telle frayeur que ni les haies d'aubépine qui ferment les sucreries, ni les fossés qui conduisent les eaux pour l'arrosage des cannes, ni les acqueducs des moulins n'empêchèrent les fuyards de s'y précipiter et de les franchir pêle-mêle, pour se sauver dans le plus grand désordre. Je me ralliai à plusieurs de mes camarades pour fuir à toute bride vers l'habitation où notre compagnie avait son cantonnement, afin d'y enlever les malades que nous y avions laissés, et que nous emportâmes en croupe, jusqu'au bourg de la *Croix-des-bouquets*, où nos généraux parvinrent cependant à rallier un assez bon nombre de fuyards.

C'est dans cet état de choses que le commissaire trouva notre armée le lendemain; tandis que deux jours avant, elle était dans une situation la plus imposante. On avait voulu applanir les difficultés qu'il devait éprouver pour réconcilier des ennemis, et les mesures intempestives qu'on prit, élevèrent des obstacles presqu'insurmontables qui paralysèrent plusieurs jours son zèle.

Cependant sa constance et le caractère dont il était revêtu, triomphèrent; la paix fut faite, un concordat fut signé et mit un terme apparent à cette première révolution.

Le jour de cette trève fut un jour des plus heureux pour tous les habitans, et la sanction du concordat, qui eut lieu quelque tems après fut le signal du retour de chacun de nous dans nos foyers respectifs.

Les articles de cet acte furent tous mis à exécution sous l'influence du commissaire qui en avait réglé les bases. Un corps d'armée de mulâtres entra en ville avec tous les honneurs de la guerre, tous les égards et les ménagemens que l'on doit à des compatriotes. Un corps pareil en nombre de gardes nationaux soldés fut organisé pour partager le service public de la police; et la troupe de ligne balançait ces forces, et devait les contenir dans leurs bornes respectives.

Cet arrangement ainsi terminé paraissait devoir inspirer quelque confiance; cependant deux corps d'armée composés d'individus dont l'inimitié n'était point éteinte, et qui nourrissaient une haine implacable l'un contre l'autre, ne pouvaient garder long-temps une attitude paisible.

En effet, à peine avions-nous repris nos occupations journalières, que nous nous trouvâmes

spontanément surpris par un événement qui surpassait encore, par l'effroi qu'il inspirait de loin, tous ceux qui l'avaient précédé.

Vers les dix heures du soir de la journée du 2 novembre 1791, une vive canonnade et un feu roulant de mousquetterie, nous firent entendre que les deux corps armés à qui la police intérieure du Port-au-Prince était confiée, avaient donné un libre essor à leur animosité. A ce combat, qui dura assez long-temps, succéda l'incendie : les flammes, qui embrâsèrent bientôt la plus belle partie de cette ville opulente, faisaient disparaître les ombres de la nuit à quinze lieues à la ronde. Les gémissemens, les cris, les alarmes des femmes et des enfans; l'épouvante qui faisait précipiter tous les témoins de ce nouveau désastre vers le port, et se jeter dans la mer pour chercher un asile dans les embarcations et sur les navires de la rade, étaient l'ensemble d'un tableau effroyable, caché à mes yeux par le morne de l'Hôpital qui couvrait la ville : je distinguais seulement quelques bâtimens qui se trouvaient prêts à partir, faisant voile au large, pour n'être pas exposés aux flamèches que ce volcan vomissait au loin.

Cette seconde catastrophe devait nécessairement produire les mêmes effets que celle qui avait eu lieu lors de la distribution des cocardes; c'est-à-

dire, la fuite des mulâtres, et leur second rassemblement sous les remparts de la ville. Cette fois, je suivis l'exemple de tous les habitans du quartier; nous nous rendîmes en corps au Port-au-Prince, et nous leur laissâmes volontairement nos places libres, avant qu'ils n'eussent obstrué les grandes routes.

La vue du spectacle qu'offrait cette ville, le lendemain du jour de l'incendie, était déplorable. Le feu n'était pas encore éteint dans plusieurs emplacemens : les cheminées et les pans de murailles qui restaient nus et à découvert au milieu des décombres, présentaient un coup-d'œil des plus hideux : tous les propriétaires et locataires qui avaient eu le bonheur d'échapper à cet événement, cherchaient dans les débris quelques restes de leurs effets.

L'espace qui avait été consumé était brûlant, et menaçait d'une entière destruction tout ce qui ne l'était pas. On parvint cependant à sauver environ un tiers des maisons les plus isolées.

Ce désastre fut occasionné par une rixe qui s'éleva encore une fois entre quelques individus méprisables des deux corps armés, patriotes blancs et mulâtres, tous soldés, qui se trouvaient cantonnés en ville. Puisqu'on avait eu l'imprudence de renfermer dans une même arène deux tigres

furieux, on devait nécessairement s'attendre à les voir essayer leurs forces et chercher à s'entre-détruire. Les premiers pendirent un mulâtre devant la porte de leur caserne; les autres exercèrent leurs représailles en fusillant un patriote, et le combat devint général.

Les autorités publiques n'étaient plus aussi mal composées qu'elles l'avaient été dans la première révolution. Le maire de la ville était un homme recommandable par sa moralité et ses bonnes mœurs, et le conseil municipal était formé de négocians et de propriétaires estimables. Il n'y avait que dans la force armée où l'on comptait quelques chefs belliqueux. Leur premier soin fut de mettre la ville à l'abri d'une surprise de la part des ennemis. La garde nationale, plus nombreuse et mieux organisée, avait aussi pour chefs des hommes la plupart sages.

Pendant tout le temps de ces nouvelles hostilités, des redoutes furent construites, les fossés agrandis, et de fortes batteries placées sur tous les points environnans la ville les plus en danger. Je partageais cette prison spacieuse avec tous ceux qui, comme moi, la défendaient. L'ennemi tenta, mais en vain, d'en approcher; ce n'était qu'au-dehors et à de grandes distances qu'il pouvait exercer ses vengeances. Tout le mal qu'il

put nous faire, il le fit, c'était de nous priver de l'aliment le plus nécessaire à la vie. Les sources qui fournissaient et remplissaient les bassins, les lavoirs et les fontaines étaient éloignée d'environ une lieue de la ville (1) : pas une goutte de cette eau limpide ne nous parvint plus. On y suppléa, tant bien que mal, par quelques sources de certains puits, et à l'aide du filtrage de celles qui se ressentaient du voisinage de la mer.

Nous ne fûmes pas cependant abandonnés de la France dans ce nouvel état de calamité générale. De nouveaux pacificateurs se présentèrent, et n'eurent ni la peine, ni les difficultés que les premiers avaient éprouvées pour la faire cesser. On était las, tant d'une part que de l'autre : il tardait aux deux partis combattans d'en venir à une réconciliation sincère.

La révolution avait été jusque-là on ne peut plus fatale à toute la masse des colons, puisque leurs fortunes et leur propre existence se trouvaient tout-à-fait compromises. Néanmoins des assemblées coloniale et provinciale, déjà formées, s'entretenaient encore dans l'objet de lui donner cours. Chacun semblait perdre de vue ses

(1) Les mulâtres rompirent les tuyaux de fonte à la source de *Turgeau*.

intérêts personnels, pour embrasser le parti noble de la chose publique. Mais vains efforts! ces assemblées, ou plutôt ces rassemblemens, n'enfantaient que des dissentions, des partis, des querelles, des tumultes : jamais on n'y était d'accord sur le point des discussions. On sentit enfin, mais trop tard, la nécessité de les dissoudre et de se laisser gouverner par de sages magistrats, revêtus de toutes les dignités et prérogatives attachées à leurs fonctions.

Un doux rayon de paix vint donc luire momentanément sur cette infortunée colonie : les propriétaires rentrèrent une seconde fois chez eux, et chacun reprit ses occupations habituelles. Tout le monde formait des vœux pour que cet état de tranquillité fût de longue durée, et pour que l'anarchie d'où nous sortions n'étendît pas plus loin les maux qu'elle avait occasionnés. Cependant les colons s'étaient trouvés enveloppés dans cette guerre intestine par l'impulsion d'une foule d'aventuriers étrangers à Saint-Domingue. Dans ce moment de calme, on ne pouvait en purger le pays sans l'exposer à de nouveaux malheurs. Les autorités prirent le parti d'en former un corps d'artillerie soldé, dans l'objet d'opposer une défense contre toute innovation à l'ordre des choses qui venait d'y être établi.

Pendant que tout semblait promettre à Saint-Domingue la cessation de tant de discordes civiles, la France voyait de son côté des échafauds s'élever partout dans son sein, sur les traces d'une révolution la plus sanguinaire. Nous savions aux colonies que la mort y planait sur toutes les têtes, et qu'elle y frappait impitoyablement celles qui s'élevaient au-dessus du mérite commun; qu'il n'y avait pas à opter entre le parti ou de la donner ou de la recevoir. Enfin, en France comme à Saint-Domingue, Dieu permettait qu'un petit nombre de coupables se souillât des plus grands de tous les forfaits.....

Tout faisait donc appréhender aux colons l'apparition de quelques cannibales républicains d'Europe sous le masque hypocrite de la phylantropie, et tout justifiait aussi les craintes de leur approche, puisque la mère-patrie était devenue une marâtre dénaturée, qui méditait la destruction de ceux de ses enfans qui auraient dû lui paraître les plus chers.

En effet, deux années s'écoulèrent à peine qu'une force armée, aux ordres de trois commissaires civils (1), s'annonça. Leur mission était couverte des voiles du mystère; mais la retraite

(1) Sonthonax, Polverel et Aillhaut.

précipitée de l'un de ces trois délégués, dont la moralité devait être un sûr garant de la conduite de tous, fit apercevoir clairement l'objet que les deux autres avaient en vue. L'escadre avait touché au Cap; mais elle n'y séjourna que le temps d'y faire des dispositions pour le Port-au-Prince (capitale de l'île et centre de tous les pouvoirs), où elle ne tarda pas à paraître.

Le pavillon des forts de la ville faisait voir à la flotte une cité française, comme celui qui était aperçu sur l'escadre laissait distinguer aux colons une marine de la même nation. Cependant une scène tragique eut lieu sur le port : la force armée de la ville disputa avec violence le débarquement des troupes européennes. L'alternative des deux partis ne fut pas longue; les vaisseaux et frégates s'embossèrent à portée du canon, et les forges du fort Saint-Joseph furent allumées pour rougir des boulets.

Voilà encore, pour la troisième fois, cette malheureuse ville (qui était en partie rebâtie), dans les plus grands dangers. Ce n'était plus la mer qui offrait à ces infortunés habitans une retraite pour échapper à toutes les horreurs de la mort, mais bien les mornes et la plaine qui les reçurent dans leur fuite précipitée. Les aventuriers seuls disputèrent vaillamment le terrein et soutinrent

avec opiniâtreté un combat des plus vifs, et dans lequel le sort de toute la colonie devait être prononcé. Quelques canons, quoique habilement dirigés, ne pouvaient en imposer à des batteries nombreuses qui fracassaient toutes les maisons. Cependant un heureux hasard aurait pu faire tomber un boulet rouge dans les matières combustibles d'un vaisseau et le faire sauter, mais ce hasard ne servit pas les défenseurs de la colonie; ils furent obligés d'abandonner leurs canons, et ne pouvant, au prix de leur sang, sauver ce pays, ils exigèrent une forte contribution des habitans, et s'enfuirent par les montagnes à Jacquemel, où ils s'embarquèrent pour le continent de l'Amérique. L'armée républicaine n'ayant plus d'ennemis à combattre, mit pied à terre, et les commissaires Polverel et Santhonax ayant sans doute à rendre compte des munitions de guerre de l'escadre, rançonnèrent la ville à leur tour pour en défrayer l'État.

Je me trouvais encore cette fois sur la même habitation et au même point de vue où je m'étais placé lors de l'incendie du 2 novembre 1791; je ne vis rien de ce combat terrible, mais j'entendis très-distinctement tous les coups de canon.

Cet événement fut le coup de grâce pour tous les habitans de Saint-Domingue. Les nègres

esclaves, qui n'avaient pas encore éprouvé dans la partie de l'ouest le sentiment de leur liberté, secouèrent le joug de la subordination et se relâchèrent entièrement de leurs travaux. Ils prirent un intérêt tout particulier à l'arrivée de ces commissaires. Les forces imposantes que ces envoyés avaient développées, et l'usage qu'ils en avaient fait, leur donnèrent les plus grandes espérances de se voir aussi appelés, comme les mulâtres, à partager les bienfaits de la révolution de France.

Leur attente ne tarda pas à se justifier : le même jour du débarquement de ces commissaires, le corps des Africains qui avait été formé lors de la première révolte des mulâtres au Port-au-Prince, se débanda et s'éparpilla dans les campagnes, assassinant les blancs qu'ils purent surprendre sur les habitations. Ce n'était pas là le plan que leurs libérateurs avaient encore adopté; mais ces nègres crurent bien interpréter leurs sentimens, par ce qu'ils avaient vu et entendu de la bouche de tous les Français nouvellement débarqués. Dans le grand nombre de noirs attachés aux différentes cultures, les créoles, les domestiques et les plus anciens d'Afrique restaient encore soumis à la voix de leurs maîtres ; tout le reste n'obéissait qu'à peine, et menaçait déjà de la révolte.

Ne voyant plus de sûreté pour moi sur l'habita-

tion, à cause principalement des nègres africains armés, qui assassinaient de toutes parts, je pris le parti de me retirer au Port-au-Prince, par mesure de prudence. Il n'y avait que vingt-quatre heures que le débarquement des commissaires était effectué, rien n'était encore en ordre, ni dans leur logement, ni autour de leur personne, ni dans la nouvelle administration. Tout était en combustion dans cette cité : les négocians, les marchands, les propriétaires vidaient les restes de leurs coffres dans les caisses de ces nouveaux agens. Quand ce préalable fut rempli, les violences de toute nature furent exercées sur les habitans les plus distingués. La proscription tomba d'abord sur les blancs qui soutenaient la révolution de France; ensuite on s'empara de ceux soupçonnés d'être d'un parti contraire : les plus riches et les plus recommandables eurent la prison pour partage; les autres enfin furent embarqués sur des bâtimens qui se réunirent au Cap, pour être dirigés sur France.

Un tel Gouvernement et de telles autorités, dont tous les membres étaient corrompus, ne pouvaient former qu'un corps politique semblable aux élémens dont il était composé. Son existence et son séjour dans l'île devaient aussi, dans peu de temps, faire disparaître de la colonie, soit d'une manière

soit d'une autre, tous les habitans blancs, puisque les hommes de couleur et nègres libres jouissaient des plus grandes faveurs auprès des autorités constituées. Les esclaves eux-mêmes furent reçus dans le rang des favoris : ils avaient des jours fixes pour être admis à porter leurs plaintes contre leurs maîtres : eux seuls composaient la force armée : jamais les commissaires ne manquaient de les appeler dans leurs expéditions secrètes : ils étaient de tous les banquets, de tous les festins ; ils avaient, enfin, leur voix dans les conseils, et toujours le premier pas dans les promenades publiques.

Mais quel que soit le principe de ceux qui méditent un plan de dévastation, il ne leur arrive jamais de détruire, sans, au préalable, adopter un mode dans lequel ils découvrent, avec les moyens de réussir, celui de lier leurs intérêts à leur système destructeur.

Par exemple, dans cette circonstance comme dans celle où les mêmes habitans du Port-au-Prince se trouvèrent lors de la première révolte des mulâtres, rien n'était plus aisé à ces deux impitoyables tyrans que d'atteindre leurs victimes, car ils les avaient toutes à leur disposition : la hache était levée sur la tête des colons, ils n'avaient qu'à couper le fil qui la tenait suspendue, pour

les voir aussitôt tomber à leurs pieds. Mais leur plan n'était pas ainsi conçu ; il y avait d'ailleurs beaucoup de risques à suivre une voie qui présentait encore des chances peu favorables (1) ; tandis qu'avec le temps, de la prudence et plus de méthode, ils étaient sûrs d'atteindre l'objet le plus cher de leur ambition ; car, après tout, ils ne voulaient que de l'or.

Et les agens subordonnés, depuis le secrétaire de la légation jusques aux chefs de l'état-major et aux subalternes de l'administration, n'ambitionnaient que de l'or. Mais ce métal se cache facilement sans témoin, dans un temps de terreur. Comment venir à bout de le découvrir ? Par les tortures.....

Les nègres auraient voulu, sans doute, leur liberté ; encore n'était-ce que le petit nombre. La majorité de cette population trouvait dans l'état de captivité, pour lequel la nature l'a particulièrement destinée dès son berceau (quoi qu'en

---

(1) Les commissaires firent l'épreuve de la guillotine au Port-au-Prince, sur un gérant de la plaine, d'après la plainte d'un mauvais sujet de nègre. L'atelier de l'habitation, indigné de cette cruauté, menaça les bourreaux d'un soulèvement général, s'ils faisaient guillotiner d'autres blancs.

disent les philantropes) (1), des douceurs qu'elle n'apercevait pas dans les charmes éblouissans, mais bien trompeurs, de la vie libre. La reconnaissance, la raison, la justice, l'habitude, plus encore que tout autre motif, les attachaient au sol qu'ils cultivaient dans ces climats plus tempérés que les leurs, sous des mains adoucissant tous les maux de leur étrange constitution, et toujours ouvertes à leurs véritables besoins; sous des protecteurs zélés, prévenant leurs désordres; sous des maîtres, enfin, à qui l'humanité, l'ambition, ou, si l'on veut, la cupidité même, prescrivaient envers leurs esclaves les plus doux ménagemens, et par conséquent les traitemens nécessaires à leur conservation.

---

(1) Les nègres importés d'Afrique aux colonies sont, en général, esclaves dans leur pays natal. Dans les guerres perpétuelles que les chefs des peuplades (qui sont autant de rois) se font entr'eux, les esclaves surpris aux travaux de l'agriculture, deviennent la proie des vainqueurs. C'est ainsi que ceux-ci appauvrissent leurs ennemis. Si les conquérans trouvent occasion de vendre leurs prisonniers, ils les conservent avec soin, autrement ils leur donnent la mort. Il y en a même (à en croire les nègres de certaines nations, comme celles dites *Mondongues* et *Hibos*) qui les mangent, pour peu qu'ils soient pressés par la faim.

Dans ce même temps où la flotte qui recelait tous les prisonniers colons était réunie au Cap, une escadre française s'annonça avec une force armée européenne. L'approche de ces vaisseaux fit partir les commissaires du Port-au-Prince, dans le dessein de faire leurs préparatifs pour s'opposer au débarquement des troupes. Ils arrivèrent au Cap au même moment où ces nouveaux républicains se disposaient à prendre possession de cette ville. C'est alors que les commissaires proclamèrent la liberté générale après avoir rallié autour d'eux tout ce qu'il y avait de nègres révoltés dans la partie du nord. Un combat sanglant s'engagea entre les deux pavillons d'une même couleur. Les troupes françaises débarquèrent pour s'emparer de la ville; les mulâtres et les nègres la leur disputèrent avec acharnement, et en nombre de beaucoup supérieur : l'incendie s'en mêla; le Cap ne fut bientôt qu'un monceau de cendres. Les deux armées eurent les mêmes succès, comme elles éprouvèrent les mêmes désavantages; et elles se retirèrent toutes deux du champ de bataille, l'une dans les montagnes voisines, l'autre sur les vaisseaux de l'escadre. Le fils de Polverel fut fait prisonnier par l'armée française; le fils du général républicain tomba aussi au pouvoir des nègres et des mulâtres. L'escadre alors fit voile pour les

Etats-Unis, emmenant avec elle la flotte sur laquelle étaient détenus les malheureux prisonniers colons.

Ces derniers antagonistes disparus des côtes du nord de Saint-Domingue, ne laissèrent cependant pas la puissance des commissaires intacte; d'autres ennemis du pays, dans la partie de l'est, les menaçaient encore de leurs armes, et avec d'autant plus de confiance qu'ils occupaient déjà le *Mirebalais*, où tous les habitans de couleur, qui y sont très-nombreux, les appuyaient de tout leur pouvoir. Mais le systême des commissaires, qui avait si bien prévalu au Cap, était infaillible dans tous les points de l'île. En se portant de leur personne sur le bourg du Mirebalais, ils n'eurent qu'à déployer l'étendart sanglant de la révolte générale, pour voir aussitôt tout fléchir devant eux.

Au reste, les principes de nos démagogues n'avaient rien de trop sinistre, puisqu'ils ne répandaient du sang qu'autant qu'ils éprouvaient des entraves dans la marche qu'ils avaient prise. Les prisons du Port-au-Prince étaient vastes, et présentaient les plus grandes sûretés pour les habitans riches; les nombreux bâtimens qui se trouvaient en rade pouvaient aussi servir de retraite aux femmes craintives; mais cette faiblesse s'accordait peu avec l'esprit républicain; un manque

de confiance était répréhensible et ne devait guère se tolérer : cependant les attraits puissans du sexe l'emportèrent sur la rigueur des lois, on y dérogeait en faveur des dames, moyennant une simple rétribution de dix portugaises (environ six cent soixante francs de France), une fois payées.

Quant aux négocians, marchands, propriétaires ou autres de la ville, qui avaient échappé à la déportation ou à l'emprisonnement, s'ils s'absentaient illicitement de leurs maisons, il était censé qu'ils faisaient don à la nation de tout ce qu'ils possédaient; tous les objets mobiliers se vendaient au profit de l'administration. Les moyens de les réaliser en argent comptant étaient simples : un son de trompette devant une porte annonçait la vente; les chalans s'assemblaient, et, comme les vendeurs y étaient accommodans, tout le monde courait y acheter.

La direction des prisons formait une branche particulière d'administration. La surveillance et la direction des prisonniers étaient confiées à un officier supérieur de l'état-major, homme de couleur, revêtu du titre de général. Ce chef remplissait les fonctions de cette charge publique avec la plus scrupuleuse, comme avec la plus sévère attention. Pour dégager sa responsabilité du poids qui la gênait, et pour garantir sa per-

sonne de l'effervescence qui entoure toujours cette place dans un temps de rumeur, il usait d'un moyen infaillible pour rester maître de mille prisonniers comme d'un seul. De fortes barres de fer remplies d'organeaux attendaient dans chaque chambre les nombreux habitans blancs que la force armée y conduisait par charretées. Cet ordre de choses ne nécessitait plus qu'une inspection journalière, qu'il lui était aisé de faire par récréation ou par délassement : il jouissait d'un temps plus que suffisant pour pouvoir goûter les douceurs de la vie, et pour veiller encore à ses propres intérêts. Les prérogatives de sa place s'étendaient de plus dans tout ce qui constituait la police des établissemens publics. Un seul, dans tous ceux que le Gouvernement possédait au Port-au-Prince, lui parut mériter ses plus grandes attentions ; c'était une guildiverie.

Cependant toutes les chambres de la prison furent bientôt pleines, telles grandes et telles nombreuses qu'elles fussent. Les agens du pouvoir exécutif, en exerçant des violences inouies sur les habitans, éprouvaient quelquefois des obstacles dans l'exécution des ordres qu'ils recevaient. Les blancs étaient encore armés : quelques-uns faisaient résistance, et, entourés de leurs plus fidèles nègres, ils repoussaient la force par

la force; il y en eut même, dans les lieux les plus éloignés, qui firent repentir de leur témérité ceux qui violaient ainsi leur asile.

Tout ce brigandage s'exerçait néanmoins au nom de la nation et de la loi. On pense bien que les deux tyrans qui en étaient les organes, devaient être on ne peut mieux secondés pour consommer tant de crimes. Une foule de satellites qui les entouraient, non contens d'allumer l'incendie qui consumait toutes les fortunes des colons, faisaient encore plus; ils cherchaient par leurs écrits à y précipiter ceux qui, à leur exemple, n'en hâtaient pas la destruction. Que sont donc devenues les feuilles périodiques de ce temps? Seraient-elles mêlées dans les cendres qu'elles ont produites, ou seraient-elles décomposées dans le sang qu'elles ont fait verser? Le dirai-je? il y a eu de ces folliculaires assez dénaturés et assez inhumains, qui ont été jusqu'à oser appeler une journée de la Saint-Barthelemy sur Saint-Domingue, comme le seul et unique moyen de mettre un terme à l'égoïsme des habitans!.....

Cependant le ciel ouvrit enfin une porte secourable à tant de victimes, qui s'attendaient de jour en jour à être sacrifiées. Des lettres parvenues secrètement au Port-au-Prince, de la partie du sud de l'île, faisaient connaître à tous les colons

blancs, qu'un corps de troupes anglaises était débarqué à Jérémie, et que le général qui le commandait y recevait tous les habitans sous sa protection. Nous savions que cette partie de l'île était aussi à deux doigts de sa perte; mais la présence des Anglais avait suffi pour remettre tout dans le meilleur ordre possible. Des embarcations pleines de fuyards partirent dès-lors toutes les nuits pour Jérémie, malgré la rigoureuse surveillance que la force armée y exerçait.

Le règne de Polverel et de Santhonax commençait donc à chanceler. Les Anglais, déjà en possession d'un point très-important, entourés des habitans du pays, et cherchant à se renforcer de tous ceux qui gémissaient sous le glaive des républicains, ne pouvaient manquer de pousser rapidement leur conquête. Riches en vaisseaux, puissans par l'abondance de leur numéraire, et forts surtout de leur habile politique, il était sûr qu'ils n'en resteraient pas là dans leur entreprise, et que sous peu de mois, ils seraient aux prises avec les forces centrales de la colonie. Cet intervalle de plusieurs mois était des plus précieux à ménager; il laissait encore le tems aux commissaires de tout soumettre à l'empire de leur rapacité.

Le voisinage de cette armée ennemie, l'émi-

gration de tant de mécontens qui allaient la renforcer, les rassemblemens partiels des blancs, dans toutes les campagnes soumises aux loix des commissaires, portèrent un amendement subit dans leur prévoyance. Un ordre général prescrivit à tous les commandeurs nègres de la partie de l'ouest, d'avoir à se rendre auprès de leur personne au Port-au-Prince, afin d'y recevoir de nouvelles instructions. L'objet de cet ordre, donné aux chefs d'ateliers de toutes les habitations, fut de désarmer leurs maîtres. Cette opération avait pour but de mettre un petit nombre de blancs, qui étaient encore sur leurs propriétés, hors d'état de rien tenter d'hostile contre eux; le désarmement s'exécuta ponctuellement et sans occasionner aucun événement remarquable.

La ville du Port-au-Prince paraissait jouir de la plus parfaite tranquillité, ou pour mieux dire, les habitans y étaient dans la stupeur la plus complète, puisque tout y pliait sous le joug accablant des commissaires. Ces despotes redoutables s'étaient fait entourer d'une armée forte et nombreuse de nègres et de mulâtres : ils avaient dans leurs mains l'arsenal de toute l'île; les armes défensives de tous les habitans; le numéraire, l'argenterie, et tous les objets précieux : enfin les colons n'y osaient plus lever les yeux : la dou-

leur et la souffrance étaient peintes sur leurs figures; ils y étaient à proprement parler, dans le silence de la mort.

A peine le désarmement des blancs fut-il consommé, qu'un soir vers l'entrée de la nuit, une vive canonade se fit entendre du côté du Port. Ces coups de canon tirés en feu de file, et à une heure indue, indiquaient clairement que c'était sur des ennemis des commissaires qu'ils étaient dirigés ; mais il était impossible de préjuger à quelle espèce d'ennemis les canoniers avaient à faire, puisque les Anglais étaient à soixante lieues de distance; que tous les bâtimens marchands qui étaient en rade, avaient leur gouvernail à terre, et que tous les blancs en général étaient sans armes.

Cette alerte gagna bientôt toute la ville. Les forts de terre, les redoutes, les batteries qui entouraient la place, la force armée qui était de garde ou casernée, tout faisait feu en signe d'alarme. L'obscurité de la nuit augmentait encore cette horrible épouvante. Tous les nègres et négresses quittaient les maisons de leurs ci-devant maîtres, et se portaient en foule du côté du gouvernement. Ces nouveaux libres frappés de terreur, comme ils l'auraient été à l'aspect de la mort, et croyant les jours de leurs libérateurs menacés,

poussaient des cris et des hurlemens épouvantables. Le sifflement des balles et des boulets qui se croisaient de toutes parts, au-dessus des maisons, augmentait encore l'horreur de cette scène : nous crûmes en un mot, que c'était notre dernière heure que nous entendions sonner.

Cependant le danger ne fut très-heureusement que de courte durée. Le fort qui protège la rade, et qui avait donné le premier l'alarme, ayant cessé spontanément son feu, tous ceux de la ville cessérent le leur ; les troupes rentrèrent dans leurs casernes et les nègres chez eux : voici le motif de cet étrange et singulier événement.

J'ai déjà dit que les commissaires tenaient dans leurs mains l'existence et la fortune de tous les colons, qu'ils avaient pris des mesures pour qu'aucun bâtiment marchand de la rade, ni caboteur, ne pût mettre à la voile ni même sortir de la place où il se trouvait mouillé. Une corvette de l'État (1) s'apercevait seulement toute gréée vis-à-vis le fort *l'Ilet*, dans une position à pouvoir lever ses ancres et faire voile à volonté. C'est à bord de ce bâ-

(1) Las Casas.

timent que se déposaient une partie de l'or, de l'argent et la vaisselle plate qui tombaient au pouvoir de l'administration. Ce pillage fut, comme on doit bien se l'imaginer, convoité par l'équipage. La forte brise de terre qui soufflait ce soir là, l'absence du capitaine qui était, disait-on, d'un banquet que les commissaires donnaient à leurs partisans; toutes ces circonstances réunies favorisèrent complètement l'enlèvement de la corvette. Sous prétexte que les cables avaient cassé, le bâtiment dériva sous le fort; et une fois en situation de manœuvrer, il ne fallut qu'un coup de sifflet pour faire détendre toutes les voiles et gagner rapidement le large. Nous avons su, quelque tems après, que ce bâtiment, ainsi perdu pour les commissaires, avait échappé aux croisières anglaises, et qu'il était allé dans un port dn continent de l'Amérique, où sans doute l'équipage n'aura pas manqué de se partager le riche butin confié à son patriotisme.

Chaque jour voyait s'effectuer des émigrations pour Jérémie, malgré toutes les difficultés qu'on y opposait. Le Port était tout bordé de troupes de nègres et de mulâtres; et pour plus de sûreté, on y doublait les factionnaires, afin de prévenir leur faiblesse ou lenr infidélité. Mais les émigrans

Mais les émigrans, qu'un vain motif de promenade attirait aux embarcadaires, trouvaient toujours à profiter d'un moment favorable pour se précipiter dans une embarcation. C'est ainsi que j'en ai agi moi-même, à la faveur d'une échauffourée qui arriva à des femmes qui s'embarquaient pour aller coucher à bord des navires mouillés en rade. Un court intervalle de diversion ranima assez mon courage, et me fit éprouver, malgré les dangers évidens de la fuite (1), le bonheur de pouvoir aller parmi les Anglais grossir le nombre des défenseurs de l'humanité et de l'ordre.

Avant d'achever le tableau que je viens de tracer de toutes les calamités qui pesaient sur les colons de la partie de l'ouest, sous la tyrannie de ces deux commissaires, il faut que je donne une idée des circonstances qui accompagnaient ces émigrations, dans les premiers tems de l'arrivée des Anglais à Jérémie. La terreur qu'inspirait la conduite de ces agens républicains avait répandu un tel effroi, dans l'esprit de tous les habitans de St.-Domingue, que la plûpart des

(1) Il y avait peine de mort pour tous les colons qui seraient surpris sur les embarcations, émigrant vers Jérémie où étaient les Anglais.

familles se trouvaient dispersées et égarées. Les pères ne retrouvaient plus leurs enfans : ceux-ci voyaient leurs plus chers parens enlevés sous leurs yeux. La confusion et le désordre avaient non seulement rompu tous les liens de la sociéte, mais encore relaché tous les nœuds de la parenté, et ceux même de l'amitié. La partie de l'île, soumise à ce joug de fer, était enfin pour nous une terre véritablement maudite. C'est par suite de tant de fatalités, que je me trouvais, sur le canot qui me transporta à Jérémie, assis pendant tout le voyage auprès d'une amazone éloignée de ses estimables parens, et qui allait chercher un asile dans la pitié des étrangers. Maintenant je vais rendre compte de la manière dont les Anglais se sont présentés à St.-Domingue.

Il n'est aucun colon, même de ceux qui se trouvaient dans ce temps-là en Europe, qui n'ait entendu parler du camp *Dérivaux*, à Jérémie, comme on parle de la citadelle de Gibraltar. Cette célébrité lui avait été acquise par l'entière défaite que l'armée des commissaires (qui était composée de l'élite des mulâtres aguerris) y avait éprouvée environ six mois avant que les Anglais eussent paru dans cette partie de l'île. On pourrait penser, ce que je crus moi-même avant de l'avoir vu, que toutes les ressources de l'art avaient été

employées à la formation de ce retranchement, pour l'avoir rendu aussi redoutable. Eh bien ! ce camp Dérivaux n'est simplement que l'emplacement où se trouvent situés une partie des établissemens d'une habitation caféyère appartenant à un M. Dérivaux, sise sur l'éminence d'un rocher plat, dans une vallée où passe la grande route du Port-au-Prince à Jérémie, près de *Pestel*. A la nouvelle de l'approche de cette fameuse armée, qui proclamait partout la liberté générale, au nom de la nation française, tous les habitans du quartier en état de se défendre, suivis de quelques-uns de leurs meilleurs nègres, se réunirent avec leurs armes et des munitions sur cette habitation. Ils barricadèrent les plates-formes et les bâtimens destinés à la manipulation du café, dans les murs desquels ils pratiquèrent des meurtrières, et se renfermèrent dans cette enceinte, bien résolus de combattre jusqu'à la mort tous ceux qui oseraient les y attaquer.

En effet, ils ne tardèrent pas à voir naître l'occasion de faire preuve de leur courage. Leurs implacables ennemis, supérieurs en nombre, se présentèrent devant leur camp, et le sommèrent, au nom de la république, de leur donner passage. La réponse négative et hardie des habitans (presque tous Basques) fit sur-le-champ commencer la

bataille. Les mulâtres, méprisant cette poignée d'hommes, prirent tous position pendant la nuit autour de ce poste, et grand nombre d'entr'eux, excités par leur frénésie, trouvèrent la mort ou des blessures au pied même des palissades. Le point du jour ayant fait distinguer aux assaillans l'énormité de leurs pertes, ils cherchèrent à se rallier pour battre en retraite. Alors, sans perdre de temps, les assiégés sortirent en masse de leur refuge, et taillèrent en pièces tous les fuyards. L'immensité du butin dont les Basques s'emparèrent fut la récompense de leurs nègres, et la gloire d'avoir conservé la province intacte, fut le partage des habitans.

Cependant cette partie de l'île étant ouverte, du côté de l'est, aux communications des pays insurgés, ne pouvait manquer de subir un peu plus tard le sort de toute la colonie. Les habitans se voyant dans l'impossibilité d'opposer une digue au torrent de la révolte des nègres, n'eurent d'autre ressource que celle d'envoyer une députation à la Jamaïque, pour solliciter du gouvernement de cette île anglaise les plus prompts secours, afin de se soustraire à un massacre général, auquel ils se voyaient exposés d'un moment à l'autre.

Le gouverneur de cette colonie voisine reçut

favorablement ces envoyés, et pénétré des sentimens qui lui étaient naturels, et qui lui furent sans doute inspirés par la dignité de son caractère, il accéda aux vœux des malheureux colons français, en leur envoyant immédiatement toutes les forces militaires dont il put disposer sans compromettre la sûreté de la Jamaïque. Ces forces consistaient au plus en 500 hommes de troupes réglées et quelques légers bâtimens de guerre, mais qui suffirent pour calmer l'effervescence des nègres et pour faire tout rentrer dans le meilleur ordre possible.

Les nombreux colons émigrés qui affluaient de toutes parts à Jérémie, et qui s'y trouvaient sans ressource, inspirèrent au général anglais l'esprit de conquête. Ce général, se voyant déjà maître de la Grande-Anse, organisa d'abord un corps de volontaires soldés, pris parmi ceux des émigrés en état de porter les armes, pour renforcer de nouvelles troupes qu'il s'était empressé de demander à son gouvernement. Ces guerriers de circonstance, confondus avec leurs protecteurs, étaient à plaindre, car tous les maux d'une guerre cruelle les attendaient dans les camps, sous les auspices de la politique qui devait guider leurs pas. Il était sûr qu'ils n'y trouveraient que des lauriers flétris par les flammes ou tachés par le sang.

Pendant les trois premiers mois, un génie bienfaisant guidait néanmoins les armes des Anglais à Saint-Domingue. Ils n'avaient qu'à faire paraître quelques habits rouges à la tête de leurs colonnes, pour voir tout fuir devant eux. C'est ainsi que dans peu temps ils se rendirent maîtres du Môle Saint-Nicolas, de Saint-Marc et de Léogane. Ils négligèrent les points intermédiaires, par la raison toute simple que les chances présentaient moins d'avantages et beaucoup plus d'obstacles.

Le systême de cette marche rapide ne manqua pas d'avoir les inconvéniens qu'il était facile de préjuger. Les couleurs vives du pavillon britannique n'ayant ni la simplicité ni la douceur de celui que les colons de Saint-Domingue avaient aimé, et qu'ils auraient voulu revoir à côté de celui qui les protégeait, offusquaient tous les yeux, même ceux que les larmes affaiblissaient. Les affligés restaient dans la stupeur, les mécontens dans le silence, les républicains se défendaient, et les mulâtres et les nègres s'amusaient de leurs manœuvres. La ville de Jérémie, comme celles que les conquérans occupèrent successivement, et que je viens de nommer, ne cessaient cependant d'offrir aux malheureux colons un asile assuré contre toutes les calamités dans lesquelles ils se

trouvaient engagés ; les vieillards et les femmes y recevaient du gouvernement protecteur un secours en numéraire pour subvenir à leurs premiers besoins, tandis que les hommes en état de porter les armes, qui suivaient leurs drapeaux, y étaient traités on ne peût plus libéralement.

Un premier mouvement que fit l'escadre devant le Port-au-Prince, dans le but de prendre connaissance de la situation de la place, fut d'abord fatal à tous les blancs, qui y étaient comme dans l'oubli. Grand nombre de victimes échappèrent encore à leurs bourreaux, à la faveur d'une débâcle qui s'opéra par le seul effet de la présence de quelques bâtimens étrangers.

L'armée anglaise, au bout de trois mois de séjour à Saint-Domingue, avait déjà reçu de nombreux renforts d'Europe, en hommes et en vaisseaux ; elle se grossissait journellement de tous les volontaires émigrés qui affluaient de tous côtés : et pour rendre la conquête du Port-au-Prince certaine, ils retirèrent la plupart des troupes des postes déjà conquis, et en confièrent la garde aux habitans qu'ils protégeaient. Ce moyen était suffisant pour assurer le succès de cette expédition.

Malgré tous les préparatifs de défense que les commissaires eurent le temps de faire, l'armée

anglaise, conduite par des guides bien dévoués et pratiques du pays, et soutenue par de fortes colonnes de volontaires français, s'empara sans coup férir de la ville et des fortifications. Polverel, Santhonax et leurs satellites n'eurent d'autre ressource que la fuite, ni d'autre retraite que les mornes : ils subirent enfin, à leur tour, le même sort qu'ils avaient fait éprouver aux défenseurs de la colonie ; et comme eux, ils abandonnèrent leurs postes et se firent accompagner d'un butin immense. Les premiers emportèrent de l'or et des lettres de change sur l'Amérique du nord : les derniers maîtres du pays se firent suivre par leur force armée à Jacquemel, et amenèrent grand nombre de mulets de charge, qu'ils firent escorter par leurs plus dévoués serviteurs. C'était dans des caisses bien ferrées, dont j'ai vu un échantillon (1), qu'étaient renfermées les matières d'or et d'argent ouvrées en tous genres, qui ont fait commettre

(1) Un nommé *Lavigne*, maréchal-des-logis dans la maréchaussée, fut chargé, en cette qualité, de convoyer quelques-uns de ces mulets. Il eut la présence d'esprit d'en détourner un dans les bois, de concert avec plusieurs de ses camarades. Ils trouvèrent dans les deux caisses une quantité d'argenterie, qu'ils partagèrent entr'eux, n'en connaissant pas les propriétaires.

tant de scélératesses à Saint-Domingue. Un ou plusieurs bâtimens, dans la rade de Jacquemel, recelèrent toutes ces rapines, et par un singulier bonheur, qui accompagne presque toujours les plus grands coupables jusqu'à la fin de leur carrière, ces misérables, en débouquant sans doute par la pointe de *Santo-Domingo*, furent assez heureux pour échapper aux croisières anglaises; car infailliblement les *pontons* d'Angleterre, sur lesquels ont péri tant de braves français que le sort de la guerre y avait conduits, auraient fait justice de tous ces criminels.

Un aussi heureux événement nous fit aussitôt présager les plus flatteuses espérances pour le retour de l'ordre dans la colonie. Le mal déjà fait était grand, sans doute, puisqu'il en restait à peine à faire; mais c'était beaucoup pour les habitans qui avaient échappé à tant de calamités, de se trouver encore sur les lieux et sous l'égide d'une nation justement réputée libérale dans ses relations commerciales. La plupart des établissemens de la plaine, ainsi que toutes les pièces de cannes parvenues au point de maturité, étaient devenues la proie des flammes; on ne fabriquait plus de sucre ni de tafia que dans quelques habitations isolées et dans quelques quartiers voisins du Port-au-Prince : partout, dans la dépendance de cette

dernière ville, les plantations étaient désertes; il ne s'y trouvait que quelques nègres vieillards ou infirmes qui n'avaient pu rejoindre la grande masse des révoltés.

Cependant les Anglais, maîtres de la capitale de l'île, s'occupèrent des soins de s'y maintenir : leur marine, comme de juste, s'empara de tous les navires marchands français que les commissaires avaient fait réunir dans cette belle rade, de tous les ports de la colonie. Dans le grand nombre de ces bâtimens, beaucoup étaient richement chargés de denrées coloniales; tous, sans exception, furent dirigés par convois sur Londres ou sur la Jamaïque.

L'éloignement de la force armée qui avait escorté les commissaires à Jacquemel, et le retour d'une masse de colons au milieu de puissans protecteurs, avaient rendu le calme et la paix au Port-au-Prince et dans les environs. On pénétra facilement jusqu'au bourg de la Plaine sans danger : les nègres rentrèrent de toutes parts chez leurs maîtres, et beaucoup d'habitans sucriers apprirent bientôt le retour de leurs ateliers. Dans les mornes, tous les nègres y attendaient avec impatience leurs maîtres; l'essai qu'ils avaient fait de la liberté, qui leur avait été donnée sans con-

sulter leurs besoins, les avait déjà plongés dans la misère la plus affreuse.

Quelques semaines s'écoulèrent dans cette heureuse situation, lorsque des habitans nombreux d'un quartier riche en café se disposèrent à rentrer sur leurs propriétés à la *Montagne-Noire*. Guidés par leur chef (1), (qui s'était constamment signalé dans le commandement des dragons de la garde nationale du Port-au-Prince, par son patriotisme ainsi que par son attachement au maintien du bon ordre), ils crurent qu'il était prudent d'aller camper au pied de la montagne avant de hasarder leur retour chacun sur leurs propriétés. Mais les différens corps de nègres armés (suppôts des auteurs de tous leurs maux et des nôtres) quittèrent Jacquemel et revinrent sur leurs pas; et ne trouvant, comme les maîtres qu'ils venaient de perdre, de goût que dans une vie vagabonde et criminelle, assaillirent ces habitans avec l'avantage du nombre et en désespérés. La plupart de ces malheureux habitans périrent ou furent blessés dans leur camp : ceux qui purent se sauver en déroute furent poursuivis la bayonnette dans les reins, jusques sous la volée des canons du Port-au-Prince. Dès ce moment la ville se trouva

---

( ) M. Lespinas.

bloquée du côté de la montagne : les révoltés firent ce qu'ils avaient vu faire aux mulâtres, ils détournèrent les eaux en coupant les canaux qui allimentaient les fontaines.

Du côté de la plaine, les habitans furent obligés de se renfermer et de se fortifier dans le bourg de la Croix-des-Bouquets ; la route qui y conduit du Port-au-Prince ne resta dès-lors libre qu'à la faveur de forts détachemens de cavalerie qui escortaient les convois. Dans cet état de choses, les Anglais armèrent tous les habitans de la ville : le service de la place y fut partagé entre les bourgeois et la troupe de ligne, en attendant les forces imposantes qui devaient venir d'Europe.

Les avisos anglais, comme les bâtimens de commerce, affluèrent dans ce port, malgré tant de contrariétés, pendant le courant de l'année 1796. Un étranger qui les y aurait suivis, aurait pu facilement penser, en débarquant, que St.-Domingue était une de leurs plus belles possessions de l'Amérique occidentale, tant ils y apportaient des instrumens aratoires, des objets de commerce et d'agriculture. Les bâtimens, le port et les magasins étaient tous encombrés : l'or et l'argent monnayés y étaient prodigués : l'abondance des objets nécessaires à la vie offusquait tellement les yeux de tous les colons, qu'il ne fallait rien moins

qu'une vertu surnaturelle pour ne pas oublier tout-à-fait notre patrie, nos parens et nos amis.

Cependant de nombreuses troupes ne tardèrent pas à venir renforcer l'armée. Des tentatives furent faites sur tous les points, et partout nous restions maîtres des postes ennemis; mais cette marche triomphante de nos protecteurs ne pût être de longue durée; ils virent bientôt leurs forces s'épuiser, et par conséquent l'impossibilité de faire rentrer les propriétaires sur leurs habitations et les nègres dans l'ordre, en se servant des moyens qu'ils employaient. Ils éprouvèrent tant d'obstacles, qu'ils ne purent finalement étendre leur domination au-delà des boulevards de la ville, ni avoir d'autre poste au-dehors, que celui de la plaine du Cul-de-Sac. Le service des bourgeois y était écrasant; presque tous, voyant leurs ressources épuisées, prirent parti dans des corps noirs affranchis, qu'ils formèrent pour faire la guerre aux révoltés d'une manière plus avantageuse qu'avec des troupes d'Europe. La ville de Léogane avait été reprise par Rigaud, ou pour mieux dire, elle s'était délivrée de ses nouveaux maîtres elle-même, et le fort Bisoton, qui couvrait le Port-au-Prince du côté des mornes, était investi par une nombreuse armée de mulâtres et de nègres révoltés : on ne pouvait même

communiquer avec cette belle forteresse que par mer.

L'état militaire alors, à St.-Domingue comme en France, offrait seul quelques chances attrayantes aux jeunes gens, puisque les arts libéraux et mécaniques, les professions et les divers genres d'industrie étaient entièrement paralysés. Tous les colons plaçaient au premier rang de leurs intérêts le devoir de contribuer, soit directement, soit indirectement, au rétablissement de l'ordre dans la colonie, avant de prendre ou de s'élancer dans une carrière spéculative. Les places d'officiers dans les corps francs que les Anglais formaient furent toutes réservées à des Français, et de préférence à ceux acclimatés au pays et pratiques des montagnes. Un corps de mulâtres et de nègres libres, attachés à la bonne cause, fut aussi organisé sous la dénomination de *Gendarmerie et Guides de Saint-Domingue*. Apercevant quelque vestige de considération attachée à ce corps de troupes créoles de plus qu'à ceux formés d'esclaves, quoique affranchis (1), je donnai la préférence à une place de simple maréchal-des-logis dans la

(1) Les Anglais achetèrent argent comptant, sur les lieux, tous les nègres de choix, dont ils formèrent une bonne armée.

gendarmerie, plutôt qu'à celle d'officier, même d'un grade supérieur, dans les corps noirs. Je voyais jour, dans cette cavalerie coloniale, à payer ma portion de la dette dont chaque habitant devait se libérer; ce motif me parut suffisant pour ne pas devoir ambitionner des grades qu'il était naturel de réserver au mérite déjà acquis dans le métier des armes, ou à l'honneur d'être né avec des titres recommandables.

Quand tous ces corps coloniaux furent organisés, on ne tarda pas à attaquer l'ennemi. Les Anglais se rendirent alors maîtres de la plaine du Cul-de-Sac; ils étendirent leur domination jusqu'au Mirebalais, pour ouvrir les communications aux Espagnols, qui entretiennent un commerce très-considérable en chevaux, mulets, bêtes à cornes et autres, avec la partie française de l'île. Ils firent, dans le même temps, construire une espèce de citadelle dans toutes les règles de l'art sur une hauteur qui domine la ville; et ils mirent le fort Bisoton en état de soutenir un long siége, que Rigaud avait entrepris sur cette fortification.

Ce premier coup de main des troupes coloniales, soutenues d'un bon nombre de corps réguliers d'Europe, eut quelques bons résultats. Mais les révoltés du nord de l'île se mirent de la partie. *Toussaint Louverture* quitta

sa province pour venir harceler les Anglais du côté de Saint-Marc, tandis que Rigaud, son antagoniste mortel, nous investissait dans toute la partie du sud : de manière que nous avions affaire en même temps à deux ennemis puissans et cruels, qui se guerroyaient entr'eux, mais qui eurent la vertu de sacrifier leur antipathie mutuelle pour le besoin de nous combattre. La France alors (en 1796) commençait à prendre une attitude imposante vis-à-vis les puissances de l'Europe : Saint-Domingue était à-peu-près dans le même état, toujours en butte à une insurrection générale.

Les Anglais, pendant tout ce temps et jusqu'en 1797, ne cessaient de recevoir de grands renforts de leur métropole : la majeure partie de ces troupes était composée de recrues de leur nation, de quelques Allemands et de Suisses qu'ils avaient à leur solde. Beaucoup d'émigrés français les y suivaient avec des places, ou venaient y en chercher ; mais peu de jours après leur débarquement, presque tous ces nouveaux arrivans trouvaient dans les chaleurs suffoquantes du Port-au-Prince et de la plaine, ou la mort, ou des maladies, avant d'avoir brûlé une amorce. Les pertes qu'éprouvait l'armée européenne étaient telles, qu'après avoir étendu au loin, et jusqu'au centre de l'île, un simulacre de prépondérance, le général anglais pensa à

mettre en usage un systême de politique qui ne manque presque jamais de réussir, quand il est sagement conduit. La force des armes devenait un moyen impuissant : il y avait déjà long-temps qu'on se battait avec les nègres rebelles, sans qu'on eût pu obtenir d'autre résultat; que celui de pouvoir aller et venir dans la plaine seulement, et encore avec de fortes escortes. Les établissemens étaient presque partout détruits ; l'agriculture était pour ainsi dire nulle. Quelques quartiers dans les mornes, comme les *Grands-Bois*, le *Fond-Baptiste* et quelques autres fournissaient au commerce leurs récoltes en café ; les petites plaines du *Boucassin* et des *Vases* y versaient leurs sucres, c'était là toutes les ressources qu'offrait la culture. Quelques habitans pourvoyaient à leurs besoins ; la majeure partie y étaient dans la souffrance, et le Gouvernement anglais dépensait des millions sterling, et y faisait périr, plus par le climat que par les armes, des milliers d'hommes en pure perte.

Le général *Boyer*, qui commandait alors l'armée, eut donc recours au pouvoir invincible d'attirer, par l'appât d'un bien-être, un certain nombre d'insurgés parmi ses combattans. A cet effet, il députa vers les camps de nègres que

Rigaud avait établis dans le morne de l'Hôpital des officiers créoles avec pouvoir de traiter.

Cette démarche eut d'abord tout le succès qu'on devait en attendre : les bons effets qu'elle produisit se firent sentir, par la facilité que la cavalerie du Port-au-Prince eut, le même jour, d'aller fourrager snr les habitations voisines sans être inquiétée.

Une semaine se passa ainsi. Les chefs de ces nouveaux alliés venaient en ville y boire du bon vin de Madère, garnir leur bourse de guinées, se vêtir de beaux habits rouges, et orner leurs chapeaux de cocardes noires. Des provisions de bouche et des effets d'habillement et de campement étaient transportés journellement à dos de mulets pour les guerriers montagnards. Ceux-ci, pendant deux dimanches, rendirent la liberté aux nègres des habitations de toute leur dépendance. Un marché abondant en volailles, cochons, légumes et autres menues denrées s'établit hors des remparts de la ville : tous les bourgeois s'y rendaient en foule, les marchands pour vendre leurs marchandises, les femmes pour y acheter leurs provisions : tout enfin annonçait le retour d'un temps prospère, lorsque le troisième dimanche pas un nègre du dehors ne parut dans ce marché.

Cette circonstance affligeante et inattendue

nous fit bientôt tomber dans la même détresse. Les députés qui avaient été si heureux la première fois, s'offrirent encore pour renouveler les négociations; ils partirent, mais jamais plus ils n'ont reparu. Nous avons su, quelques jours après, par des espions, que Rigaud ayant été instruit aux Cayes de ce qui s'était passé dans ses camps des environs du Port-au-Prince, s'était transporté rapidement, à la tête de forces majeures, dans ceux que les Anglais avaient subornés; qu'il en avait fait fusiller tous les chefs, ainsi que nos ambassadeurs, qui furent assez malheureux pour tomber entre ses mains.

Pendant ces quinze jours de trève, les eaux limpides des sources furent rendues à la ville : la paix étant rompue de nouveau, il nous fallut encore avoir recours à celles des puits pour tous les besoins de la vie.

Tous les moyens de traiter à l'amiable se trouvant ainsi épuisés, nos protecteurs se mirent en devoir de faire usage de toutes leurs forces. L'armée s'ébranla : on marcha de tous côtés et dans tous les sens. Partout on défit les révoltés : on prit leurs camps, on s'empara de leurs positions; on les dispersa dans les bois, et les sources des Mornes coulèrent alors pour nos besoins.

Malgré que le sujet de cette narration n'exige

pas que je donne les détails de ce qui se passa dans l'intérieur de l'armée anglaise à St.-Domingue, je ne puis toutefois sacrifier un intérêt majeur, qui me commande impérieusement l'oubli que je dois faire, dans cette occasion, de ma modestie.

L'avantage que j'ai de m'être trouvé dans les rangs de la garde nationale de Paris, pendant les journées mémorables des 30, 31 mars et jours subséquents du mois d'avril de cette année, m'ayant mérité la faveur d'être inscrit sur la liste des bourgeois, qui doivent recevoir un brevet du Prince pour la décoration du Lys, il est nécessaire que je justifie de mes services antérieurs, pour qu'il en soit fait mention dans ce titre honorable. J'ai donc lieu d'espérer qu'on m'excusera, si je supplée au manque de pièces authentiques qu'il m'aurait fallu produire, par un aveu public, d'un fait d'armes qui, je crois, a quelque mérite et qui m'est personnel. (*Voir la note qui est à la fin*).

Au reste, si je ne rapporte pas ici tous les exploits glorieux qui ont illustré grand nombre d'officiers des corps français dans cette colonie, dont le nom seul était l'effroi des nègres insurgés, ainsi que des mulâtres, c'est parce que la renommée les a fait assez connaître dans le tems.

On doit bien penser que près de deux ans ne s'étaient pas écoulés, sans qu'il n'y eût eu dans l'armée des permutations, des promotions, des avancemens et des changemens. Le corps de cavalerie auquel j'appartenais, avait d'abord été organisé sous les auspices d'un français, qui jouissait de la plus grande faveur auprès des Ministres de la cour de Londres. Les moyens pécuniaires ne lui manquèrent pas; il les employa de telle sorte que ce corps se trouva dans les premiers tems de son organisation, beaucoup plus imposant par le nombre d'hommes et par l'état de sa bonne tenue, qu'il ne l'a été dans la suite. Cet officier supérieur, d'un mérite distingué, ayant des jaloux et des envieux dans l'armée, parmi les officiers de son grade, fut provoqué à un duel où il trouva la mort. Après lui nous eûmes un général Anglais pour colonel. Celui-ci donna au corps la dénomination de *Dragons du Prince de Galles*: il fit changer par conséquent notre uniforme, et y incorpora plusieurs officiers, bas-officiers et dragons de sa nation. Quelque tems après, ce colonel disparut. Un ancien officier du régiment de Rohan hussards, qui avait passé en Angleterre avec une partie de sa troupe, à l'époque de l'invasion de la Hollande par les français, (et qui fut envoyé de là à l'armée de St.-Domingue,

où il perdit, dès son arrivée, presque tout son monde par la maladie du pays), le remplaça et nous donna le nom et l'uniforme du régiment qu'il avait commandé. Nous eûmes encore le malheur de perdre celui-ci d'une fièvre inflammatoire. Alors un officier supérieur Anglais, parent du Général, s'empara aussitôt du titre de notre colonel, et nous transforma en *Hussards d'Ernest-Auguste*. Cette dernière dénomination, qui nous est enfin restée jusqu'à la fin de la campagne, nous remit sous l'uniforme de la cavalerie anglaise, et sous la protection d'un des Princes de la maison royale d'Angleterre.

Toutes ces promotions avaient existé dans la première place du régiment, par la raison toute naturelle que je viens de déduire; mais dans celles d'un ordre inférieur, il n'y avait eu que peu d'avancement, parce que depuis le sergent-major jusqu'au capitaine, tous les officiers se trouvaient acclimatés. Je parvins cependant à la place de *Quartier-Maître de l'habillement*, puis à celle de *Paye-Master* dudit régiment.

Depuis long-tems Rigaud avait cessé ses tentatives contre le fort Bisoton. Les grosses pièces d'artillerie qu'il avait opposées à ce camp des Anglais, avaient été démontées; mais on ne savait pas au Port-au-Prince s'il les avait fait enlever,

ou s'il les avait enfouies dans la terre. Pour empêcher que la multitude d'insurgés chassés de tous leurs postes, ne se ralliât pas sur deux redoutes construites par Rigaud, pour recommencer l'attaque sur Bisoton, notre régiment reçut l'ordre d'aller faire une reconnaissance dans ces anciennes batteries, et des instructions particulières émanées du Gouverneur général, lui prescrivaient la conduite qu'il devait observer.

Environ deux cents combattans, commandés par le plus ancien capitaine du régiment, furent choisis pour une première expédition. La nuit avait favorisé le passage de nos hussards, jusques sur le Morne où était placée la plus forte batterie de Rigaud; et le point du jour vint les éclairer dans la recherche des pièces d'artillerie, dont ils virent les plates-formes fraîchement dégarnies. On n'avait apperçu ni entendu de Bisoton aucun mouvement qui put faire soupçonner leur enlèvement et transport à Léogane, d'où l'ennemi les avait tirées. Nos hussards persistèrent long-tems dans l'opération de sonder le sol où elles étaient cachées; l'apparence d'une terre nouvellement bouleversée leur fit enfin découvrir la fosse qui les recelaient toutes. Aussitôt des signaux furent faits en conséquence de cette découverte; et nos troupes attendirent dans une position défensive

des ordres ultérieurs, ou du général, ou du commandant du fort Bisoton.

Le Morne sur lequel était placée cette batterie, s'élevait presque perpendiculairement sur le camp des Anglais, et était dominé lui-même par toute la chaîne de la montagne de l'hôpital qui est extrêment étendue. Les habitations de ce quartier étaient précisément le refuge de tous les insurgés qui bloquaient, quelques jours avant, le Port-au-Prince, et à qui nous venions de donner un vigoureux assaut. Comme les mulâtres qui avaient construit et défendu ces batteries, avaient été extrémement maltraités par les bombes du fort Bisoton, ils ne pensaient plus à faire aucun usage de leur artillerie. Mais ce jour là les insurgés nègres qui faisaient cause commune avec eux, appercevant nos troupes en devoir de détruire leurs ouvrages, et se trouvant en force majeure, se hatèrent de les y aller assaillir à la faveur des bois et des halliers qui l'entouraient.

Les signaux de nos hussards, que l'on appercevaient distinctement du Port-au-Prince, n'avaient rien produit de certain sur la conduite qu'ils devaient tenir, lorsqu'ils furent obligés de se ranger en ligne de bataille sur la plate-forme pour répondre au feu de l'ennemi. Les insurgés avaient les avantages de la position et du nombre. En

moins d'une heure ils s'emparèrent de leur redoute et forcèrent nos hussards à une retraite précipitée.

Tous les corps coloniaux se distinguaient à l'envi : le nôtre qui portait un nom relevé n'avait encore paru dans aucune action d'éclat, et ce jour ne fut pas un jour heureux ; car cette affaire qui s'était passée sous les yeux de tous les habitans du Port-au-Prince, et dans les tubes du télescope du gouverneur général, ne fut rien moins qu'honorable pour notre régiment. La désertion de toutes les recrues espagnoles, quelques injustices que l'on commettait envers ceux de nos hussards créoles, dont le terme de leur engagement était expiré, fesaient appréhender sa prochaine déconfiture. Cependant la circonstance étant devenue impérieuse, il se maintenait tant bien que mal, et par une espèce de magie que tout le corps des officiers fesaient jouer de concert pour le bien de la colonie.

Nous avions un colonel Anglais, comme je l'ai déjà dit, mais jamais il n'occupait son poste: je crois même qu'il vivait tranquillement à Londres auprès de sa famille, tandis que son régiment était ainsi en activité. Notre major, qui était français émigré, sous-lieutenant ou lieutenant de vaisseau avant la révolution, commandait en chef

le régiment. Cet officier supérieur avait le principal mérite d'un fameux capitaine; c'est-à-dire, qu'il était d'une bravoure et d'une intrépidité à toute épreuve. Le point d'honneur était son partage, puisque le sang breton coulait dans toutes ses veines. Il résolut de venger l'affront qui venait d'être fait au régiment, par une nouvelle expédition qu'il offrit au général de commander en personne, dans le même objet que la précédente. En conséquence, le tour de prendre les armes vint la nuit suivante, pour tous ceux qui ne les avaient pas prises la veille. Dans cette circonstance, quoique j'occupasse un poste qui m'exemptait d'un service actif, je me mis volontairement du nombre, puisque le cas était si impérieux.

Notre major, dans cette expédition, n'avait d'autre avantage sur l'ancien capitaine qui dirigea celle de la veille, que la connaissance que ce dernier lui donna de la localité, ainsi que de la position de l'ennemi qui devait être nécessairement la même. Quant aux forces, elles étaient à peu de chose près égales, puisqu'on avait partagé les troupes disponibles en deux divisions.

Nous nous embarquâmes donc vers minuit dans les bateaux de passage du fort Bisoton. Notre

commandant entra dans le camp des Anglais pour les prévenir de sa marche, et nous prîmes immédiatement le sentier qui nous avait été indiqué, en observant le plus grand silence, jusqu'à la batterie de Rigaud. Plusieurs artilleurs et sapeurs Anglais, munis d'instrumens et d'outils nécessaires pour déterrer les pièces d'artillerie, nous y suivirent. Nous arrivâmes sur la plate-forme, avant le jour, et sans éprouver le moindre obstacle. Nous savions où étaient les canons, les sapeurs se mirent aussitôt en devoir de les découvrir et de les enclouer.

Sachant que les insurgés ne tarderaient pas à venir essayer de nous forcer à abandonner notre opération, le major partagea sa troupe en trois divisions, forte chacune d'environ soixante hommes, et il assigna leur position en avant des travailleurs, afin qu'ils ne fussent pas interrompus, dans leur besogne. Il se réserva le commandement immédiat de celle qui occupait l'aîle droite : il me confia celui de la division qui occupait le centre, et celle de l'aîle gauche avait un ancien officier Anglais à sa tête (1).

---

(1) *M. Nugent.* Cet officier, peu de jours après l'affaire, dressa un plan de la position du Morne et de la batterie de Rigaud qu'il s'empressa de remettre

Nous n'eûmes pas plutôt disposé nos hussards en bataille sur deux rangs, que les insurgés commencèrent à faire feu de tous les côtés de la hauteur, où ils se tenaient cachés derrière des arbres, dans des lieux presque inaccessibles. Un petit sentier pratiqué dans le morne vis-à-vis lequel j'étais posté, faisait seulement apercevoir la possibilité de pénétrer dans cette partie.

Les divisions de droite et de gauche, assez distantes de celle du centre, répondirent d'abord au feu de l'ennemi, malgré le peu de possibilité qu'il y avait de lui faire aucun mal. Je maintenais toujours la mienne dans la disposition de riposter au besoin. Les balles venaient toutes tomber à nos pieds ou derrière nous, où elles s'enfonçaient dans la terre, par la direction presque perpendiculaire du feu de l'ennemi. Nous n'apercevions absolument que les amorces, et tous les coups de fusils, dont nous entendions l'explosion, partaient de derrière les arbres : pas un insurgé n'était à

à l'État-Major de l'armée, dans lequel, il fit figurer l'action qui eut lieu ce jour là, dans tous ses détails. On pense bien qu'il n'a pas omis d'y rapporter ses exploits, mais il a été juste; mon nom y est tout au long, à la tête de deux assauts et d'une ambuscade qui nous ont à tous préservés de tomber entre les mains des insurgés.

découvert, et plusieurs de mes hussards se trouvaient déjà blessés et hors de combat. Je fis alors essayer un feu de peloton sur le plus gros de l'ennemi en apparence; et pendant quelques minutes, je le fis suivre d'un feu de file bien entretenu. Cette manœuvre, qui se répétait sur toute la ligne, fit taire les insurgés, mais pour les voir recommencer avec plus d'ardeur, puisque leur nombre grossissait toujours. Leurs hurlemens, leurs sifflemens et le bourdonnement de leurs tambours, qu'ils battaient de leurs mains, les attiraient de toutes les parties voisines de la montagne, où ils s'étaient éparpillés, et effrayaient les plus jeunes de nos hussards, quoique habitués à leur genre de défense. Nous continuâmes à riposter, mais toujours infructueusement : nous éprouvions du mal sans pouvoir en faire ; nous épuisions nos munitions en pure perte.

Après une heure ou environ d'une ferme contenance, je fus trouver notre major, et lui rendre compte de la situation critique dans laquelle je me trouvais au centre. Je lui avais déjà envoyé plusieurs blessés : les travaux des sapeurs n'étaient pas encore terminés : plus de la moitié des cartouches étaient consommées, et tout le gros des révoltés se trouvait précisément en perspective de ma division. Le commandant m'assigna immédia-

tement une autre position, et m'ordonna de m'y porter de suite. Il ne s'agissait que de battre en retraite d'environ cinquante pas, et de nous remettre en bataille sur la plate-forme même.

J'accourus promptement à mon poste : les hussards, fatigués et ébranlés dans leur courage, se battaient mal et s'effrayaient de la supériorité de l'ennemi. Je fis cesser le feu, et j'ordonnai à la division le temps du *demi-tour à droite*. A ce mouvement, qui s'exécuta dans la confusion, une nuée d'insurgés, poussant des hourvaris épouvantables, s'élança hors du bois. Aussitôt je traverse les rangs, et, sans considérer si quelques-uns des hussards me suivaient ou non, je me précipitai en désespéré au-devant du groupe de brigands, en faisant feu d'un mousqueton dont je m'étais armé, ainsi que de mes deux pistolets que j'avais à ma ceinture ; et tenant mon sabre par la dragonne, j'allais me confondre dans leur foule pour y donner la mort à tous ceux que je pourrais atteindre. Une douzaine des plus braves me secondaient avec la même fureur : cette masse s'arrêta, et disparut dans le bois avec plus de précipitation encore qu'elle ne s'était montrée. Parvenus ainsi, comme des chèvres, sans savoir comment, et par une espèce de miracle, dans cette forte position des insurgés, j'en parcourus,

à la tête de mon faible détachement, tous les environs, et quand cette partie du morne fut totalement dégagée, je retournai sur la plate-forme y joindre notre major, que j'y trouvai seul avec l'officier anglais et un des siens, auprès des travailleurs et des blessés, et abandonné de tout le reste de la troupe. Le silence qui succéda à cette catastrophe, et nos voix qui faisaient préjuger que nous étions encore maîtres du poste, rallièrent les fuyards : nous reprîmes nos places dans de meilleures positions, et nous attendîmes des ordres pour opérer notre retraite, ou des renforts pour nous soutenir jusqu'à ce que les canons fussent tous déterrés et encloués.

Il était onze heures, aucun ordre ne nous parvenait, ni aucun renfort ne paraissait. La répartition des cartouches était faite ; l'ennemi ne tarda pas à nous assaillir de nouveau, et toujours en nombre supérieur.

Le major, qui avait vu les bons résultats d'un premier assaut, ordonna à l'officier qu'il avait auprès de lui en sous-ordre, d'exécuter avec sa compagnie la même manœuvre. Cet officier, qui en était à son premier essai dans les armes (1),

---

(1) Mr. *Bonnet*, le plus jeune de tous les officiers. Il

passant auprès de moi, m'engagea à le suivre. Au premier pas que je fis en avant avec lui, un *hurry* général se fit entendre de tous nos hussards : ceux qui étaient commandés pour l'assaut, comme ceux qui ne l'étaient pas, s'élancèrent sur les insurgés, la bayonnette en avant. La position que ces derniers occupaient fut escaladée en un clin-d'œil, et le major resta une seconde fois seul auprès des travailleurs, mais dans la contemplation de voir ses hussards animés du plus héroïque enthousiasme.

Devenus maîtres encore une fois de la position qui nous était si funeste, je pris la résolution, et je déterminai à mon tour l'officier avec qui je me trouvais dans ce morne, à ne pas désemparer de la place, jusqu'à ce que l'opération de l'enclouement des canons fût consommée, ou qu'un ordre du général nous autorisât à faire retraite. A cet effet, je renvoyai la moitié des hussards auprès du major, et me plaçant dans une ambuscade avec les plus braves que j'avais retenus auprès de moi, nous mîmes tous un genou en terre dans un sentier incliné et couvert de halliers, qui présentait une ligne oblique à la chaîne du morne, qui nous

---

y avait très-peu de temps qu'un de ses oncles, capitaine au régiment, l'avait placé auprès de lui.

dominait. Dans cet état, nous attendîmes avec nos armes apprêtées et dans la position fixe de faire feu au premier signe que je ferais des yeux, quand nos ennemis se présenteraient de nouveau.

Mes conjectures ne tardèrent pas à se réaliser. Une première colonne d'insurgés s'étant réunie sur la chaîne du morne supérieur à celui que nous occupions, et auquel notre sentier allait aboutir en serpentant, descendit dans la plus grande confiance, pour recommencer ses agressions. Quand la tête de cette colonne fut au dernier coude du sentier et à portée du pistolet de poche, mon coup de mousqueton ajusté à la tête du chef des révoltés, fit partir tous ceux de l'ambuscade; nous culbutâmes entièrement cette première file. Nous rechargions au même instant nos armes, pour empêcher l'approche de ceux qui les suivaient; mais le feu qui partit des rampes supérieures atteignit un hussard anglais placé à ma droite : celui-ci en tombant sans mouvement sur son camarade, le fit culbuter sur celui qui le suivait immédiatement, et ainsi de suite, au point que toute l'ambuscade fut déconcertée par la mort de ce hussard anglais. En même temps les hurlemens des insurgés, qui étaient encore plus effrayans au milieu des bois, le bruit étourdissant de leurs sifflets et de leurs lambis, frappèrent tel-

lement d'une terreur panique nos plus braves hussards, qu'ils cherchèrent tous leur salut dans une fuite tumultueuse vers la plate-forme. Me trouvant alors abandonné et seul à mon tour, avec ce jeune officier, qui était resté constamment à mon côté, nous traînâmes le mort un peu plus bas, afin de n'être pas exposés aux balles de nos troupes, qui répondaient au feu des insurgés par-dessus nos têtes. Le bon ordre et la vigueur du feu de nos hussards, nous fit aisément distinguer qu'il leur était arrivé du renfort : nous nous glissâmes insensiblement jusqu'à pouvoir reconnaître une grande quantité d'habits rouges ; c'était une superbe compagnie de grenadiers anglais, qui avaient été détachés du fort Bisoton.

Ces protecteurs nous arrivèrent on ne peut plus à propos. Il était midi ; nous étions excédés de fatigue et de besoin. Nos hussards n'avaient plus de cartouches : il nous était impossible de soutenir davantage, tant la stupeur et l'effroi étaient à leur comble (1) ; une déroute complète

(1) Plusieurs des hussards nègres et mulâtres libres, blessés à ne pouvoir plus marcher, me priaient à mains jointes de leur ôter la vie d'un coup de pistolet, dans la crainte où ils étaient d'être abandonnés à la merci des brigands.

nous attendait, et les supplices les plus cruels étaient le partage de ceux qui seraient tombés entre les mains des révoltés ; car on ne faisait de prisonniers ni d'une part ni de l'autre ; tout ce qui ne périssait pas sur le champ de bataille était martyrisé, si du moins c'étaient des Français, nègres ou mulâtres libres, quoiqu'ils défendissent leurs foyers : quelquefois les insurgés ménageaient les Anglais. Le commandant des grenadiers et notre major convinrent ensemble d'abandonner le travail qui restait à faire pour finir d'enclouer toutes les pièces, et de manœuvrer de manière à pouvoir opérer notre retraite dans un bon ordre. En conséquence, ces troupes fraîches escaladèrent à leur tour la position que les ennemis avaient regagnée, et revinrent immédiatement sur la plateforme, où nous fîmes toutes les dispositions pour emporter nos blessés et le seul hussard qui fut tué dans l'ambuscade.

Nous fûmes assez heureux d'opérer notre retraite sans éprouver aucune perte, grâce à la valeur des grenadiers anglais, qui faisaient l'avant et l'arrière-garde, et qui refoulèrent à diverses reprises les insurgés qui nous précédaient ou qui nous suivaient dans les bois. Ceux-ci, quoique vaincus, mais maîtres du champ de bataille, étaient encore fiers de leur victoire. Ils se montrèrent alors à

découvert sur les parapets de leur plate-forme, et nous insultaient de loin par les plus horribles imprécations, faute de n'avoir pu nous atteindre. Quelques coups de canons et plusieurs bombes du fort Bisoton les chassèrent aussitôt dans leurs retraites. Arrivés à ce poste inexpugnable des Anglais, les officiers de la garnison s'empressèrent de nous y faire rafraîchir. J'avais cela de remarquable, que ma figure était pourpre et presque noire, tant j'étais encore animé et barbouillé de poudre! A cette première halte, les acclamations réitérées de tous nos hussards firent connaître, que c'était à moi seul à qui toute la gloire de l'affaire était due. Au moment de nous embarquer dans leurs bateaux, et pendant tout le trajet par mer, jusqu'au Port-au-Prince, les mêmes acclamations se répétaient; les hussards faisaient voler leurs casques en l'air; tant ils goûtaient le contentement d'avoir ainsi échappé, comme par miracle, au danger le plus imminent d'être massacrés par les insurgés. Dans la barque où je me trouvais avec le major, j'arrêtai bien cet enthousiasme importun; mais dans les autres, qui étaient ou en avant, ou en arrière, les hussards ne cessaient de faire entendre leurs cris de joie et de répéter mon nom avec enthousiasme.

Ce combat, qui dura depuis le point du jour

jusqu'à midi, presque sans interruption, avait fixé l'attention de tous les oisifs de la ville, qui, nous voyant enfin arriver vers deux heures, se portèrent en foule sur le port, pour contempler les lauriers que nous venions de cueillir. Chacun de nous les portait d'une manière plus ou moins apparente. Les blessés furent mis sur des lits de sangles et emportés à l'hôpital : on transporta le mort au cimetière, où on lui rendit les honneurs de la sépulture, et on nous forma en bataille pour nous faire marcher en ordre vers les casernes.

La division, rangée sur deux lignes de front, attendait le mouvement du départ : de nouvelles acclamations, trois fois répétées avec emphase par tous nos hussards, annoncèrent aux spectateurs que j'étais celui de tous qui avait contribué le plus à la victoire. Rendus aux casernes, et avant de rompre les rangs, il fallait bien aussi que tous les hussards qui n'avaient pas fait la veille une entrée aussi triomphante, sussent à qui une aussi grande gloire était due ; ils me proclamèrent encore une fois le plus brave et le plus intrépide de tous les officiers. Il était temps enfin que ces honneurs cessassent ; car ils m'étaient plus à charge que flatteurs dans ce moment, où ils m'étaient décernés en présence d'un si grand nombre de

spectateurs (1). Encore un petit mot sur ce qui me concerne, et je reprendrai le fil de ma narration qui offre un intérêt général : ce sera la fin des opérations de l'armée anglaise, avant qu'elle ne renonçât à la conquête de Saint-Domingue.

Si, dans cette circonstance, j'eusse réuni à l'honneur de m'être distingué, l'avantage d'être né anglais, j'aurais pu facilement faire connaître

---

(1) Parmi ceux des officiers de ce corps colonial qui existent encore, et qui doivent être en France, il n'en est aucun que je ne puisse appeler en témoignage de tous ces faits, et principalement M. *Bonnet*, que j'ai cru à cet effet devoir désigner, ainsi que M. le major de ce régiment lui-même, que l'on m'a assuré avoir vu à Paris dans ces derniers temps.

Au reste, si on pense que, figurant aussi honorablement dans tous les détails de cette expédition militaire, j'aurais dû, malgré les puissantes raisons que j'ai alléguées, m'abstenir d'en parler, pour ne pas blesser un des principes de bienséance consacré dans la société, je crois que je dois être excusé en faveur des conjectures que le Gouvernement peut en tirer, et qui font voir jusqu'où était portée l'opiniâtreté de cette guerre soutenue contre les insurgés. Ce dernier motif forme, comme je l'ai fait entendre, la base du plan que je me suis proposé de tracer en publiant cet ouvrage.

au général Boyer toutes les particularités de ma conduite, et immanquablement il m'aurait donné de l'avancement, soit dans le régiment, soit dans l'armée. Mais pourquoi regretterais-je tant de faveurs, puisque j'ai eu le bonheur d'être utile, et que j'ai pu acquérir dans le poste que j'occupais, et dans cette action, l'estime de mes chefs et la considération des braves créoles dont notre corps était composé ?

La ville du Port-au-Prince se trouvant dans peu de temps dégagée, les Anglais pensèrent à s'emparer de Léogane (1). Grand nombre de bâtimens de transport, plusieurs vaisseaux et frégates furent réunis dans le port pour cette expédition. L'armée ne pouvant opérer sa marche par terre, fut toute embarquée sur ces bâtimens.

Le sort, ou les arrangemens que l'on prit, fit trouver l'état-major du régiment à bord du capitaine *Perkins*. Ce fameux marin des Antilles montait, comme pilote de l'escadre, un bâtiment léger, bien armé, et le meilleur voilier connu.

---

(1) C'est sur la conquête de cette ville qu'ils fondaient l'espoir de se rendre maîtres de toute la partie du sud de l'île ; mais la réussite de cette entreprise était incertaine, puisque les négociations avec les insurgés avaient échoué.

Dix-huit heures de navigation nous mirent en présence de la rade de Léogane, où plusieurs Américains étaient réunis. Cinq vaisseaux ou frégates s'embossèrent dans le mouillage indiqué par leur pilote, et ils commencèrent immédiatement un feu roulant et continuel de toutes leurs batteries, sur le fort que les mulâtres de la ville défendaient. Une demi-heure de combat fit taire le feu des ennemis : tous les ouvrages intérieurs qui s'élevaient au-dessus du parapet furent rasés : les magasins du bord de la mer étaient criblés de boulets ; la poudrière du fort avait sauté ; mais le pavillon tricolore s'apercevait toujours au bout d'une perche. Après une pause, la canonnade des vaisseaux recommença de nouveau ; tout dans le fort et aux environs était pulvérisé, hormis les mulâtres, qui se tenaient cachés derrière leurs remparts de terre. Quelques pièces de canon paraissaient aussi tenir encore sur leurs afûts. Alors cette attaque devenant infructueuse, le commodore fit le signal aux autres vaisseaux de lever leurs ancres et de gagner le large, ce qui fut une opération assez longue, vu le calme plat qu'occasionnait l'immensité des coups de canons qui avaient été tirés par l'escadre. Les vaisseaux furent obligés de se faire touer au large à force d'embarcations ; ils reçurent plusieurs boulets par

les saborts, qui les endommagèrent et qui leur tuèrent du monde.

Cependant, cent cinquante bâtimens de transport chargés de troupes attendaient sous voiles à une petite distance, des signaux pour opérer le débarquement de l'armée. La résistance opiniâtre qu'on avait éprouvée dans cette première attaque, déconcerta totalement les assiégeans dans leur plan de conquête : néanmoins on débarqua les troupes à une portée à ne pas craindre aucune opposition.

Le fort fut négligé : on marcha vers la ville, qui se trouve distante de la mer d'environ une demi-lieue. Les pièces de siége furent placées le soir même ; et pendant la nuit on construisit une redoute en terre le plus près possible des fortifications ennemies. La cavalerie et tous les corps coloniaux affranchis tournèrent la ville, et on attendit le jour dans cette position.

L'amiral avait voulu intimider la garnison du fort, sans trop examiner les effets que devaient produire ses canons sur des ouvrages en terre ; le général fit de son côté une autre faute, en construisant, sans prendre aucune connaissance de la place, une redoute à cent pas de celle de la ville. Il la fit garnir de plusieurs pièces de canon et de quelques compagnies d'infanterie de ligne.

Les assiégés n'inquiétèrent point pendant la nuit les assiégeans dans la construction de leur redoute ; mais le jour vint leur faire remarquer qu'elle était précisément située sous le feu de deux batteries triangulaires de la ville, qui devait empêcher les troupes anglaises de recevoir aucun renfort, ni de sortir de leurs retranchemens sans s'exposer à une grêle de mitraille. Dans cet état fâcheux pour nous, et pendant que les canons de la ville croisaient leur feu en arrière des assiégeans, les ennemis baissèrent un pont-levis et marchèrent au pas de charge vers la redoute. Cette manœuvre hardie et imprévue jeta l'épouvante parmi les Anglais : la déroute s'en mêla ; ils préférèrent courir les chances de la mitraille, plutôt que d'attendre de pied ferme les mulâtres ; aussi furent-ils maltraités autant que des fuyards peuvent l'être. Une grande partie d'entr'eux restèrent morts ou blessés sur le chemin, et leurs canons tombèrent entre les mains des vainqueurs.

Sur les derrières de la ville, trois mille hommes de cavalerie parcouraient en même temps cette belle plaine, riche en sucrerie ; quelques vieux nègres, gardiens de barrières, furent trouvés dans leurs ajoupas ; tous les ateliers avaient pris la fuite. Des pièces de gros calibre furent mises en

batterie sur plusieurs points, et on se disposa à jeter des bombes et des obus dans la place.

Cette tentative ne fut pas plus heureuse que la précédente. Les assiégés avaient été encouragés par des succès trop marquans, pour se rendre au simulacre d'un siége en règle. On les vit décidés à persister dans leur défense jusqu'à la dernière extrémité. Rigaud était alors aux Cayes, et pouvait dans huit jours réunir à son armée tous les révoltés de la dépendance, et se porter au secours de Léogane. Il y avait des dangers évidens à prolonger l'attaque : l'ordre de se rembarquer fut donné le troisième jour.

La débandade des troupes de ligne renfermées dans leur redoute, avait préparé un pareil tableau pour le moment du rembarquement. On commença d'abord par jeter dans de grands bateaux plats toute l'artillerie et les bagages ; puis les chevaux, et ensuite la troupe, cavalerie et infanterie de ligne, eut son tour : les corps coloniaux furent les derniers, puisqu'ils avaient la connaissance du pays, et qu'ils étaient expérimentés dans ce genre de guerre.

La plage où s'opérait le rembarquement du plus gros de l'armée, était hors de portée du canon du fort des ennemis : on voyait les ricochets des boulets qui venaient s'enfouir dans le sable à plus

de cent pas des embarcations; cependant des soldats qui, conduits prudemment, n'auraient pas hésité, dans toute autre circonstance, à s'offrir d'aller prendre ce fort d'assaut, étaient tellement frappés d'une terreur panique, qu'à chaque coup de canon des mulâtres, la plupart se couchaient à plat ventre sur le sable, et ne se relevaient que pour se précipiter confusément pêle mêle dans les bateaux, parmi les chevaux, les canons, les afûts et les équipages. Quelques coups de fusils tirés par espiéglerie et le feu que nos troupes franches mirent à une pièce de cannes du bord de la mer, finirent de completter la déroute : les chaloupes et les canots qui se trouvaient un peu au large furent obligés d'aborder la côte (quoique chargés), pour sauver tous ceux qui tombaient à la mer ou qui se noyaient pour aller les rejoindre. Cependant les assiégés n'avaient pas bronché ni de leur fort ni de leur ville : ils s'étaient seulement défendus; ils ne voulurent pas que le pavillon français fût déshonoré entre leurs mains, ni tomber eux-mêmes, quoique bien malheureux sous le régime de Rigaud, sous la domination anglaise.

J'ai eu beaucoup d'occasions de parler des mulâtres et des nègres libres en général, puisque ce sont eux qui, sous le frivole prétexte du refus qui leur avait été fait de porter une cocarde, furent

les premiers provocateurs de la guerre civile ; mais j'ai eu aussi l'attention de rendre toute la justice qui est due aux gens de couleur de Léogane, en les distinguant de ceux qui composaient l'armée de Rigaud, à l'époque où ce chef bloqua pour la première fois la ville du Port-au-Prince, de concert avec Beauvais. Le rembarquement de l'armée s'opéra enfin malgré cette confusion, et rentra le même jour dans le port de cette dernière ville.

L'opération que les Anglais tentèrent infructueusement sur Léogane, fut la seconde où ils virent l'entière possession de Saint-Domingue s'échapper de leurs mains. Cette expédition, déjà méditée depuis le temps où l'accord fut fait avec les insurgés, était la conséquence d'un plan le mieux concerté : ces auxiliaires, confondus dans les rangs des troupes franches du pays, se seraient portés sur Léogane par terre, pendant que l'armée régulière aurait soutenu leur marche par mer ; alors Rigaud et toute la partie des Cayes jusqu'à Jacquemel tombait au pouvoir de la puissance anglaise, sans coup férir. Néanmoins, quoiqu'on eût échoué dans les négociations avec les insurgés, si l'armée, au lieu d'avoir été forcée à une retraite honteuse dans cette dernière entreprise, avait été encouragée par un heureux succès, elle aurait pu

continuer sa marche triomphante sur les Cayes: le chef, qui y commandait en despote, et qui se montrait aussi ennemi des Français que des Anglais, pressé sur son flanc par les forces de Jérémie, et attaqué vivement de front, ne pouvait trouver de salut que dans la bravoure de ses défenseurs; et, certes, il n'avait pas dans toute sa domination un noyau de guerriers de la trempe ni du mérite de ceux de Léogane. Ceux-ci n'étaient point des pillards ni des assassins, comme ceux que l'on voyait dans ses camps; mais bien de braves gens amis du bon ordre et de la paix, et attachés à leur patrie. Mais le sort voulut que les Anglais fussent dans cette guerre les maltraitans, en même temps qu'ils s'en voyaient les plus maltraités. Ils échouèrent dans leurs négociations avec les révoltés, par la grande lenteur qu'ils y apportèrent; et ils manquèrent la conquête de Léogane, par la précipitation avec laquelle ils en entreprirent le siège.

La contenance de l'armée ne donna néanmoins aucun soupçon relativement à l'abandon de l'île. On campa dans la plaine du Cul-de-Sac, et on garda quelque tems tous les postes qui avaient été conquis. Cependant les renforts annoncés d'Europe n'arrivaient plus : au contraire tous les vaisseaux stationnaires ou en croisière dans les

mers d'Amérique devaient se tenir prêts à faire voile pour la Grande-Bretagne. La conquête de St.-Domingue devait être abandonnée; les forces militaires, dans toutes les îles anglaises aux Indes occidentales, devaient bientôt se diriger sur leur métropole, dans ce tems d'alarme ; car alors la France se trouvait avoir fait un grand pas hors du profond abîme, dans lequel elle s'était plongée. Au souvenir que des milliers d'enfans égarés lui demandaient un asile, notre patrie pensa à mettre fin à une guerre qui déchirait ses propres entrailles et qui la dévorait elle même. Mais telle est la destinée des États comme des générations, des familles et des individus même; si la paix se présente pour se fixer dans leur sein, la discorde aussitôt se hâte de l'y suivre, pour s'y asseoir à sa place. La France se vit presque au même instant accablée de guerres civiles (1), et plus menacée que jamais d'une invasion par toutes les puissances étrangères qui l'environnent. Le colosse de Toulon, qui devait accabler de son poids seul le plus redoutable ennemi qui lui résistait, ne devint plus qu'un fantôme que les souffles brûlans des vents d'Egypte devaient évaporer (2). Qui sait, toute-

(1) Guerre de la Vendée.

(2) Immédiatement après la ratification du traité de

fois, si ce n'est pas à cette menace politique, quoique gigantesque, que la France doit aujourd'hui l'espérance de recouvrer Saint-Domingue? Vraisemblablement cette colonie (susceptible d'être la plus florissante de toutes) n'aurait pas manqué de subir le sort de l'Isle-de-France, et d'être préférée par les conquérans à Sainte-Lucie et à Tabago, qu'ils se sont réservés dans ces parages par le dernier traité de paix.

L'année 1798 commençait à s'écouler rapidement, lorsqu'un nouveau général anglais vint remplacer celui de cette même nation qui commandait à Saint-Domingue. Ce général avait des instructions de son gouvernement, en conséquence de la situation où se trouvait alors la Grande-Bretagne. Il fit le simulacre de vouloir au moins conserver les positions dans lesquelles il trouva l'armée; mais à travers tous ses stratagêmes, les

---

Campo-Formio, le Directoire, par son arrêté du 19 frimaire an 6, ordonna la réunion d'une nombreuse armée et l'armement d'une forte escadre dans le port de Toulon, sous le nom d'*Armée d'Angleterre*. La destination de cette armée fut changée presque aussitôt par le Directoire lui-même; et au lieu d'avoir été dirigée contre l'Angleterre, elle l'a été contre la puissance ottomane en Egypte, sous le nom d'*Armée d'Orient*.

colons s'aperçurent que le dénouement de l'action ne devait pas être très-éloigné. L'armée commença d'abord par évacuer tous les postes les plus éloignés du Port-au-Prince ; on fit sauter toutes les redoutes des camps, et les forces se concentrèrent autour de la ville, pendant que de nombreux bâtimens arrivaient de la Jamaïque et se réunissaient dans la rade. Cette manœuvre dut nécessairement donner beau jeu à Toussaint Louverture dans la partie du nord, ainsi qu'à Rigaud dans celle du sud. Aussi ces deux chefs de parti, quoiqu'ennemis l'un de l'autre, voyant une belle proie qui allait être abandonnée, se hâtèrent-ils de se présenter pour tâcher de se l'approprier, ou du moins de se la partager.

La politique de nos protecteurs ne trouva pas sans doute, dans ses convenances, de laisser la capitale de l'île ainsi livrée à elle-même, et exposée à devenir la conquête du premier venu de ces deux antagonistes, vû que l'un s'était déjà prononcé avec un caractère altier et arrogant contre le gouvernement anglais, aussi bien que contre le sien propre : au lieu que l'autre n'avait pas développé encore, ni la même ambition, ni la même obstination dans ses principes. Le général *Maitland* capitula donc de préférence avec Toussaint Louverture qu'avec Rigaud.

Deux jours avant l'embarquement de l'armée, le général fit proclamer dans toutes les rues du Port-au-Prince, l'évacuation de toutes les troupes à la solde du gouvernement anglais. Il annonça, en même temps, que tous les français qui voudraient quitter la colonie, auraient la facilité d'aller dans telle partie de l'Amérique qu'ils desireraient : et qu'à l'égard de ceux qui se détermineraient à rester dans le pays, il avait pris des arrangemens pour qu'ils fussent respectés dans leurs personnes, comme dans leurs propriétés. Des peines rigoureuses étaient infligées à quiconque détournerait un soldat de la destination qu'il avait reçue ; enfin le crime d'embauchage était puni de mort à la bouche d'un canon. Il faut à cette occasion, que je raconte une anecdote qui prouve jusqu'à quel point l'innocence peut triompher de l'injustice.

Malgré cette menace terrible de mort violente, je ne sais par quelle fatale inspiration, un bourgeois français de la ville, nommé *Lapara*, marchand de liqueurs, s'oublia assez pour engager, par des paroles insinuantes, quelques militaires à quitter leurs drapeaux pour rester au Port-au-Prince. Il eut le malheur de trouver plus de vertu qu'il n'en supposait dans les soldats qu'il voulait corrompre, il fut condamné sur-le-champ à su-

bir la peine qu'il avait encourue. Pendant deux jours que durèrent les dispositions qui avaient été prises pour l'embarquement de l'armée, les magasins de commestibles étaient ouverts aux indigens ; toutes les armes portatives entreposées dans les arsenaux furent jetées dans la rade, et les effets d'habillement, de harnachement et de campement se brûlaient sur les places publiques(1). La cavalerie était toujours en activité dans la ville, pour dissiper les attroupemens et pour maintenir le bon ordre. Au moment de l'exécution de cet embaucheur, quelques piquets de cavalerie furent détachés de leur service, pour escorter le coupable sur la partie de la ville la plus élevée où le canon l'attendait. Il marchait entre deux rangs serrés de dragons anglais. Arrivé dans une rue près de la place, et vis-à-vis d'une maison où il y avait un billard et beaucoup de joueurs qui y faisaient une partie, il s'élance par-dessous le ventre d'un cheval dans la porte ; un dragon le poursuit et lui lache un coup de pistolet sur un escalier qui conduisait au grenier ; l'instant d'après, on les

(1) Des habitans étonnés de tant de destruction, sans nécessité, demandèrent à des agens anglais quel était le motif de cette étrange mesure. *C'est pour faire valoir nos manufactures*, répondirent-ils.

vit tomber tous deux par une croisée dans la rue. La colonne de cavalerie s'était arrêtée. Tous les anglais crurent fermement que c'était le maître du billard qui avait tiré le coup de pistolet sur le dragon étourdi de sa chute ; celui-ci fut transporté de suite aux casernes ; on s'empara aussitôt de l'accusé, et on le conduisit avec le coupable, au supplice qui leur était préparé.

L'innocent ne cessait pendant tout le chemin de protester contre le crime qu'on lui imputait, mais c'était en vain ; les oreilles du général étaient fermées à toutes les raisons qu'il alléguait. Le danger de voir son armée compromise lui paraissait trop évident pour modifier la loi qu'il avait faite. Celui qui élevait tant la voix pour se justifier, fut le premier attaché sur le canon, le ventre appliqué à la bouche d'une pièce de six ; ses deux bras tendus et les mains fixées par des liens aux deux tourrillons. Dans cette position, ce malheureux devait recevoir l'explosion du coup dans sa poitrine, et son corps devait se partager en mille parties. Au commandement que le canonnier entend de son chef, il met le feu à la pièce ; mais un miracle fit qu'au mouvement du bras du canonnier, l'accusé, par un effort surnaturel, sortit de sa position et se mit de côté ; le coup partit, et il se trouva intact. Cette

espèce de prodige parut une déclaration du ciel en faveur de l'innocence. Ses représentations furent alors écoutées avec tout le sang-froid et l'impartialité de la justice ; ce bourgeois fut rendu à sa famille, à ses amis et à la société. Le vrai coupable qui se trouvait délaissé par la providence, n'en reçut aucun secours ; son corps pulvérisé lava la tache dont il s'était souillé.

Après cette sévère exécution, l'armée n'éprouva aucun obstacle dans son embarquement. Comme bourgeois et colon, j'aurais quitté Saint-Domingue, puisque les Anglais m'en donnaient tous les moyens ; comme payeur d'un régiment, je suivis la destination de l'armée par devoir et par obligation. La flotte fut dirigée sur le môle Saint-Nicolas et sur Jérémie, où tous les corps coloniaux furent licenciés. Je rentrai dès-lors dans l'état civil de la société, et, suivi de deux nègres libres qui se dévouèrent affectueusement à mon service, je partis de Jérémie avant les dernières troupes anglaises, et je débarquai à la Jamaïque, le 3 septembre 1798.

Il y avait huit ans que les cinq sixièmes des individus français à Saint-Domingue, ne recevaient plus de nouvelles directes de leurs parens, puisque la révolution avait interrompu toutes relations commerciales avec les colonies. Dans les

temps du règne de Polverel et de Santhonax, il était encore moins facile de correspondre avec la France, d'autant que les communications n'étaient pas libres, ou si quelquefois on en avait la faculté par la voie des Américains, aucun sentiment n'en inspirait ni le desir, ni le goût. La France elle-même était en deuil. Le bannissement, la réclusion, l'échafaud, les massacres étaient le partage des Français, n'importe dans quelle contrée que ce cruel fléau de la révolution les atteignît. L'apparition fortuite des Anglais à Saint-Domingue, avait seulement dissipé les nuages épais qui voilaient aux yeux des colons la perspective de leur patrie, mais sans les en rapprocher. Cette nation nous offusquait de ses triomphes, et ne nous considérait d'abord que comme des proscrits. Au milieu de tant de calamités, il n'eût manqué à nos malheurs que son mépris : mais loin de là, dans toute sa fierté, l'Anglais s'énorgueillit de trouver un rival digne de lui dans un Français. Par-tout où il en rencontre, il se rappelle la place qu'il mérite d'occuper dans son estime. En un mot, les Français à Saint-Domingue y étaient traités avec beaucoup d'égards et de ménagemens de la part du gouvernement anglais. On peut même ajouter, qu'ils l'ont été infiniment au-dessus de ce qu'ils pou-

vaient attendre d'une nation ennemie. Le simple particulier, comme l'homme public; l'autorité civile comme le ponvoir militaire, tout dans les Anglais fut grand, généreux et loyal. Ce sont ces belles qualités qui décidèrent grand nombre de colons français à aller attendre parmi eux à la Jamaïque, le moment qui verrait enfin cesser l'anarchie en France, et présenter à tous les expatriés la perspective de pouvoir rentrer au sein de leur famille et dans leurs foyers, sous la protection de lois assez modérées pour être supportables.

Le grand nombre d'émigrés de Saint-Domingue qui suivirent l'armée anglaise à la Jamaïque, ainsi que ceux qui y affluèrent par la suite, ont tous été les bien-venus du gouvernement de cette île, comme les bien-reçus des habitans ainsi que du commerce. Pas un français n'y a apporté de forts capitaux pour ajouter à la splendeur de la puissance anglaise; mais tous s'y sont trouvés avec quelque chose de plus précieux pour le pays, c'était leurs talens, leur état ou leur industrie. Un habitant français, ruiné et sans nulle ressource, entouré d'une nombreuse famille, n'était pas un être à charge à personne, pas plus que ceux qui lui appartenaient. Il suffisait qu'il fût français et propriétaire de Saint-Domingue,

pour que le commerce anglais lui ouvrît ses coffres forts, et lui donnât tous les moyens de se trouver spontanément dans l'aisance et sur le chemin même d'une belle fortune. Un gérant, un économe avaient en proportion les mêmes avantages: leur sagacité, leur intelligence, leur activité étaient les excellentes qualités que les habitans planteurs de l'île leur supposaient; c'était à qui leur confierait l'administration de leurs biens, et à qui leur ferait des offres les plus engageantes. Un artiste, un entrepreneur, un ouvrier étaient encore moins dédaignés. La Jamaïque ne souffrait peut-être pas du manque de bons ouvriers en tout genres, comme en général toutes les colonies y sont exposées : mais l'abondance du bien n'étant jamais nuisible, quand on sait en faire un bon usage, les Anglais trouvèrent des avantages réels à favoriser l'infortune et à encourager l'industrie étrangère. Chaque nation a ses principes, ses goûts et ses habitudes particulières ; quoique celle-ci ne s'enthousiasme pas volontiers d'un objet d'art qui ne provient pas de ses fabriques, elle n'est pas indifférente à ceux qui sortent des ateliers français : dans tous les cas, n'est-ce pas le puissant mobile, de l'intérêt qui dirige dans tous les pays la conduite des hommes? il n'y aurait rien d'étonnant que ce même pouvoir eût subjugué

les colons de la Jamaïque ainsi que leur gouvernement, dans l'œuvre d'ailleurs méritoire de donner l'hospitalité à tant de Français fugitifs de Saint-Domingue. Quoiqu'il en soit, les propriétaires ruinés se procurèrent facilement des fonds pour établir des habitations : les gérans et économes trouvèrent de fort bonnes places, et les artistes de très-belles entreprises. Aussi la Jamaïque qui fournissait à peine du café pour la consommation des habitans de l'île, à l'époque où les Français y ont paru, est-elle aujourd'hui puissamment riche en cette denrée. La cause de ce phénomème peut être sans doute attribué à la grande activité des colons français qui s'y sont établis; mais ce qui doit aussi y avoir influé pour beaucoup, ce sont les terres vierges composées d'une matière pierreuse et argilleuse, qui les tient constamment légères, et qui se trouvaient alors toutes incultes, dans des mornes d'une pente douce, faciles à égouter sans se dégrader. L'abondance des pluies qui entretiennent des courans d'eau dans les moindres ravines, par le temps des plus grandes sécheresses ; la chaleur ardente des rayons du soleil, pendant les mois d'août et septembre, mettent cette terre humide dans un tel état de fermentation, que les arbres y sont, non-seulement étonnans en végétation,

mais encore extrêmement abondans en fruits. Les branches apparentes, comme celles qui ne s'aperçoivent pas, sont généralement remplies de gros nœuds de cerises bien nourries; les feuilles fortes, larges et longues en proportion, garantissent le fruit du choc du vent et de la pluie, tandis qu'à la faveur de leur substance moëlleuse, le soleil pénètre le café d'une douce chaleur.

Quel dommage qu'une température si favorable à la culture, qu'un sol si productif, en présentant des sources de fortune rapide, renferment en même temps des causes invisibles d'une ruine certaine. Les anciens propriétaires ainsi que les nouveaux : les colons nationaux comme les étrangers, ont beau porter des soins dans le choix de leurs nègres bossals; ils ont beau leur prodiguer de bons vêtemens et la meilleure nourriture; leur donner deux jours de repos au-lieu d'un, comme il est d'usage dans cette île, trois fléaux destructeurs doivent bientôt y miner sourdement l'existence de la plupart d'entr'eux. Le premier se manifeste par le dégoût absolu des alimens salubres, qui est sous peu de jours remplacé par un desir ardent de manger de la terre, de la cendre ou du tuf. Leurs maîtres, leurs gérans, leurs économes ou leurs camarades, les surveilleront,

les gêneront, leur infligeront quelquefois des châtimens, rien ne les empêche de satisfaire ce besoin surnaturel. Si on les renferme dans des chambres boisées, ils préféreront la poussière du plancher, aux bananes et aux patates ; si on les confie exclusivement à un surveillant fidèle pendant les heures du travail, ils tromperont adroitement sa vigilance, sous prétexte de quelque besoin de la nature ; s'ils sont gênés des mains, au point de ne pouvoir les porter à la bouche, ils s'étendront par terre dans un lieu écarté, et de leur langue ils lécheront le sol succulent sur lequel ils se trouvent. Si on leur applique pour plus de sûreté entre les repas, un masque sur la figure, et qu'on ne les en débarrasse qu'au moment, où, appelés à la grande case, le maître lui-même doit partager son dîner avec eux, il est bien sûr qu'ils le tromperont encore, s'il n'a pas soin de visiter leurs poches ou leurs mains, dans lesquelles ils cachent leur mets friand, pour le mêler avec ceux qui n'ont aucun suc pour leur estomac. La tension et l'inflammation du ventre, la couleur étrange de la langue, la lividité des traits et des yeux ne tardent pas à décéler l'état de dissolution irrémédiable dans lequel ils tombent. La bouffissure de toutes les parties du corps gagne le visage, et la mort en est la suite. J'avais vu

dans certaines habitations des mornes à Saint-Domingue, quelques nègres attaqués de cette affreuse maladie; mais il s'en faut de beaucoup que ce fût en aussi grande quantité qu'à la Jamaïque. Par-tout les habitans y attribuent l'état de cette étrange dépravation, à toute autre cause qu'à celle de la température sous laquelle ils habitent. Les blancs, il est vrai, ainsi que les anciens nègres et tous les créoles se garantissent de ce terrible fléau; mais le soin qu'ils prennent de leur personne, l'attention qu'ils ont de boiser leur chambre à coucher, et d'écarter au loin du bâtiment qu'ils habitent, les eaux pluviales, par des fossés et des saignées, les mettent à l'abri de l'humidité du sol, tandis que le nègre nouvellement arrivé d'Afrique, se trouvant la plupart du temps chargé lui même de sa propre conservation, dans un état qu'il ne supporte que forcément, laisse à la seule nature le soin de son individu. Il prend avec reconnaissance ce que son maître lui donne : il se passe sans peine de ce qui lui serait nécessaire; il se fixe là où on lui assigne sa place; nulle ambition ne le tourmente tant que son sort ne lui parait pas insupportable. Il couchera sur sa natte s'il l'a trouve dans une cabane; si elle est par terre et dans la boue, il y dormira tout aussi bien; ses actions en un mot, étant toutes

dans l'intérêt de son maître, c'est à lui à les diriger de manière à ce qu'elles lui soient avantageuses.

Le second fléau qui après celui-ci fait le plus de ravages sur la caste Africaine dans les colonies, et principalement à la Jamaïque, où il paralyse tous les efforts des colons dans la carrière de leur fortune, est le scorbut; cette maladie est endémique dans tous les lieux bas, peu aérés, et dont le sol est spongieux et gras. Ses atteintes ne sont pas mortelles; mais la médecine a signalé ses ravages sur les tempéramens les mieux constitués. Ni les blancs, ni les créoles, ni les africains n'en sont exempts; le scorbut, enfin, ne ménage que les individus qui lui opposent des moyens prophylactiques, faute de ceux curatifs qui ne sont connus encore de personne.

Quelques autres maladies particulières aux nègres, et qui sont originaires de leur pays natal, telles que le *Ver de Guinée*, et les *Pians*, sont également alarmantes. Cette dernière, la plus tenace et la plus dégoûtante de toutes est très-commune encore à la Jamaïque; elle est de plus contagieuse. Ceux qui en sont affectés, ont jusque dans les parties du corps qui ne se voilent jamais, des ulcères vifs et toujours saignans qui résistent à tous les onguens suppuratifs et dessicatifs. Les

racines de cette affreuse maladie sont toutes dans la masse du sang qui en est infecté, même avant qu'elle ne se manifeste au-dehors. C'est pourquoi elle se propage, malgré tous les moyens préservatifs que l'on peut mettre en usage. Un principe d'humanité commande alors de grands sacrifices de la part d'un maître ; mais si ces sacrifices surpassent ses facultés, le malade est abandonné à lui-même; on l'éloigne par prudence de la partie saine de l'atelier, et dans cet état de délaissement où il ne peut vivre ni pour lui, ni pour les autres, ni mourir pour voir terminer ses souffrances, il ne peut s'empêcher de communiquer avec ses camarades et de propager la contagion, soit de jour, soit de nuit, en se rapprochant du sexe auquel la nature l'enchaîne par un penchant irrésistible.

Le ver de Guinée n'est pas non plus une maladie, à ce que je crois, mortelle. L'origine de ce mal n'est connue aux îles, que par ce qu'en disent les nègres eux-mêmes, qui seuls en certifient l'existence en Afrique. Les blancs peuvent bien les imiter dans le traitement pour en arrêter les progrès, mais ils ne sauraient en détruire les causes. Un nègre en parfaite santé, du moins en apparence, et avec les meilleures dispositions, confondu dans le rang de ceux qui travaillent à

la terre, abandonne tout-à-coup l'instrument qu'il a dans les mains, et tombe sans mouvement sur la place. Aussitôt on le transporte à l'hôpital; le chirurgien, s'il s'y trouve, ou la négresse infirmière peu étonnés de son état, le dépouillent de tous ses vêtemens, et sur le champ on aperçoit les causes de sa maladie au dehors. Toutes les parties de son corps sont remplies de pustules saillantes, comme des boutons de petite vérole, dans lesquelles on remarque entre cuir et chair, une espèce de ver de la grosseur d'un gros fil, qui doit avoir, à ce que disent les nègres, plusieurs aunes de long. En effet, on se met aussitôt en devoir de lier avec de la soie l'extrémité apparente d'un de ces vers, et de le tirer doucement en dehors, en le roulant autour d'un petit morceau de bois, jusqu'à ce que la résistance qu'on sent, fasse juger convenable de s'arrêter. L'hospitalière se fait alors aider par d'autres négresses, dans cette opération délicate, qu'on répète plusieurs fois et pendant plusieurs jours de suite; le malade se sent bientôt soulagé; mais il est longtemps hors d'état de reprendre le travail, tant à cause de sa faiblesse que par le défaut d'embonpoint.

Voilà l'analyse des fléaux ruineux pour tous les propriétaires, qui ont leurs habitations situées

dans des mornes humides, soit à Saint-Domingue, soit à la Jamaïque : mais, comme je l'ai déjà dit, la grande quantité de pluies qui tombe dans les montagnes de cette dernière île, où elles se trouvent très-rapprochées les unes des autres, en rendent le séjour on ne peut plus pernicieux à l'espèce humaine. J'y ai connu des habitans français, qui, jouissant d'une confiance et d'un crédit illimités, se sont trouvés enchaînés dans cette île, où ils seront immanquablement tributaires du commerce pendant longues années. En 1805, sept ans après l'établissement des Français à la Jamaïque, où la plupart auraient dû se trouver libérés de leurs dettes, (si ces fléaux ne les avaiens atteints), une mesure de police jugée nécessaire, avait porté le gouvernement de l'île à s'assurer de tous ceux qui résidaient à Kingston. Il n'est pas douteux que les planteurs français eussent imité alors ceux de leurs compatriotes qui, libres de tous engagemens, se sont hâtés de quitter un pays, où ils ne pouvaient plus résider, sans déshonorer leur nation.

Au reste, cet acte de défiance, qui est une injure faite aux Français, n'est qu'une suite des malheurs de la guerre. Les habitans de la Jamaïque n'y ont aucune part. Il faut espérer que le sa-

crifice que nos colons ont fait dans ce pays, de leurs usages et de leurs habitudes, pour mériter l'estime et la confiance des Anglais, leur épargnera à l'avenir de semblables traitemens. Je reviens à la situation dans laquelle s'est trouvée la colonie de Saint-Domingue, après l'évacuation de l'armée anglaise.

Toussaint, maître du Port-au-Prince qui lui avait été abandonné dans un état de défense formidable par ses nombreuses fortifications, poussa rapidement ses conquêtes dans la partie du sud de l'île, et força Rigaud à chercher son salut dans la fuite. Ce dernier chef partit pour France, et l'autre vit ainsi toute la colonie soumise à sa domination.

Bientôt des proclamations, toutes plus rassurantes les unes que les autres, décidèrent beaucoup de Français réfugiés à la Jamaïque et à Cuba, à retourner à Saint-Domingue. Mais l'état d'avilissement et le danger où ils se trouvèrent sous le régime que ce nègre y avait établi, décida ceux qui avaient eu de justes défiances, à fixer leur séjour dans les pays où ils se trouvaient.

La paix que fit la France avec les puissances du continent, ne tarda pas à voir succéder celle avec l'Angleterre. Un aussi heureux événement amena à son tour une forte escadre et de nom-

breuses troupes françaises dans la colonie, qui était alors presque entièrement ruinée. L'embarquement de Toussaint pour France fut le préalable que le général français remplit, et un nouvel ordre de chose plus analogue aux intérêts de la métropole, ainsi qu'à ceux de la population de l'île, devait remplacer celui que l'armée y avait trouvé établi.

Mais les Français, en coupant une tête de l'hydre qu'ils avaient raison de craindre, lui en virent à l'instant pousser un grand nombre d'autres. Toussaint n'y était plus; mais Dessalines, Moïse et Christophe le remplaçaient et surpassaient encore leur patron dans leur esprit de révolte. Les nouveaux débarqués furent obligés de combattre et le climat et les insurgés; il n'en fallait pas tant pour que la majeure partie y trouvât, ainsi que son chef, une mort prématurée.

Je ne m'étendrai pas sur la conduite que le débris de notre armée a tenue à St.-Domingue, après la perte qu'elle fit du général qui la commandait; il suffira à ceux qui n'en ont aucune connaissance, de savoir que les colons sont assez malheureux de ne pouvoir dire aucun bien des chefs, qui avaient tous les pouvoirs en main pour leur en faire. La reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre a fait tomber au pouvoir

de cette dernière puissance, un reste de marine et de troupes de toutes armes, qui avaient peine à échapper à l'incendie, qu'elles allumèrent elles-mêmes à St.-Domingue, et qui finit de consumer les tristes restes de tous les désastres précédens. La journée d'une nouvelle Saint-Barthélemy, déjà tant provoquée et tant réclamée du temps de Polverel et de Santhonax, eut enfin lieu : tous les Français, hommes, femmes et enfans, furent immolés sur les places publiques des principales villes, par suite de la décision d'un conseil général composé de tous les chefs nègres et mulâtres, qui fut convoqué aux Gonaïves, immédiatement après l'évacuation de l'armée du général Leclerc.

Depuis ce temps, une guerre interminable entre tous les mulâtres de l'île, réunis à Péthion dans la partie du sud, et Dessalines en premier lieu, et aujourd'hui Christophe, chef des nègres dans la partie du nord, s'est soutenue avec opiniâtreté tant d'une part que de l'autre, et toujours avec les forces que leur présente la caste africaine, qui est la véritable machine propre à seconder les vues de ceux qui ont la puissance en main pour la faire mouvoir. La majeure partie de ces êtres pusillanimes (défaut qui paraît provenir de leur nature) étant facile à subjuguer et à intimider, elle

se jette à corps perdu partout où elle croit trouver un appui. Maintenant, il me reste à parler des nègres marrons de la Jamaïque.

L'origine de ces nègres, disent tous les habitans de l'île, remonte à l'époque d'une guerre que les Anglais ont soutenue contre les Espagnols, vers 1700. La Jamaïque, qui se trouve située au couchant et à la vue de celle de Cuba, appartenait alors au gouvernement espagnol, comme cette dernière lui appartient aujourd'hui. Une flotte anglaise se présentant devant ses ports durant le cours des hostilités, débarqua de nombreuses troupes, qui firent aussitôt des dispositions pour s'en emparer. Après que les armées régulières se furent mesurées, les Espagnols se virent hors d'état de s'opposer à l'invasion de l'ennemi. Dans cette conjoncture, les habitans se mirent sous les armes et se joignirent à leurs défenseurs; mais leur résistance se trouva encore trop faible. Alors ils n'eurent d'autre ressource, pour se soustraire à la domination du vainqueur, que celle d'armer les esclaves qui leur étaient les plus dévoués, pour les aider dans leur noble résolution.

L'armée espagnole ainsi composée de troupes régulières, de milices blanches et de couleur, et d'un corps nombreux d'esclaves, ne fut pas assez puissante encore pour résister à la valeur des assié-

geans. Le gouverneur espagnol capitula pour ce qui le concernait : les habitans sortirent de la Jamaïque et se retirèrent à Cuba, et les nègres armés se réfugièrent, avec leurs femmes et leurs enfans, dans un morne inaccessible qui porte le nom de *Montagne Bleue*, pour lutter de là contre des vainqueurs, qu'ils considérèrent dès ce moment comme leurs propres ennemis.

Les Anglais s'emparèrent néanmoins de l'île, et y établirent le siège de leur gouvernement dans la ville capitale, qui portait alors, comme aujourd'hui encore, le nom de *Spanisch-Town*. Aux nouvelles de cette conquête, l'Angleterre expédia soudain des flottes, qui furent suivies bientôt de nombreux colons, et dans peu de temps la Jamaïque se trouva en mesure de faire apprécier à la métropole, tous les avantages qu'elle devait retirer du commerce des Indes occidentales. Cette possession leur devenait en effet beaucoup plus précieuse encore par sa situation géographique, que par les produits qu'elle retirait de sa localité, puisqu'elle est naturellement la clef de toutes les richesses du Pérou et du Mexique.

Cependant les nouveaux possesseurs de la Jamaïque ne pouvaient ni cultiver ni exploiter leurs habitations, sans éprouver de la part des nègres marrons des traitemens tels, en quelque sorte, que

ceux que les Espagnols s'étaient attirés des naturels du pays, lorsqu'ils s'y fixèrent pour la première fois; c'est-à-dire, que leurs établissemens étaient livrés aux flammes, leurs plantations défrichées, et leurs personnes sacrifiées à toutes les cruautés imaginables. La force armée anglaise ne pouvant pas plus intimider ces marrons que les Espagnols n'avaient résisté aux armes britanniques, les nouveaux venus n'eurent qu'un seul moyen à mettre en usage pour rester maîtres du pays; ce fut de capituler avec ces nègres marrons.

Il paraît qu'il a dû s'écouler quelques années entre la prise de la Jamaïque par les Anglais, et le temps où cette capitulation eut lieu avec les marrons, puisque déjà le gouvernement de l'île était fondé sur les mêmes bases qui subsistent encore en ce moment, et que ces nègres purent obtenir l'insigne faveur de nommer un ou plusieurs députés auprès de l'assemblée coloniale, qui se trouve investie de toute l'administration intérieure. Les marrons obtinrent en outre la faculté de fonder plusieurs villages dans diverses parties du territoire de la Jamaïque, et il leur fut accordé une certaine étendue de terrein, pour pouvoir y cultiver les productions nécessaires à leur existence. D'autres articles de ce traité ré-

glèrent aussi leurs droits civils, et fixèrent la ligne de démarcation qui devait subsister entre eux et les habitans blancs et de couleur.

La chronique ajoute, que par la paix qui fut conclue à la suite de la guerre entre les deux puissances européennes, le gouvernement britannique ne s'était réservé la propriété de cette colonie que pendant cent ans, et qu'au bout de ce terme, la remise devait en être faite aux Espagnols. C'est donc dans ces derniers temps que cet article du traité aurait dû recevoir son exécution ; mais la circonstance d'une nouvelle guerre entre ces deux nations aura, sans doute, fait oublier à l'une de la réclamer, et à l'autre de la rendre.

Note qui devait être placée à la page 84.

Qu'ai-je tant besoin de m'excuser auprès du lecteur, de ce que je l'entretiens d'un fait qui me regarde ? M. le colonel *Malenfant*, auteur aussi d'un *Mémoire historique sur Saint-Domingue*, nous y donne bien, au tableau près de sa généalogie, l'histoire de sa vie toute entière. Il est bien aise de nous faire connaître en passant, qu'il a su capter les bonnes grâces d'un grand général ; qu'un premier consul de France n'a pas dédaigné ses services pour les colonies ; que là et

ailleurs il a tout observé, tout vu et tout entendu; qu'il a enfin des connaissances profondes en matière de législation, d'administration, de finances, d'économie, d'agriculture, de commerce, etc. etc. etc.; et par-dessus tout cela, il est *d'une rare impartialité* dans tout ce qu'il raconte.....

Je serais donc bien aveugle, si je n'y voyais moi-même un exemple frappant, et bien dangereux, de la passion qui le domine. Par quelle fatale inspiration, ce charitable apôtre de la philanthropie vient-il dévoiler aux yeux de la France trop crédule, des actions inhumaines, parties d'un transport effréné de quelques individus à Saint-Domingue, tandis qu'il garde un silence absolu sur les bienfaits exercés par le plus grand nombre de ses habitans ?..... En France, chez toutes les nations, partout où il y a des hommes, ne s'en trouve-t-il pas, dans le grand nombre, de violens, de colères, d'assassins ? Mais la loi les punit. Pourquoi, à Saint-Domingue, la justice n'y prendrait-elle pas sous sa protection les individus de toutes les classes ?.....

FIN.

5.—

DÉVELOPPEMENT

DU PLAN PROPOSÉ

POUR LA RENTRÉE EN POSSESSION DE

L'ILE ST.-DOMINGUE,

Faisant suite à l'ouvrage sous le titre de

FAITS HISTORIQUES SUR SAINT-DOMINGUE, etc.

PAR Mr. GROUVEL.

Mais le troisième point de la prophétie devait aussi avoir son accomplissement ; et c'est encore ce qui n'a point manqué d'arriver. L'esclavage où es peuples de *l'Europe*, descendus de *Japhet*, réduisent journellement les nègres issus de *Cham*, qui a peuplé *l'Afrique*, n'est encore que l'exécution de cette terrible sentence sur la déplorable postérité de ce fils, chargé de la malédiction de son père et de celle de Dieu, qu'il avait offensé en lui.

C'est la source fatale de la servitude de ces peuples infortunés. Le célèbre MONTESQUIEU et d'autres lui ont inutilement cherché une cause, ils n'ont pu la trouver ailleurs, parce qu'elle n'était que là.

Mr. LE BRIGANT, *Dissert. sur les Celtes brig.* p. 87.

A PARIS,

NOVEMBRE 1814.

DÉVELOPPEMENT

DU PLAN PROPOSÉ POUR LA RENTRÉE EN POSSESSION DE

L'ILE DE ST.-DOMINGUE.

Les élémens du plan que je propose pour rentrer en possession de St.-Domingue, prennent leur source dans plusieurs considérations qui me paraissent plus puissantes les unes que les autres. La principale de toutes, je la trouve dans la constitution morale de la caste africaine, qui forme la majeure partie de la population de cette colonie : celle qui suit cette première, me paraît être dans la position géographique, la forme physique et la statistique de l'île : les autres sont prises de l'exemple d'une grande nation, aussi habile en politique que savante dans l'art de s'agrandir, de s'enrichir et de se gouverner. L'expérience et la pratique venant ainsi à l'appui de mon systême, il ne me reste plus qu'à le démontrer d'une manière claire et précise, afin

qu'on puisse se pénétrer des avantages qui en résulteront, si la France l'adopte de préférence à tout autre.

Mais ici se présente une tache infiniment difficile qu'il me faut préalablement remplir : celle de résoudre un problême qui occupe toutes les têtes et qui exerce tous les esprits : il faut avant tout, quelqu'étrange que cela puisse paraître, que je plaide la cause de l'humanité contre la philantropie des imprudens amis des noirs; il faut enfin que je fasse ensorte de prouver, que la population africaine (qui intéresse tous les peuples civilisés de l'Europe), était à St.-Domingue, avant la révolution, aussi heureuse qu'elle put jamais l'être ; beaucoup plus par conséquent qu'elle ne l'a été depuis, et qu'elle ne l'est encore au moment où j'écris en sa faveur; et qu'ainsi rien n'est moins philantropique, que de vouloir lui assurer désormais les prétendus avantages d'une liberté prématurée qui lui est vraiment funeste.

Le systême que je vais essayer de démontrer, ayant déjà reçu une première esquisse dans mon ouvrage sous le titre de *Faits historiques sur St.-Domingue*, je n'y ajouterai que ce qui me paraîtra absolument indispensable.

J'observe d'abord qu'ayant malheureusement

figuré moi-même sur ce théâtre, et étant une des victimes des scènes d'horreur qui ont bouleversé et embrasé la colonie, je suis censé en connaître les acteurs par leur moral et leur physique. Or je crois pouvoir d'autant mieux les juger, que je les ai étudiés dans leur premier début ; que je les ai suivis dans toutes leurs actions, et que ce n'est qu'après tout ce que j'ai vu, entendu et soigneusement observé, que j'ai entrepris la justification des colons et la défense des vrais intérêts des noirs et des hommes de couleur.

Dans ce siècle de révolution, quelques hommes ont voulu faire de la liberté des peuples le propre ouvrage de leurs mains. Qu'en est-il résulté ? un bouleversement presqu'universel en France, un joug de fer, une captivité ignominieuse ; même une sorte d'opprobre pour celles des nations, qui n'ont pas eu assez de vertu pour rester à la place et dans l'état que Dieu leur avait assignés. Pour quelques abus à réformer dans leur patrie, ils en ont créé de bien plus monstrueux encore ; car lorsqu'ils ont appelé tous les peuples à une liberté chimérique, ils n'ont fait que forger des chaînes pour asservir à leur pouvoir les contrées les plus éloignées. Tout y était mal suivant eux ; rien n'était à sa place ! Et, par l'effet de leurs

étranges innovations, tout y a été dérangé, tout a été détruit, et demande aujourd'hui à être renouvelé.

Oui, la liberté donnée aux noirs a été le présent le plus fatal qu'on ait pu leur faire, puisque leur sort est pire qu'il ne l'était dans l'état de servitude où on les tenait à St.-Domingue. Il n'est pas douteux qu'ils ne désirent rentrer dans cette condition, qui leur promet une existence plus paisible et plus tranquille, qui leur offre plus de ressources et leur impose moins de privations. Il n'y a pas de doute non plus qu'ils ne préfèrent avoir pour maîtres des blancs, plutôt que des nègres comme eux, si le retour des propriétaires sur leurs habitations est signalé par des actes de bonté, de bienfaisance et d'humanité : par des dons, des sacrifices, des générosités. Mais alors il est nécessaire et même indispensable que les colons y paraissent avec des moyens pécuniaires; car il est plus que probable qu'ils n'y trouveront rien, ni pour leurs besoins personnels, ni pour ceux de leurs ateliers.

J'ai dit que les noirs préféreront la domination des blancs à celle de leurs pareils, ou des mulâtres, et il ne faut, pour s'en convaincre, que retracer ici la conduite que tenaient les colons dans l'acquisition de leurs esclaves, dans la

manière dont il les traitaient, et dans les soins qu'ils leur prodiguaient pour leur conservation et leur bien-être.

L'habitant planteur à St.-Domingue cherchait, le plus qu'il lui était possible, à composer son atelier d'autant de nègres que de négresses. S'il n'eût consulté que son intérêt, quand il en achetoit de ceux que le commerce y introduisait, il aurait pris de préférence beaucoup plus de femmes que d'hommes, par la raison que les travaux de l'agriculture étant le partage exclusif du sexe dans les contrées dont on les tirait, les négresses se trouvaient, par habitude, en état de servir leur maître dès leur arrivée.

Il n'en était pas de même des nègres mâles. Ceux-ci étaient transportés aux colonies, sans jamais avoir fait usage de leurs bras pour aucune espèce d'ouvrage. Leur vocation, dans leur pays natal, étant de chasser, de pêcher, ou de guerroyer, ce n'était qu'à force de tems et de ménagement, qu'on parvenait à les habituer au travail.

Ce n'était donc pas un motif de cupidité qui engageait le colon à former son atelier d'un nombre égal de nègres et de négresses; mais ce qui le guidait dans ses vues libérales, c'était un principe d'ordre et un sentiment d'humanité. Le premier objet que le maître se proposait, c'était

sa fortune, sa prospérité, son bonheur, et il ne pouvait trouver tout cela que dans la conservation et le bien-être de ses esclaves; ainsi il ne dépendait que d'eux d'être heureux. Le sort les ayant placés entre ses mains, cet habitant devait nécessairement rechercher dans l'utile emploi de ses capitaux, le double avantage de les voir fructifier, et de remplir un devoir qui flattait son cœur. Aussi allait-il lui-même à bord du vaisseau pour les choisir; il mettait tous ses soins à motiver sa préférence en faveur des meilleurs sujets, et il ne la donnait qu'à ceux qu'il jugeait être doués de plus de docilité que de force, pour les services qu'il était en droit d'en attendre. Pour peu que les nègres répondissent aux vues de leur maître, et prissent soin de leur propre conservation, ils étaient surs de voir améliorer leur sort. Et tandis qu'ils étaient contens et satisfaits, leur maître était en proie à de perpétuelles sollicitudes sur les fléaux qui menaçaient sa récolte et son mobilier, ainsi que sur l'état politique de l'Europe, qui au sein de la plus profonde paix se trouve toujours menacée de la guerre. Le sort de toutes les colonies étant intimement lié aux chances les plus incertaines, le planteur était donc sans cesse exposé à tous les maux, à toutes les privations, et se trouvait même dans l'impossibilité de faire

honneur à ses engagemens, si le commerce extérieur ne venait à son secours.

L'esclave au contraire, pendant ce tems-là, remplissait gaîment sa tâche, acquittait sa dette envers son maître, en faisant ce qu'il voyait faire à tous ses camarades, en travaillant comme font tous les blancs, comme font tous les hommes, dans tous les pays, excepté cependant dans le sien. Il était vêtu pour la première fois de sa vie, parce que les mœurs de son maître l'exigeaient sans que le climat l'y contraignît : il était nourri sous des yeux vigilans, jusqu'à ce qu'il se lassât de ce soin, dont il pouvait bientôt se charger lui-même : il vivait paisiblement avec sa compagne, et il y était encouragé par son maître; la portion de terre qu'il avait en propriété, s'il la travaillait, lui fournissait des subsistances en sus de ses besoins, et cet excédant il pouvait le vendre et s'en faire une ressource. S'il avait de l'ambition, avec de l'industrie et de l'activité il pouvait la satisfaire, son patron le favorisait dans ses projets; s'il était malade, il était bien soigné; s'il était prévenant et bon, il était récompensé : enfin, s'il donnait des preuves d'un dévouement sincère, s'il rendait quelque service signalé à son maître dans une circonstance où il était forcé de mettre sa fidélité à l'épreuve, il obtenait sa liberté.

Quel témoignage viendra à l'appui de cette importante vérité, que les noirs à St.-Domingue étaient plus heureux dans l'état d'esclavage qu'ils ne le sont dans celui de la vie libre! La caste africaine serait-elle donc réduite à n'avoir d'autre défenseur que mon zèle impuissant! La classe des propriétaires blancs ne se serait-elle jamais récriée contre une calomnie qui l'outrage; et avait-elle besoin du secours de ma faible plume pour plaider sa cause auprès du tribunal suprême de la France qui l'a condamnée, et qui lui a fait subir son rigoureux jugement avant d'avoir entendu sa justification! Mais non, les colons et leurs esclaves ont déjà trouvé un généreux et éloquent défenseur. Ce vrai philosophe, ce sincère ami de l'humanité, habitant une terre hospitalière, a bien mieux que moi défendu leurs droits. Voici le langage dans lequel il exhale ses plaintes (1) :

« Français d'Europe, on vous trompe quand on vous dit que le noir ne regrette pas son ancien état; apprenez que dans sa case le nègre était cent fois plus heureux que vos vignerons et tous vos hommes de journée. Était-il malade, rien

(1) Mr. M. J. La Neuville : *le dernier Cri de Saint-Domingue et des Colonies : Philadelphie* 1800.

ne souffrait chez lui, et on le soignait dans un bâtiment séparé. En état de santé, avait-il à redouter la famine et l'affreuse disette? Non, jamais; tel nègre sobre et laborieux, du produit de son industrie, avait de quoi se racheter et ne le faisait pas. Ses animaux, son jardin, les petits ouvrages qu'il savait faire, lui donnaient une existence que n'auront jamais ailleurs les ouvriers journaliers. Tel commandeur achetait, ou pouvait acheter des esclaves : on peut en citer beaucoup chez lesquels l'usage des montres, de l'argenterie, était la moindre preuve de l'aisance; et leur pécule s'accroissant d'autant plus rapidement, que quelque nombreuse que fut leur famille, elle n'était jamais à leur charge.

» Osez en dire autant de ces malheureux, qui de leurs bras nourrissent une femme et plusieurs enfans? Un accès de fièvre dans leur misérable réduit, apporte avec lui la famine et le désespoir; si quelqu'homme bienfaisant vient y porter une légère consolation, qui suffit à peine au besoin du moment, il est béni, cité comme un héros de bienfaisance, n'est-il pas vrai?..... Eh bien! dans nos colonies les soins du blanc envers le noir étaient des devoirs, et ni l'un ni l'autre ne se seraient jamais imaginé qu'on pouvait s'en dispenser. Mais, direz-vous, votre intérêt vous fai-

sait la loi de soigner cet homme comme nous soignons les chevaux et nos bœufs de labour. Oui, mais ces vieillards des deux sexes, qui sous leurs cheveux blancs bénissaient leurs patrons, quel sentiment dictait la bienveillance à leur égard?... Non, non, Français, les colons n'étaient pas des tigres : chez eux la masse des nègres était complètement heureuse; autrefois on les punissait, maintenant on les *fusille*.

» Vous ne croirez pas non plus que des noirs n'ont pas voulu de la liberté qu'on leur donnait, et sont venus supplier à mains jointes qu'on leur permît de rester ce qu'ils étaient. Non, vous croirez bien plutôt qu'on buvait leur sang, qu'un gouverneur de St.-Domingue a mangé un négrillon, et cent autres absurdités en ce genre. Il est vrai, malheureusement, qu'on a vu quelques blancs atroces, mais en très-petit nombre. Plusieurs ont dû paraître rigides et sévères; mais est-ce que dans près de 500,000 noirs il n'y en avait pas d'assassins, d'empoisonneurs, d'anthropophages? Cette négresse Mondongue, du quartier de Jérémie, qui, en 1786, dans ses fonctions d'accoucheuse, faisait périr les enfans nouveaux nés pour les dévorer, méritait-elle de l'indulgence? Eh bien! malgré ces horreurs, l'espèce entière n'en était pas moins bien traitée. Mais

vous, pour le crime de quelques particuliers, vous punissez des milliers d'hommes (1)!!!.....

---

(1) J'ai aussi affirmé, dans le cours de ma narration des Faits historiques, page 54, que les nègres importés aux colonies, sont esclaves dans leur pays natal, et que, dans les guerres perpétuelles que certains chefs de peuplades se font entr'eux, les vainqueurs assouvissent leur faim, la plupart du tems, avec la chair de leurs prisonniers : et je ne suis pas encore le seul qui rapporte ces tristes verités. Le même auteur nous renvoie, pour mieux nous en convaincre, aux relations des voyageurs philosophes qui ont pénétré en Afrique, et qui ont bravé tous les dangers, pour contribuer au progrès des sciences.

« Chez les *Monsombes*, les *Mesurades*, les *Mondongues*, les *Cangas* et autres peuplades du haut des rivières de la côte de Malaguette, disent ces voyageurs, ce ne sont pas les européens qui vont aux boucheries publiques y disputer, à prix d'argent, les membres humains dont ces cannibales font, de tems immémorial, leur nourriture journalière ; ce n'est point à leur cupidité qu'ils doivent leur affreuse prédilection pour la chair de leurs semblables. *Philips*, *Smith*, *Bosman*, *Snelgrave*, *Lamb* et *Atkins* s'accordent tous à dire, que la traite, offrant un moyen de satisfaire la cupidité des tyrans qui régnent dans ces contrées, avait presqu'aboli ces nombreux égorgemens qui accom-

« On veut, on doit, direz-vous, briser les fers de l'esclavage. Quel est l'homme tigre qui s'y oppose? Français d'Europe, avez-vous pu

---

pagnaient toujours les fêtes ou les cérémonies religieuses : que les rois de Juida, qui font paver leur palais avec les crânes de leurs victimes, qui, pour accueillir quelqu'un et le congédier agréablement, ne connaissait d'autre moyen de satisfaire leur luxe épouvantable, que celui de faire voler des têtes, ne savent (dans leur fureur, comme dans leur joie) donner d'autre spectacle que celui de l'effusion du sang : qu'il en est qui refusent à leur avarice l'or qu'on vient leur offrir, pour les dispenser d'une cruauté qui fait leur passe-tems et leur volupté. Des capitaines français ayant osé offrir de payer chèrement des malheureux destinés à périr pour égayer une fête, y ont été maltraités comme voulant priver le souverain de ses plaisirs; mais cependant la soif de l'or et des richesses prévaut généralement, et, à la voix de l'intérêt, le sang humain ne coule plus autant sur ce sol exécrable. »

Entendons encore ici la voix du véritable philosophe qui, s'adressant aux sectateurs enthousiastes de la cause des noirs qu'ils déshonorent, leur dit :

« Vous dont la philanthropie erronée vous porte à chérir exclusivement ces indigènes de contrées lointaines, m'alléguériez-vous encore l'humanité? A quelles pages du livre des destinées, avez-vous vu que l'Afrique

croire que l'habitant des colonies fût d'une espèce assez différente de la vôtre, pour lui refuser jusqu'aux sentimens qu'imprime le sceau de l'humanité? Parmi ces hommes que vous calomniez si cruellement au sein même de l'infortune où vous les avez plongés, vous ignorez donc qu'il est des vertus respectables? Croyez-vous leur avoir

---

dût recevoir de vous les lumières de la civilisation? Savez-vous, au vrai, ce qu'a été telle partie du globe et ce qu'elle doit être un jour, pour vous croire destinés à sa restauration, ou à guider ses premiers pas vers les sciences et les arts? Vouloir anticiper sur les révolutions physiques serait un projet ridicule; eh bien! il ne vous est pas plus possible de faire naître spontanément un homme de génie chez les peuplades d'Afrique, que d'y amener les frimats de la zône glaciale. Laissez-donc au tems le soin d'opérer de pareils changemens, puisqu'il ne dépend pas de vous d'accélérer sa marche lentement progressive!.....»

« Instruisez-vous de la politique, des mœurs et des usages, qui régissent les différentes parties de l'Afrique qui nous sont connues; vous verrez qu'en exporter le noir, c'est le soustraire à une mort presque certaine, qui l'attend dans les combats, ou dans les rigueurs d'une servitude qui le met au-dessous de la brute, et qui ne doit avoir d'autre terme que celui de sa misérable existence. »

appris à faire des heureux? Chez eux, les villes et les campagnes offraient de toutes parts des Africains depuis long-temps rendus à la liberté (1). Apprenez que ces hommes que l'on vous a désignés comme des barbares, ont forcé la prudence du Gouvernement d'arrêter le cours trop nombreux de leurs bienfaits en ce genre. A cet effet, on mit un prix assez considérable aux ratifications des libertés; mais cette mesure n'étant qu'un faible obstacle que surmontait aisément la générosité des propriétaires, et les affranchis se multipliant tous les jours dans une progression destructive de l'agriculture, les Chefs de la colonie refusèrent souvent d'obtempérer au vœu des colons. Ce qui donna lieu à ces nombreuses manumissions, nommées *libertés de savanne*, moyen furtif qui satisfaisait le bienfaiteur, en éludant la sage sévérité du Gouvernement à cet égard ».

Donc, l'esclavage des noirs à St.-Domingue, était pour eux un état aussi doux qu'il pouvait l'être, et beaucoup plus supportable que celui dans lequel la nature les a placés, dans leur pays natal. Voyons maintenant si la même caste est plus heureuse dans l'état de liberté dont elle jouit.

---

(1) En 1789, il y avait à Saint-Domingue 28,000 affranchis ou descendans d'affranchis.

On sait qu'à l'époque où cette liberté leur fut donnée, ses fondateurs (1), pressés par les circonstances, n'eurent que le tems de la proclamer : ils avaient (à en juger par la conduite qu'ils ont tenue) un autre objet en vue, dont ils s'occupèrent préalablement avant d'en poser les règles sur des bases solides. Ils dirent simplement aux nègres : *la France vous donne la liberté par notre organe, faites-en un bon usage ; mais avant tout, il faut que vous nous aidiez à dépouiller vos maîtres : il faut que nous fassions de Saint-Domingue un désert, dans lequel vous reconnaissiez vos contrées d'Afrique. Alors, dans cet état le plus rapproché de la nature, vous rentrerez dans la jouissance de vos droits primitifs ; vous y rétablirez vos mœurs simples et vos usages : vous reprendrez toutes vos habitudes : vous donnerez un libre essor à vos penchans et à vos inclinations : rentrant enfin dans l'ordre moral établi par la main qui a tout ordonné, vous servirez de modèles à vos malheureux frères qui peuplent les Antilles, et que les blancs de toutes les nations asservissent.*

Ces zélés libérateurs commencèrent donc leur ouvrage; mais ils ne purent l'achever. Des voisins

(1) Polverel et Santhonax..

actifs et surveillans (1), peu intéressés à cet ordre de choses, vinrent les interrompre dans leur entreprise. Les protecteurs de l'humanité, forcés à quitter brusquement le pays (2) eurent cependant à se féliciter de leur fameux coup d'essai; car ils avaient déjà lancé l'étincelle électrique, qui devait produire l'affreux incendie qui a dévoré cette malheureuse contrée.

Un chef de la caste africaine (3) jouissant déjà de tous les honneurs et de toutes les prérogatives attachées à des fonctions d'une haute importance, avait l'estime de ses compatriotes et la confiance des délégués. Ce noir bien instruit, bien endoctriné par ces fervens apôtres de la philanthropie, ne pouvait manquer de les remplacer avec avantage et de les suppléer en tout avec le plus grand succès. En effet, tranquille possesseur d'une province entière (4), il s'attacha dans cette

---

(1) Les Anglais de la Jamaïque. (*Voyez les Faits Historiques*, p. 59).

(2) Faits historiques p. 72).

(3) Toussaint Louverture.

(4) La partie du nord de St.-Domingue jusqu'à St.-Marc était soumise au pouvoir de Toussaint, pendant tout le tems que les Anglais, dans la partie de l'Ouest, s'efforçaient de soumettre l'île à leur domi-

partie de l'île à élever l'édifice dont ses prédécesseurs n'avaient pu poser que les fondemens. Il eut beaucoup de peine, sans doute, sinon à saisir l'idée du plan, du moins à en combiner les moyens d'exécution. Mais l'ambition, qui jusqu'alors n'avait eu aucun accès dans son ame, développa son génie et ses ressources; à l'aide de conseils qui l'entouraient, au moyen de son infatigable activité, et surtout de la grande sévérité avec laquelle il faisait exécuter ses volontés, il parvint enfin au but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire, à régner en maître, en souverain opulent.

---

nation. Ce chef s'occupa d'abord de consolider l'œuvre des commissaires. Il obligea les noirs ses camarades, à résider sur les propriétés de leurs anciens maîtres : il les y attacha en leur accordant le quart des revenus. Le plus intelligent était le fermier de l'habitation, il avait un autre quart pour lui : un troisième quart était destiné aux frais d'entretien, et l'autre quart entrait dans la caisse de Toussaint. Cet ordre de choses a subsisté depuis ce tems-là et subsiste encore dans toute la colonie. Les nègres n'ont pu se soumettre à rester sur les habitations auxquelles ils étaient attachés, qu'après qu'il y en eût eu un grand nombre d'entr'eux fusillés dans les chemins.

Voilà le merveilleux régime qui, depuis l'année 1795, jusqu'à l'évacuation des anglais en 1798, fut établi dans une partie de l'île de St.-Domingue, et ce régime s'est maintenu depuis cette dernière époque jusqu'à nos jours, dans toute la colonie. Ce n'est plus, à la vérité, le même souverain qui y commande en despote : il a terminé sa carrière, comme ont fait tant d'autres, après avoir teint la terre du sang de ses semblables pour satisfaire ses vues ambitieuses : mais deux nouveaux chefs de couleur différente l'ont remplacé et se disputent aujourd'hui le pouvoir suprême.

Je laisse à juger à l'homme impartial, quel doit être le sort du nègre africain *cultivateur*, sous un régime tel que celui dont je viens de donner la description, et dans un pays entouré d'un élément qui le prive de tout commerce, de toutes relations extérieures, pour peu que le fléau de la guerre pèse sur l'Europe.

Mais, disent les amis des noirs, les cultivateurs jouissant en propre d'un quart de revenu territorial, doivent nécessairement y vivre dans l'aisance. Ils ne peuvent pas y être aussi malheureux qu'on voudrait le faire croire.

Quoi ! dans un automne où la grêle aura, sur une habitation caféyère, dépouillé les arbres

de tous leurs fruits (1) : que des nuages de papillons auront semé sur une indigotière, autant de chenilles qu'il y a de pieds d'Indigo, et où elles auront fait dans une seule nuit *place nette* de toute une récolte : dans une année où une grande sécheresse, sur une sucrerie qui n'a point d'eau de rivière, aura calciné la majeure partie des pièces de cannes ; le quart du revenu tiendra le cultivateur dans l'aisance ? Il faut donc admettre que chacun de ces cultivateurs aurait individuellement, comme avaient les colons, un commettant dans le commerce, qui voulut fournir à tous leurs besoins, dans ces occasions malheureusement trop fréquentes où le revenu de beaucoup d'habitations est pour ainsi dire nul ! Sera-ce le cultivateur son voisin, qui, attaché à une propriété plus heureusement située, et où il est rare que de pareils

---

(1) J'ai vu dans le tems le plus florissant de St.-Domingue, l'habitation de Mr. de Bongars, dans le quartier de la montagne noire, où on récoltait environ deux cent milliers de café par an, ravagée de fond en comble par une grêle d'orage. Il y en avait de grosses comme des œufs de poule, et en si grande quantité, que la terre en était couverte dans beaucoup d'endroits, d'un pied d'épaisseur.

fléaux exercent leurs ravages, viendra à son secours dans un tems de détresse? Un ouragan qui renverse tout (et ils sont fréquens dans ce pays là), abattra toutes les plantes nourricières, réduira un quartier, une province entière à la famine; le négociant ouvrira-t-il son magasin ou son crédit à ce cultivateur, comme il faisait à l'habitant dans un cas semblable? La guerre, fléau périodique, et dont le foyer est permanent au sein même de l'Europe, pèse encore plus sur les colonies que toutes les autres calamités. Or, dans cette position, que deviendra le cultivateur avec le quart, la moitié, ou même la récolte entière s'il n'en trouve pas le débouché (1)?

Ainsi donc, pour peu qu'on veuille réfléchir

---

(1) En tems de guerre, et pendant même que la France avait une marine imposante, les habitans de St.-Domingue qui étaient forcés de se défaire de leur récolte pour parer à leurs plus pressans besoins, vendaient le café et le sucre à 5 s. la livre, et achetaient un baril de farine, cent écus argent de France. Il y en a eu qui, faute de ne pouvoir tirer aucun parti de leurs denrées, et manquant de magasins assez vastes pour renfermer celles de plusieurs années, les laissaient perdre sur pied.

sur le tableau que je viens de retracer, et qui n'a rien que de conforme à la vérité, on conviendra que les noirs étaient moins malheureux, même dans l'état de servitude, qu'ils ne le sont dans l'état de liberté et dans celui de colons partiaires où on les a placés.

Mais puisque le vœu des philanthropes est devenu presque universel; puisque les peuples civilisés s'occupent tant du sort des africains; puisqu'ils veulent les voir libres et heureux; qu'ils se décident donc à faire en leur faveur un généreux sacrifice, un grand acte de magnanimité qui les immortaliserait dans l'histoire : que chacun des gouvernemens de l'Europe renonce une bonne fois au systême des colonies, et que tous d'un commun accord les rendent libres et indépendantes. Alors ils auront accompli le vœu de la véritable philanthropie.

Mais supposons pour un moment toutes ces puissances réunies en congrès, pour y discuter leurs intérêts et les droits sacrés de l'humanité auxquelles elles doivent les subordonner; supposons que l'on y agitât cette importante question déjà proposée depuis long-tems par les colons eux-mêmes en ces termes énergiques :

« Nations de l'Europe, se sont-ils écriés, donnez toute latitude à vos bienfaits; le colon y sous-

crira. Non seulement abolissez la traite et destinez à la liberté les noirs de nos colonies, faites plus encore; que votre philanthropie éclairée, devenue utile à vous et aux autres, franchisse l'espace des mers, et que de ces bords malheureux où gémit le noir opprimé par le noir, où n'habitèrent jamais ni la consolante pitié, ni la douce espérance, vos vaisseaux nous rapportent des infortunés à soulager et des hommes à rendre à l'humanité (1). »

Que répondrait à ces propositions celle de ces puissances qui doit tout son éclat à l'asservissement

(1) On ferait aux colonies comme on fait dans une grande partie des États unis de l'Amérique, où des Bâtimens apportent constamment d'Irlande et de Hollande des hommes nés libres, qui n'ayant pu satisfaire aux frais de leur transport, contractent l'engagement de servir un tems convenu dont la valeur est estimée égale à celle de leur passage. Dans tous les tems, dans tous les lieux, sous toutes les formes de Gouvernement possibles, n'a-t-on pas vu des hommes louer leur tems, leur industrie à d'autres hommes, pour sauver leur vieillesse des horreurs de l'indigence? Ce que ceux-ci font pour de l'argent, l'africain le ferait pour sa liberté.

Le dernier cri de St.-Domingue et des colonies, p. 19 et 21.

de ses riches possessions, et qui fait parade d'un sentiment de bienveillance universelle, quand ses intérêts sont à couvert? Elle répondrait, que ce serait certainement faire une très-belle œuvre que de proclamer cette liberté et cette indépendance; mais que pour son compte elle ne saurait y consentir, parce qu'il lui en coûterait trop, de souveraine qu'elle se trouve de tous les états maritimes, de descendre à un dégré inférieur, où elle verrait dans les nations voisines autant de rivales.

D'après cette réponse, à laquelle les hautes parties contractantes seraient probablement obligées de souscrire, il ne faut donc pas espérer que ce rêve philanthropique puisse jamais se réaliser.

Ainsi le sort en est jeté, les colonies doivent avoir des maîtres, et par la même raison, cet état des choses exige que les noirs qui les peuplent en aient aussi..... Je crois, au reste, avoir suffisamment démontré que la servitude dans laquelle on tenait la caste africaine à St.-Domingue, avant la révolution, lui était plus avantageuse que la liberté dont elle jouit depuis quelques années.

Ce serait beaucoup trop anticiper sur les évènemens qui doivent amener tôt ou tard la

reddition de St.-Domingue à la France, que d'offrir ici le tableau de l'état des propriétés dans l'intérieur de cette colonie, tel que je l'ai vu, et tel qu'il doit être maintenant. Je me réserve de donner dans un second écrit la description géographique de l'île, avec les notions les plus essentielles sur la statisque du pays au tems prospère où je l'ai vu, et à la suite je présenterai une scène dramatique, où le propriétaire européen, qui n'aurait ni la pratique ni la connaissance locale des habitations, trouvera un guide pour se conduire envers ses nègres. Je prendrai ce guide parmi ceux des colons qu'une longue expérience a instruits, et dont la moralité pourrait influer puissamment sur le prompt rétablissement du bon ordre.

Après avoir établi la possibilité et la nécessité d'améliorer le sort des noirs à St.-Domingue, qu'il me soit permis maintenant de m'occuper de celui des colons.

Nous ne sommes pas encore au moment de notre départ pour cette colonie; nous avons encore le tems de réfléchir sur le parti qu'il nous faudra prendre. Depuis plus de vingt ans nous sommes errans et en souffrance : nous avons éprouvé bien du mal pendant un aussi grand laps de tems; mais enfin, nous voilà encore sains

et saufs, et grace à Dieu, nous ne sommes pas aussi malheureux que nous l'avons été, puisque nous vivons sous un bon gouvernement; c'est-là le point essentiel. Mais à St.-Domingue, comment serons-nous gouvernés? Quelle législation réglera le sort de cette colonie? Serons-nous régis comme les Flibustiers qui en ont fait la conquête sur les Espagnols; ou, y vivrons-nous sous la protection des mêmes lois que notre ancien gouvernement nous avait données?

Quant au régime que les révolutionnaires y ont introduit, j'espère que l'expérience démontre assez clairement qu'il ne peut y convenir, ni pour les blancs qui ont eu le bonheur d'échapper à tous les massacres; ni pour les mulâtres qui y sont continuellement dans un état de guerre; ni pour la population africaine *travaillante* qui y est misérable, et beaucoup plus maltraitée qu'elle ne l'a jamais été. Je pense donc que dans cette occurence la France doit, autant pour son intérêt, que pour celui de l'humanité, s'occuper sérieusement de donner à ce pays une constitution qui puisse lui convenir.

Sans doute, le gouvernement n'a pu encore faire toutes les dispositions nécessaires pour se rattacher cette importante possession; mais se serait-il dissimulé combien il est essentiel et

urgent de s'en occuper? Attendrait-il que ceux qui la lui ont ravie, viennent humblement lui en faire la remise; ou espère-t-il, par l'effet d'un miracle, la voir se soumettre d'elle-même à cet état de dépendance, après tant d'années de licence et d'insubordination? Cependant, ne perdons pas l'espoir : quoiqu'on ne prenne pas encore des mesures définitives, on parle et on écrit beaucoup. La Chambre des Pairs et celle des Députés, qui s'occupent sans relâche de tant d'objets à la fois, ont déjà agité quelques-uns des grands intérêts relatifs aux colonies; le Roi lui-même daigne recevoir avec bonté tous les renseignemens, tous les mémoires, toutes les suppliques des colons; et ce généreux Monarque s'éclaire de leurs lumières pour diriger son premier plan d'opération, auquel le sort de cette colonie est attaché.

J'ignore si le mien, que je n'ai pu qu'esquisser encore, aura mérité un regard du Gouvernement. Il est vrai que les moyens que j'ai proposés sont nouveaux; mais quels que soient ces moyens, puisqu'ils sont indiqués par l'expérience et par l'exemple, je dois espérer qu'aujourd'hui que je les ai développés, ils ne seront pas indignes de son attention. Cependant je n'oserai trop m'en flatter, par la raison que je suis le seul qui voie

les choses de cette manière, et que je n'ai encore ni partisans ni prôneurs (1) : peut-être même aurai-je à regretter d'avoir pris une peine inutile en les mettant au jour; n'importe, je dois faire mon devoir et achever de les mettre en évidence, autant du moins que mes faibles talens peuvent me le permettre.

L'opinion publique, au moment où j'écris, est que l'ancien ordre de choses sera préalablement établi à Saint-Domingue ; c'est-à-dire qu'un Gouverneur-Général, sage et prudent, qui réunira tous les pouvoirs dans sa personne, se présentera d'abord dans cette colonie avec des forces imposantes, soit pour transiger avec les rebelles, soit pour les contraindre à l'obéissance, s'ils refusaient les conditions avantageuses qui leur seraient offertes. Quant aux mesures administratives qu'il conviendra de prendre, on semble s'en remettre aux évènemens qui sans doute indiqueront d'eux-mêmes les principes, les institutions

(1) Les Journaux qui ont rendu compte de tous les ouvrages qu'une foule d'ecrivains, colons et autres, ont publiés sur Saint-Domingue, ont gardé le plus profond silence sur le mien. Il faut cependant en excepter le Moniteur, qui a fait connaître que j'en ai fait hommage à la Chambre des Députés.

et les règlemens analogues aux circonstances : c'est-là du moins l'attente générale.

Mais cette réunion de tous les pouvoirs dans une seule et même main me rappelle le tems passé, ainsi que les inconvéniens qui en sont résultés, et c'est ce qui me confirme dans cette maxime proclamée par un grand philosophe, que *la leçon des exemples instruit plus que celle des préceptes,* pour réparer, ou pour prévenir des maux de quelque nature qu'ils puissent être.

Il était d'usage constant à Saint-Domingue, que le gouverneur que la France y envoyait, se vit remplacer, quelle qu'eût été son administration, au bout de deux ou trois ans au plus de séjour dans cette île. Ce qui semblait justifier ces mutations, c'était la nécessité ou était le Prince de récompenser d'anciens services, ou de mettre un brave officier-général en état de figurer honorablement dans la société. Ce court espace de tems suffisait à un gouverneur pour assurer sa fortune, et le bien-être de toute sa famille.

On peut alléguer, avec raison, qu'il arrivait rarement que le Roi fit un mauvais choix du gouverneur qui devait représenter sa personne dans une colonie, quand il jetait ses regards sur un gentilhomme élevé à des grades supérieurs et souvent vieilli dans des postes honorables? Je

répondrai à cela que ce n'est pas toujours le Roi qui choisit lui-même; que ce sont ses ministres qui les lui proposent, et qu'ils peuvent être induits à erreur. J'admets encore qu'un mauvais choix ait été infiniment rare, cela peut-être; mais il est toujours vrai de dire, que cela est arrivé quelquefois. En effet, Saint-Domingue a eu un gouverneur peu digne de ce titre distingué. Or, c'est bien assez et beaucoup trop, pour que les colons tremblent d'avance pour leur liberté, et pour leur bien le plus précieux, qui est l'honneur (1). Ah!

---

(1) Un habitant des plus recommandables de la plaine du Cul-de-Sac, qui a occupé au Port-au-Prince une des premières places dans la magistrature, et dont j'ai été le plus proche voisin dans cette même ville, fut appelé (avant la révolution) par-devant le gouverneur général, pour s'y justifier de quelque léger délit qu'on lui imputait. Un cavalier de maréchaussée lui apporta le premier ordre; il ne s'y soumit pas : un second, un troisième se succédèrent; même contenance de la part de cet habitant. Les parens, les amis de ce dernier, étonnés de sa résistance opiniâtre, et craignant les suites fâcheuses qui résultent d'une telle désobéissance envers la première autorité, l'entourèrent, le pressèrent et le supplièrent de se rendre auprès du gouverneur : il céda enfin à leurs instances.

Ce général s'était fait déjà connaître dans le pays par

si la classe la plus distinguée dans la société était pétrie d'un limon plus parfait que celui des autres

---

ses violences et par ses emportemens : la plupart du tems il ne renvoyait pas les plaignans ou les délinquans par-devant les tribunaux : il avait le pouvoir et la force en main, il faisait justice lui-même. Il la rendait cette justice de la manière la plus arbitraire et la plus atroce. L'habitant, homme honnête s'il en fut jamais, prévoyant les dangers auxquels il allait s'exposer contre son gré, se munit, par précaution, d'une sauve-garde légitime, capable de mettre, dans tous les cas, son honneur en sûreté. Dans cet état, il se présente au Gouvernement, et se fait annoncer par son nom.

Le général, entouré dans ce moment d'un grand nombre d'officiers de la garnison, mais se souvenant que cet habitant avait méprisé ses ordres, l'appella en sa présence. « C'est donc vous, Monsieur, lui dit-il, » qui faites un insolent mépris de l'obéissance que vous » me devez? » Ce premier reproche fut suivi de plusieurs autres; et aussi-tôt un mouvement de colère porta le gouverneur à lever sa canne sur l'habitant. Celui-ci recule alors d'un pas, tire son épée nue qu'il avait tenue cachée sous son habit, se met en garde, et lui dit : Monsieur le général, si vous laissez tomber votre canne sur moi, vous êtes perdu, je vous tue.....,. Au même instant, des officiers qui se trouvaient témoins de cette scène plus que scandaleuse, entourèrent le

hommes! Ou bien, si l'homme vertueux, né dans un rang médiocre, pouvait passer au faîte des grandeurs sans se laisser éblouir par l'éclat brillant de la fortune; ce serait différent. Mais où trouver ces êtres privilégiés? Beaucoup d'exemples pendant la révolution nous ont prouvé qu'ils sont bien difficiles à rencontrer.

Supposons que le gouvernement de France

---

général : l'habitant eut ordre de se rendre immédiatement *au fort l'Ilet*, où il resta consigné pendant quinze jours.

Ce gouverneur touchait au terme, heureux pour les colons, de laisser le commandement de l'île entre les mains d'un nouveau général, qui était attendu de jour en jour au Port-au-Prince. L'habitant qu'il avait voulu deshonorer le devança en France : il s'embarqua pour Nantes, et de là il se rendit à Brest où il l'attendit. L'ex-gouverneur, rentré par le fait dans le rang des officiers en retraite, ne tarde pas à aborder dans ce port : il débarque, et la première personne qui se présente à sa vue, est cet habitant de Saint-Domingue envers qui il s'était rendu coupable, trois mois avant, du trait de lâcheté le plus infâme pour un homme de son rang. Ce jour fut un jour de vengeance pour le colon : la même sauve-garde qui lui avait conservé son honneur au Port-au-Prince, fit justice dans un rendez-vous à Brest, de l'outrage qu'il en avait reçu.

adopte néanmoins l'ancien ordre de choses pour St.-Domingue, de préférence à tout autre : qu'il place comme autrefois, tous les pouvoirs dans les seules mains d'un gouverneur général. Tranquillisons-nous d'avance sur le bon choix qu'il qu'il va faire. Les épreuves que cet officier général aura subies sous les yeux de l'Europe, dans ces derniers tems de calamité universelle, seront de sûrs garants de sa moralité, de sa sagesse et de son talent. Il sera signalé par l'opinion publique; le vœu unanime des colons le réclamera; et les succès de son administration justifieront l'attente générale.

Mais des craintes d'un nouveau genre viennent ici troubler l'imagination. Si ce chef, honoré de la confiance du Monarque, meurt dans la traversée, ou en arrivant à St.-Domingue, ou au bout de quelques mois, ou dans le courant de la première année, quel est celui qui le remplacera? Si, comme on peut l'espérer, il supporte bien les fatigues du voyage en mer, les effets meurtriers du climat, le fardeau accablant de sa place; combien de tems restera-t-il parmi nous? Qu'on y fasse bien attention; le gouvernement de St.-Domingue n'est pas un édifice tout bâti, et dans lequel on trouvera tout à sa place : c'est au contraire une machine des plus compliquées, qu'il

faut reconstruire à neuf; dont un seul artiste doit sans doute combiner les nouveaux ressorts, mais qu'il ne pourra jamais diriger sans le concours d'autres artistes capables de l'aider, de le seconder, de le remplacer même en cas de besoin. Or cette machine vaut bien la peine, je crois, qu'après en avoir achevé la construction, on use de toutes les précautions pour la mettre en œuvre le plus efficacement possible, afin d'en retirer tous les avantages qu'on doit en attendre. L'île de St.-Domingue, grande, riche et belle, mérite donc d'être bien gouvernée et bien administrée, et les colons qui sont aussi bons Français que ceux d'Europe, sont dignes comme eux, de vivre sous des lois douces, sages et mieux appropriées aux localités que celles qui les régissaient autrefois.

Il faut donc prévoir le cas que je suppose, et se prémunir d'avance contre les conséquences qui pourraient en résulter.

Qu'est-ce que l'on trouverait d'étrange dans l'exemple que fournit la conduite des Anglais à la Jamaïque, et que je propose pour modèle aux Francais de St.-Domingue ? Est-ce qu'une assemblée coloniale a quelque chose d'inconstitutionnel ou d'illégal ? Ne serait-elle pas ici au

contraire la clef de la voûte de l'édifice à reconstruire ?

Mais dira-t-on peut-être, si les assemblées à St.-Domingue ont produit la perte de cette colonie, serait-il sage et conséquent de croire qu'elles pussent concourir à la sauver?

On peut dire aussi, sans crainte de blesser la vérité, que ce sont les assemblées en France qui, en partie, sont cause de tous les maux qu'elle a soufferts; cette raison a-t-elle empêché le Roi, en remontant sur son trône, de le fonder sur le systême représentatif, et de créer une chambre des Pairs et la chambre des Députés, qui en sont deux bases fondamentales? Les intérêts de ses sujets, ceux de la royauté, au lieu de souffrir de cet ordre de choses, n'en sont-ils pas mieux surveillés, plus habilement dirigés, plus parfaitement conciliés? Enfin, puisqu'en France ces deux premiers corps de l'État la représentent auprès de son souverain, pourquoi St.-Domingue, qui forme, pour ainsi dire un peuple à part, n'aurait-il pas un corps administratif permanent auprès de son gouverneur; indépendamment des représentans que cette colonie pourrait un jour faire admettre à la chambre des Députés?

Qu'on n'imagine pas que celui que je propose

soit une assemblée tumultueuse d'habitans, tels que ceux qui composaient, dans le tems de la révolution, celle qui s'était établie d'abord à St.-Marc, puis au Cap (1). Je désirerais, au contraire, que ce corps administratif fût composé d'un petit nombre des plus riches propriétaires du pays : que tous ou en partie, fussent revêtus de titres honorables, et que de grands services qu'ils auraient rendus à la patrie, les eussent élevés aux premiers rangs de la société. Quel serait l'habitant blanc ou de couleur, quel serait le propriétaire noir, ancien ou nouveau libre, qui balancerait un instant à leur accorder toute confiance? Quel serait dans ce corps respectable, le membre qui refuserait de se charger de la surveillance et de la conservation

(1) Ces assemblées se formèrent au milieu des discordes civiles : tous les membres y apportant un esprit aigri et passionné, elles propagèrent le mal au lieu de le guérir. Environ neuf cents hommes de couleur du Cap, renfermés par l'ordre de l'assemblée, dans le Couvent des religieuses de cette ville, y auraient été égorgés, si par l'impulsion de la classe paisible et respectable des propriétaires et des commerçans blancs, le lieutenant colonel *Tousard* à la tête de son brave régiment, ne les avait délivrés.

des droits sacrés du faible, pour les lui maintenir toujours intacts, et tels que les lois les lui assureraient ? Il est parmi ces propriétaires Européens des héros dont la France s'enorgueillit, qui par leur puissante influence et leur dévouement, ont participé à la paix qui vient d'être rendue à l'Europe (1); refuseraient-ils d'achever leur ouvrage, et pourraient-ils voir d'un œil indifférent cette île malheureuse attendre en vain leur présence? Non; leurs intérêts les y appellent; leur gloire les y devance ; le bonheur de la population entière les y réclame : la France elle-même, cette *mère patrie* pour laquelle ils ont tout fait, exige encore ce sacrifice !.....

Il ne me reste plus maintenant qu'à indiquer les moyens simples et économiques qui se présentent d'eux-mêmes à l'esprit pour organiser,

---

(1) Parmi les propriétaires les plus distingués et les plus riches de St.-Domingue, on compte en France, plusieurs Membres de la Chambre des Pairs : Mr. le Président et plusieurs Membres de la Chambre des Députés ; quelques-uns des officiers supérieurs de la maison militaire du Roi : des Maréchaux de France, des Lieutenants généraux, des Maréchaux de camp, et beaucoup d'autres dans les premières places de la Magistrature.

aussitôt qu'on le voudra, cette assemblée coloniale, et à faire connaître mon opinion sur les premières opérations dont il serait d'abord urgent qu'elle s'occupât.

Les colons des trois provinces de St.-Domingue sont en partie en France : beaucoup d'entr'eux sont même à Paris (1). Si le Roi

---

(1) Dans une adresse présentée au Roi le 20 du mois dernier, les colons de Saint-Domingue, en résidence à Paris, sentant la nécessité de céder au sentiment que la reconnaissance impose, ont proposé à Sa Majesté, Mr. le lieutenant-général Desfourneaux, pour diriger l'expédition de Saint-Domingue; et ils ont en même tems témoigné le desir de voir conférer à ce chef le commandement civil et militaire de la colonie. Les cinquante-quatre signataires qui appuient cette adresse, motivent leur choix, sur l'expérience, la bravoure, l'activité, et l'influence que Mr. le lieutenant-général Desfourneaux a acquise sur l'esprit des hommes de couleur et des noirs de Saint Domingue, pendant les plus fortes crises de la révolution qui a embrâsé l'île.

Je suis fort éloigné de m'élever contre la démarche prématurée que ces colons viennent de faire en faveur du chef qu'ils ont désigné au Roi, tant dans leur intérêt particulier, que dans celui de la colonie en général. Mais je me permettrai seulement de faire observer, qu'avant de faire une proposition de cette importance

daignait ordonner une réunion générale de tous ces mêmes colons dans sa capitale, et près de son ministre de la marine et des colonies, il

---

au Gouvernement; il me semble qu'elle aurait dû être revêtue d'un caractère beaucoup plus imposant : je veux dire, qu'il aurait été plus régulier et même plus conforme aux intentions de Mr. le lieutenant-général Desfourneaux, de mettre sous les yeux du Roi, le vœu libre et unanime de tous les colons en général qui se trouvent, non seulement à Paris, mais dans tous les départemens de la France. Alors les titres honorables qui appellent cet officier général à cette place, de préférence à tout autre, auraient paru aux yeux du Prince un motif plus puissant encore pour accéder à leurs vœux.

Il est notoire que huit ou neuf cents colons de Saint-Domingue, doivent à l'intrépidité et au généreux dévouement de Mr. le général Desfourneaux, leur délivrance des prisons du Port-au-Prince, sous le règne sanglant de Polverel et de Santhonax. Je regrette sincèrement de n'avoir pas connu ce trait sublime de sa part, car je me serais fait un devoir rigoureux de placer le contraste frappant qu'il présente, à côté des scènes désastreuses que je relate dans ma narration des faits historiques, au tems où j'ai échappé moi-même, par un espèce de miracle, au sort qui était sans doute réservé à tant de malheureuses victimes, sans la magnanimité de ce brave général.

n'en est pas un qui ne s'empressât de s'y rendre (1). S'il en était parmi ceux qui résident dans les départemens, à qui leurs facultés ne permissent pas de faire ce voyage, ils enverraient leur procuration. Il serait juste aussi que les chambres de commerce des principales villes maritimes de France, qui ont de grands intérêts à régler avec cette colonie, y fussent représentées dans la personne d'un député. Tous ces colons et négocians ainsi réunis, nommeraient par la voie du scrutin leurs représentans pour cette assemblée coloniale, au nombre fixé par l'ordonnance Royale. Cette ordonnance prescrirait en même tems aux gens de couleur et nègres anciens libres à St.-Domingue, de choisir parmi leur caste un nombre proportionné de députés, s'ils avaient les qualités requises, et si tant est

---

(1) Cet acte de bienveillance du Monarque en faveur des habitans de Saiut-Domingue, serait aujourd'hui une conséquence du principe consacré par le Décret du 8 Mars 1790, sanctionné par le Roi le 10 du même mois et le 9 Avril suivant, portant :

« Art. Ier. Chaque colonie est autorisée à faire con-
» naître son vœu sur la constitution, la législation et
» l'administration qui convienneen à sa prospérité et
» au bonheur de ses habitans, etc. etc. ».

qu'ils n'eussent pas de confiance dans ceux que les blancs auraient nommés. Et c'est lorsque tous ces députés seraient rassemblés à Paris, sous les yeux du Roi, que ce corps recevrait sa constitution légale et son organisation définitive. Mais en attendant, les colons, déjà réunis dans la Capitale, feraient une invitation à tous les hommes libres résidans à St.-Domingue, (qui leur serait envoyée avec l'ordonnance Royale), de s'y faire représenter par leurs députés (1). Ces représentans, assez nombreux pour qu'il y en eût à St.-Domingue toujours en permanence dans la résidence du gouverneur général, trois, cinq ou sept au plus, pendant trois mois consécutifs de l'année, seraient chargés par un pouvoir du prince, de la surveillance et de la direction de l'administration intérieure de l'île.

L'Assemblée alors devenue un corps imposant et respectable par sa constitution morale, s'oc-

---

(1) Il n'y a pas le moindre doute, que les hommes de couleur libres de St.-Domingue n'aient toute confiance dans cet appel qui leur serait fait par le Roi, et par un corps d'assemblée de colons respectables. Car ils doivent se rappeler que ce ne sont pas les habitans blancs honnêtes, qui ont méconnu la loi du 4 avril 1792, qui fixe leurs droits politiques.

cuperait d'abord de régler, avant son départ de France, les dettes antérieures de la colonie avec les députés des chambres de commerce. Ces dettes ne pourraient à l'instant même être acquittées, ni en totalité, ni en partie; mais les colons prendraient l'engagement d'y faire face, aussi-tôt qu'ils seraient en jouissance de leurs propriétés. Beaucoup d'entre eux auront besoin d'avances pour se rendre à Saint-Domingue et pour y rétablir leurs habitations; mais le commerce ayant la certitude de faire rentrer peu à peu ses capitaux, ne balancera pas à leur prêter de nouveaux fonds.

Ce grand et principal point réglé, cette assemblée soumettrait au Roi les lois constitutives et réglementaires de la colonie. La première de toutes assurerait une amélioration dans le sort des esclaves. Il n'est pas un colon de Saint-Domingue qui ne voulut imiter l'habitant de la Jamaïque (1); il n'en est pas un, par exemple, qui ne fit avec plaisir le sacrifice d'un jour de travail de son atelier par semaine, pour que les nègres l'employassent à leur profit, et pour que le dimanche fut consacré au devoir de la religion, au repos et à quelques amusemens.

---

(1) Dans cette colonie, les noirs jouissent du samedi pour travailler à la culture de leur propre terre.

La seconde loi présentée à la sanction du Prince, aurait pour objet la tolérance des cultes à Saint-Domingue, telle qu'elle a lieu en France. Cet acte attirerait dans le pays une foule d'Israélites, qui y apporteraient le numéraire immense que le commerce mercantile leur procure. Fidèles observateurs de leurs préceptes, cet exemple ne peut qu'influer en bien pour la religion dominante : ils s'abstiennent rigoureusement de toute œuvre intéressée le samedi ; ils seront, en cela, imités par les Chrétiens le dimanche. Cette concurrence dans les menues affaires commerciales, ne saurait nullement nuire au grand commerce de France, et toute la population libre et esclave de la colonie s'en trouvera heureuse.

Le troisième et dernier acte public de cette assemblée, qui mériterait aussi d'être régularisé sous les yeux du Roi, et dont la publication devrait se faire à Saint-Domingue avant que les Français y parussent, serait celle qui aurait rapport à l'établissement des nouveaux libres dans différentes bourgades au centre de l'île. On pourrait à cet effet, se modeler encore sur ce qui a été fait par les Anglais dans pareille circonstance à la Jamaïque. C'étaient des nègres insurgés qui préféraient la vie errante et vagabonde des montagnes, plutôt que de rentrer, après un grand

laps de tems, sur les habitations de leurs maîtres; les noirs qui forment aujourd'hui les armées de Péthion et de Christophe à Saint-Domingue sont dans le même cas; il convient, je pense, de ne pas attendre qu'ils se livrent au brigandage, et on préviendra cet inconvénient majeur, en faisant connaître d'avance les dispositions, qui doivent assurer un sort à ceux qui ne voudraient pas se soumettre aux règles et à la discipline des corps de troupes européennes.

Quant aux autres institutions locales, comme celles des administrations subalternes, des tribunaux, des justices de paix, etc., l'autorité militaire, représentée dans la personne du gouverneur général, de concert avec l'autorité civile représentée par l'assemblée coloniale, y pourvoirait sur les lieux, immédiatement après leur installation. Je renvoie maintenant le lecteur à l'esquisse du plan figuré dans la Note supplémentaire aux Faits historiques, où je donne l'idée de la manière dont le départ du gouverneur, de l'assemblée, ainsi que celui des colons en masse devrait s'effectuer des ports de France, après avoir toutefois rempli les préalables que je viens d'indiquer.

Je ne sais si je m'abuse; mais il me semble voir, dans l'ensemble d'une pareille mesure, une très-grande économie pour la France en hommes et

en argent. Cette économie serait telle, que la prise de possession de Saint-Domingue ne surpasserait pas la dépense déjà faite pour les îles de la Martinique et de la Guadeloupe. La rentrée des colons à Saint-Domingue serait immanquable, quels que soient les évènemens qui peuvent survenir en Europe, à plus forte raison c'est elle aujourd'hui, puisque les mers sont enfin libres. Je le répète encore, sous un tel gouvernement, l'île de Saint-Domingue redeviendrait florissante, s'il est permis d'espérer qu'elle le devienne jamais.

Quand j'ai dit dans mon projet d'assemblée, que les gens de couleur et nègres anciens libres doivent y avoir leurs représentans, aussi bien que les blancs, de même que les noirs qui voudraient être affranchis, je n'ai pas du tout entendu, qu'il serait précisément nécessaire que des mulâtres et des nègres y figurassent eux-mêmes en personne. Si les places de représentans doivent être honorifiques; s'il est indispensable qu'une très-grande fortune les mette à l'abri de tout soupçon d'intérêt personnel de la part de leurs commettans, il faut nécessairement que les mulâtres et les nègres, qui n'auraient ni l'instruction convenable, ni les moyens de représenter honorablement, fassent comme tous les blancs planteurs;

il faut qu'ils accordent franchement leur confiance à ceux de ces représentans qui doivent protéger toutes les classes d'habitans, et qui mériteront à ce titre la plus haute considération, ainsi que le respect des hommes libres, et à plus forte raison la vénération des esclaves.

Dans cet état de choses, il sera permis d'espérer que Péthion et Christophe, recevant la promesse royale de leur légitime Souverain, de les conserver dans le commandement militaire, l'un au Cap, l'autre aux Cayes, abdiqueront (dans l'intérêt de leur caste, et dans le leur propre et individuel) toute prétention qui, portée plus loin, serait un crime de leur part, dont ils seraient bientôt punis par les mains mêmes de ceux qui les soutiennent dans leur ridicule élévation.

FIN.

Imprimerie de DONDEY-DUPRÉ, rue St.-Louis, N°. 46, au Marais.

E763
L651s
v.15

HT